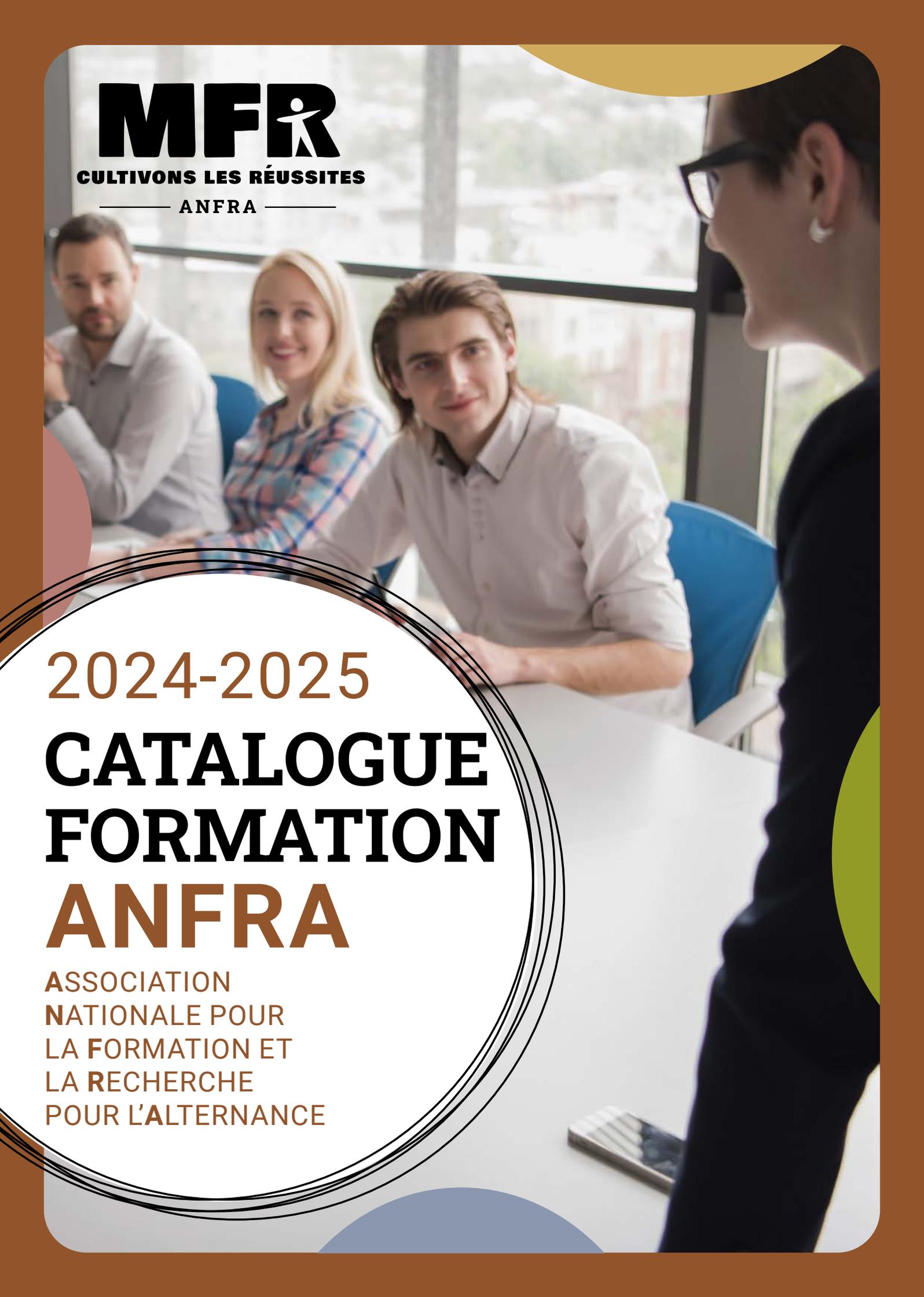




MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

— ANFRA —



2024-2025

CATALOGUE FORMATION ANFRA

ASSOCIATION
NATIONALE POUR
LA FORMATION ET
LA RECHERCHE
POUR L'ALTERNANCE

***“ L’avenir nous tourmente,
le passé nous retient,
c’est pour ça que le présent nous échappe ”***
Gustave FLAUBERT

Avec la loi « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » effective depuis janvier 2019, c’est l’ensemble de l’environnement de la formation qui a été réinterrogée. Ces deux dernières années scolaires, nous ont permis de repenser notre offre de formation en mettant en œuvre nos capacités d’innovation, d’adaptation. Cette phase d’expérimentation doit aujourd’hui être conforter, en intégrant pleinement notre ingénierie pédagogique et éducative.

C’est dans ce contexte, que **la formation des salariés.riées et des administrateurs.trices reste un levier puissant** pour permettre aux associations MFR de développer des réponses « agiles » aux besoins de formation et d’éducation des familles et des territoires.

C’est le sens du perfectionnement qui vous est proposé par l’ANFRA cette année.

Permettant de répondre à l’exigence de formation des salariés inscrit dans les **procédures QUALIOP** et dans la **démarche RSO** ; ouvert aux **dispositifs de financement** de la formation professionnelle (selon les règles en vigueur à OCAPIAT) et **au changement d’échelon** (conformément à la convention collective), il se décline en 4 modalités :

- Des formations **d’entrée dans les métiers** de directeurs.trices et de moniteurs.trices,
- Des **formations certifiantes** en partenariat avec des Universités,
- Des formations favorisant la **prise de responsabilités** dans le réseau des MFR,
- Des sessions **d’équipes ou inter-équipes, à la carte** en fonction d’un besoin repéré,
- Des sessions **thématiques multimodales** proposées individuellement aux salariés des MFR.

Les sessions d’équipes, inter-équipes, thématiques, à la carte vous sont proposées **au CNP-R et/ou à distance** selon un calendrier préétabli mais peuvent aussi faire l’objet **d’une réalisation en région ou inter-régions dans une dynamique de co-construction et co-animation** entre les formateurs du CNP-R et les acteurs des Fédérations.

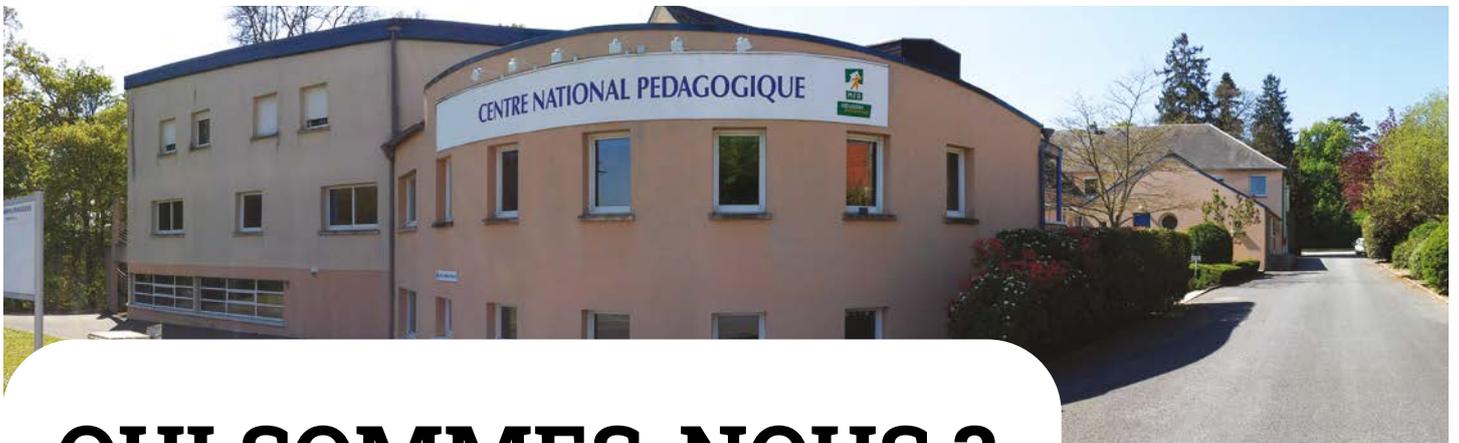
En résumé, nous avons souhaité des **propositions multi-spaciales** (au CNP-R, en régions), **multi-temporelles** (durées adaptées aux besoins), **multi-modales** (présentielles/distanciellles/hybrides/expérientielles) avec la volonté de **répondre aux enjeux** du moment.

Vous trouverez le détail de ces propositions dans le catalogue ANFRA disponible dans chaque association MFR et sur W- @lter/CNP-R. Cependant, si aucune de ces propositions répond à vos attentes et besoins, **n’hésitez pas à nous contacter** par mail (cnp.chaingy@mfr.asso.fr) ou par téléphone au 02 38 46 67 67.

Merci et bonne lecture !

Évelyne CORÉ
Directrice du CNP-R

Roland GRIMAUULT
Directeur de l’Union Nationale et de l’ANFRA



QUI SOMMES-NOUS ?

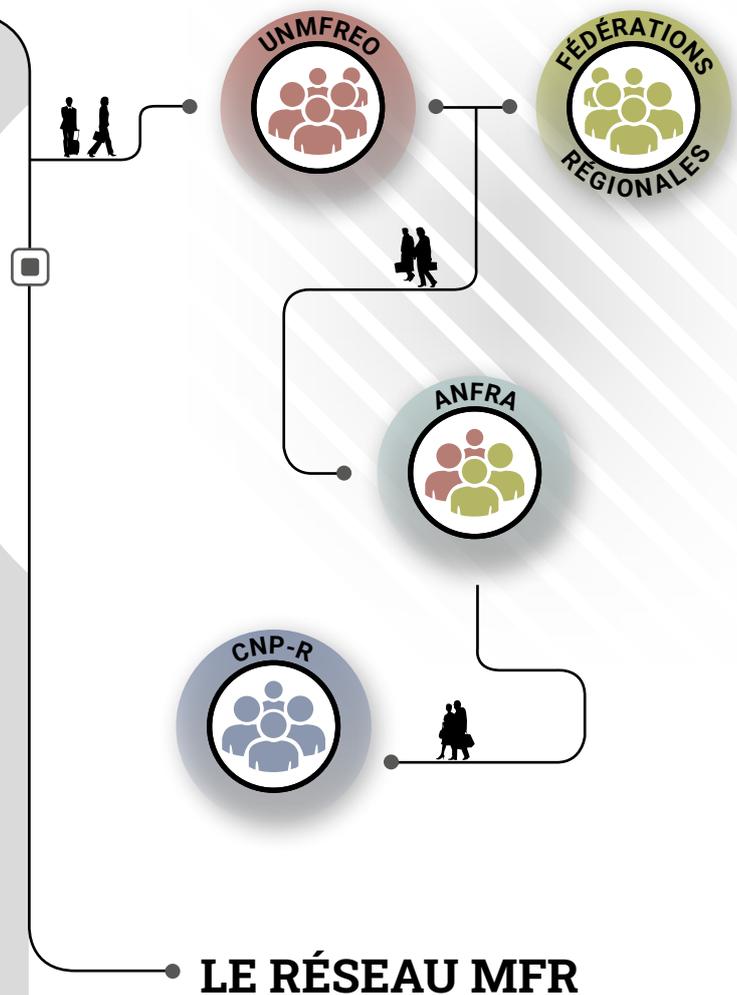
L'Association Nationale Pour la Formation et la Recherche pour l'Alternance (**ANFRA**) a été créée en 1948 par le réseau des Maisons Familiales Rurales.

Cette association composée d'élus du Conseil d'Administration de l'Union Nationale et de Fédérations Régionales accompagne le développement des compétences des acteurs du réseau MFR en lien étroit avec la politique institutionnelle du mouvement et les réalités du monde de la formation.

Ses missions :

- Mettre en œuvre le développement des compétences et assurer la formation des personnels et des administrateurs.
- Promouvoir le mouvement des MFR et accompagner les évolutions associatives, pédagogiques et éducatives par des activités de recherche et de développement et la mise à disposition de ressources. Etre attentive à l'évolution des besoins des associations du réseau des MFR.

Ces missions sont assurées par le Centre National Pédagogique et de Ressources (**CNP-R**) et les services de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (**UNMFREO**).



Maisons Familiales Rurales

430

Associations fédératives

60

Établissements sur le territoire français

490



NOS MISSIONS

Une démarche pédagogique adaptée
à vos besoins et à vos projets,

à partir de l'analyse des demandes individuelles et collectives de formation.

-  FORMATION / PROFESSIONNALISATION
-  ACCOMPAGNEMENT
-  CONSEIL
-  INGÉNIERIE DE FORMATION ET PÉDAGOGIQUE
-  CONCEPTION OUTILS PÉDAGOGIQUES
-  RESSOURCES
-  VEILLE
-  RECHERCHE - ACTION/DÉVELOPPEMENT



NOTRE APPROCHE PÉDAGOGIQUE

S'il est longtemps resté préservé des soubresauts du monde en mutation, le microcosme de la formation est aujourd'hui pleinement impacté par les évolutions sociétales et la révolution numérique. Dans un tel contexte, l'approche pédagogique singulière des « apprentissages expérientiels » développée et conceptualisée depuis plus de 80 ans par les MFR se révèle être d'une grande pertinence face aux besoins de compétences tout au long de la vie.

Le CNP-R s'appuie sur une équipe d'une dizaine de formateurs, des intervenants spécialistes, l'expertise du réseau des MFR sur les territoires pour construire une réponse appropriée aux besoins d'accompagnement et de formation...

Qu'il s'agisse

- ⦿ d'analyser les besoins en compétences,
- ⦿ de concevoir un dispositif de formation par alternance,
- ⦿ de personnaliser les parcours,
- ⦿ de construire et piloter une formation de formateurs et/ou d'accompagnateurs,
- ⦿ de diagnostiquer des pratiques pérago-éducatives,
- ⦿ d'évaluer une action de formation.





VOS BESOINS ?



Entrée dans le métier

- Moniteur : Formation Pédagogique ou FP associée à une formation Universitaire
- Directeur



Besoin individuel

	PERFECTIONNEMENT COURT	PERFECTIONNEMENT LONG
Démarches	Consulter le catalogue partie Formations thématiques et s'inscrire au CNP-R	Consulter le catalogue partie Formations longues
Lieux de formation	... Au CNP-R	... Au CNP-R et dans les Universités partenaires En fonction des dispositifs : Lille / Tours / Orléans
	... En Région	



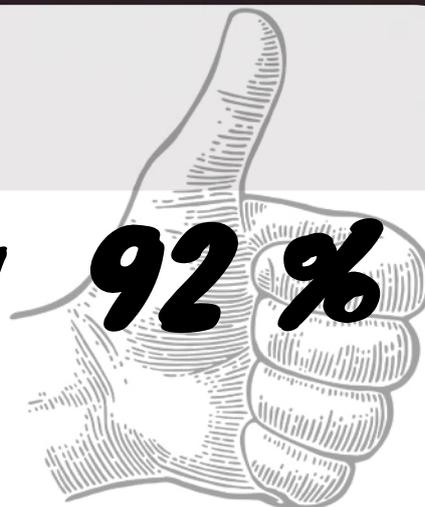
Besoin collectif (demande sur mesure)

	POUR L'ÉQUIPE D'UNE ASSOCIATION	POUR DES SALARIÉS DE PLUSIEURS MFR SUR UN TERRITOIRE
Démarches	Session d'équipe Contacter le CNP-R via le formulaire de demande de session d'équipe	Session de perfectionnement délocalisée Contacter le CNP-R via le formulaire de demande de sessions d'équipe délocalisées inter MFR
Lieux de formation	... Au sein de la MFR	En Fédération , au sein d'une MFR du territoire
	... En l'extérieur de la MFR (CNP-R ou autre)	





**TAUX DE
SATISFACTION
GLOBALE**



92%

SOMMAIRE

CATALOGUE

FORMATIONS

PERFECTIONNEMENT COURT

Formations thématiques / p 9 à 59

SESSION D'ÉQUIPE

Session d'équipe / p 60

Formulaire de demande de session / p 64

PERFECTIONNEMENT LONG

Diplôme Universitaire NUMÉrique en Formation des Adultes MFR
(**DU NUMEFA**) / p 66

LICENCE Sciences humaines et sociales

Sciences et Métiers de l'Éducation et de la Formation (SEFA) / p 69

MASTER PRO Sciences humaines et sociales

Ingénierie de formation (IF) / p 72

MASTER 2 Sciences humaines et sociales

Interventions et Fonctions d'Accompagnement en Éducation et Formation (IFAC) / p 75

MASTER PRO Sciences humaines et sociales

Ingénierie Pédagogique Multimodale (IPM) / p 78

MASTER 2 Géographie, Aménagement, Environnement et Développement

Valorisation et Développement des Territoires ruraux (GAED - VDTR) / p 81

Directeur Animateur Réseau (**DAR**) / p 84

Parcours Assistante ou Assistant de Direction (**PAD**) / p 86

Parcours Adjoint ou Adjointe de Direction / p 89

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Formation Pédagogique des moniteurs - Certificat de moniteur/monitrice
de formations alternées / p 93

Formation Pédagogique des moniteurs en VAE / p 96

Maîtrise de moniteur - Formation Pédagogique associée à la Licence GA3P / p 99

FP et Master 2 Science de l'éducation et formation des adultes
parcours spécialité Ingénierie de Formation / p 103

Directeur, entrée dans le métier / p 107

Transition et responsabilité / p 110

Encadrement et coordination / p 112



Credit photo: 123rf @Wavabreakmediatico

PERFECTIONNEMENT COURT

BESOIN INDIVIDUEL / FORMATIONS THÉMATIQUES



MODULES

INGÉNIERIE PÉDAGO-ÉDUCATIVE

1	Appréhender de nouvelles approches éducatives diversifiées en formation alternée
2	Renforcer les dynamiques de l'accompagnement en formation : alternance, outils et partenariat
3	Développer ses ressources et ses pratiques pour conduire le thème socio-économique et culturel « le travail en mutation » en BTSa
4	AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE niv.1 : Construire son identité professionnelle et coordonner son action en équipe éducative
5	AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE niv.2 : Outiller ses pratiques d'accompagnement individualisés et mutualisés des alternants à besoins spécifiques
6	Construire son raisonnement scientifique et technologique, en lien avec le référentiel, autour des enjeux du monde actuel
7	Développer, adapter ses pratiques pédagogiques inclusives en formation alternée
8	Accompagner et consolider la conduite des BTS réformés en ESF et SP3S
9	Se ressourcer pour mieux agir

INGÉNIERIE DE FORMATION

10	Se former à la mission tutorale
11	Comprendre et anticiper la réforme en BTSa DATR - Planifier en automne
12	Accompagner et mettre en place la semestrialisation en BTSa
13	Intégrer les éclairages de neurosciences à ses pratiques pédago-éducatives pour favoriser l'engagement des publics en formation alternée
14	Vivre sa fonction de chargé.e de développement

INGÉNIERIE PÉDAGO-NUMÉRIQUE

15	Hybridation et alternance : vers des dispositifs de formation capacitants
16	Accompagner une démarche de portfolio en formation alternée
17	Diversifier sa pratique pédagogique avec le numérique : comprendre les enjeux et adapter sa posture
18	Stratégies d'intégration de l'IA dans les pratiques pédagogiques

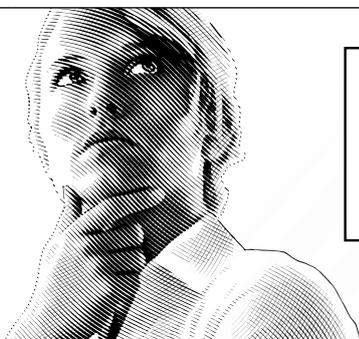
SESSIONS SUR LES TERRITOIRES / EN FONCTION DES DEMANDES

PRINCIPES :

• Vous êtes en fonction au sein d'une MFR et vous êtes intéressé par une thématique « à la demande » : Pré-inscrivez-vous et communiquez votre besoin de formation à votre fédération régionale. Nous pourrions organiser et planifier la session avec elle dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.

• Vous travaillez au sein d'une fédération et, dans le cadre de l'accompagnement des MFR, vous avez identifié une thématique « planifiée au CNP-R » ou « à la demande » qui répond aux besoins sur votre territoire. Communiquez votre demande de session par mail au CNP-R. Nous pourrions organiser et planifier la session dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.

19	Mettre en place et accompagner des AFEST
20	Explorer ses pratiques éducatives : comprendre pour agir avec la discipline positive
21	Se professionnaliser en tant que référent mobilité d'apprenti - MobiliT
22	Comprendre et anticiper la réforme en BTSa ACS'AGRI (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole) et en BTSa ME (métiers de l'élevage : développement, production, conseil »)
23	Se former à l'explicitation et former aux pratiques explicitées
24	Médiatiser les apprentissages en formation alternée avec 1001 lettres et Cléa formation

**Pour vous inscrire, 2 options possibles**

- Flasher le QR Code
- Aller dans W-@lter/Espace Centre National Pédagogique/ Sessions thématiques/ faire une demande d'inscription

	LIEU	DURÉE TOTALE	DURÉE PRÉSENTIEL	DURÉE DISTANCIEL	CALENDRIER PRÉVISIONNEL	N° PAGE
	CNP-R	35 H	35 H	-	21 - 25 octobre 2024	12
	CNP-R	35 H	-	35 H	04 - 08 novembre 2024	14
	CNP-R	28 H	28 H	-	12 - 15 novembre 2024	16
	CNP-R	28 H	28 H	-	12 - 15 novembre 2024	18
	CNP-R	21 H	21 H	-	18 - 20 novembre 2024	20
	CNP-R	21 H	21 H	-	11 - 13 décembre 2024	22
	CNP-R	35 H	28 H	7 H	27 - 30 janvier 2025 - 27 février 2025 (dist.)	24
	CNP-R	21 H	21 H	-	10 - 12 février 2025	26
	CNP-R	35 H	35 H	-	17 - 21 mars 2025	28
	CNP-R	21 H	21 H	-	24 - 26 septembre 2024	30
	CNP-R	21 H	21 H	-	25 - 27 septembre 2024	32
	CNP-R	21 H	21 H	-	10 - 12 mars 2025	34
née	CNP-R	28 H	21 H	7 H	12 - 14 mars 2025 - 6 mai 2025 (dist.)	36
	CNP-R	28 H	28 H	-	22 - 25 avril 2025	38
	CNP-R	42 H	35 H	7 H	15 octobre 2024 (dist.) 15 - 17 janvier 2025 (prés.) 27 mars 2025 (dist.)	40
	CNP-R	21 H	21 H	-	23 - 25 octobre 2024	42
	CNP-R	35 H	35 H	-	17 - 21 mars 2025	44
	CNP-R	28 H	21 H	7 H	26 - 28 mars 2025 - 6 mai 2025 (dist.)	46
	Région	35 H	21H	14 H	À la demande	48
	Région	21 H	21H	*	À la demande	50
	Région	35 H	35 H	*	À la demande	52
	Région	21 H	21 H	-	À la demande 24.1 Est : 17 - 19 septembre 2024 24.2 Ouest : 24 - 26 septembre 2024	54
	Région	21 H	21 H	-	À la demande	56
	Région	28 H	28 H	-	À la demande	58



CNP-R

23, route de Blois
45380 CHAINGY

cnp.chaingy@mfr.asso.fr
02 38 46 67 67

Appréhender de nouvelles approches éducatives diversifiées en formation alternée

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Directeurs, directrices, moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, surveillants, surveillantes, maîtres, maîtresses de maison, AVS/AESH.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans des activités d'apprentissages ou d'accompagnement éducatif des publics accueillis en MFR.
- Disposer d'un projet à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

De façon générale, le rapport aux autres et les modalités relationnelles dans le monde actuel évoluent et se traduisent chez les adolescents par des comportements, des regards sur eux-mêmes et sur l'autre, parfois déconcertants. Bien que les modes d'accompagnement des individus et des groupes en MFR restent globalement adaptés, les collègues se sentent parfois dans des impasses, démunis et "mal équipés" vis-à-vis de ces nouveaux comportements. Des pratiques innovantes montrent que, malgré ces constats, d'autres modalités d'exercice de l'autorité et de l'accompagnement éducatif peuvent apporter des réponses, au bénéfice des personnes, des groupes, de l'équipe et des partenaires de formation.

OBJECTIFS

D'évolution

- Comprendre et analyser une situation éducative.
- S'initier à d'autres modalités d'exercice de l'autorité et de l'accompagnement éducatif.

Pédagogiques

- Actualiser sa compréhension des comportements et du regard des adolescents sur eux-mêmes et sur les autres.
- Identifier les compétences psycho-sociales mobilisables chez les adolescents dans les divers temps et activités de l'alternance.
- S'approprier des outils, démarches favorisant le développement des CPS chez les alternants.

CONTENU DE LA FORMATION

- Analyse et enrichissement des pratiques d'accompagnement éducatif.
- Apports et réflexion sur des réponses partenariales aux besoins et comportements des adolescents.
- Éléments repères sur les usages numériques des jeunes.
- Découverte et pratiques d'approches innovantes dans la compréhension de "situations-problèmes" rencontrées en MFR.
- Postures, démarches et outils à mettre en œuvre, s'appuyant sur la Discipline Positive.
- Ateliers d'appropriation de l'outillage et de mise en projet individuel.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour et smartphone, écouteurs/casque.

Méthodes pédagogiques

- Interventions et apports d'éléments repères, d'outils, de supports.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Mises en situations à partir des expériences des participants.
- Témoignages d'expériences.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Savoir identifier les leviers et les freins des individus et des collectifs de travail.
- Diversifier sa compréhension des comportements adolescents.
- Mettre en œuvre des démarches outillées découvertes durant la session pour adapter sa posture éducative.
- Initier une réflexion en faveur d'un accompagnement concerté en équipe.
- Exercer sa réflexivité sur sa pratique.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christel MELOSI et intervenant.e.s expert.e.s (FRAPS, CRIJ, comédien...).

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 21 au 25 octobre 2024</p>	 <p>35 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 1 015 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 225 € /pers</p>

Renforcer les dynamiques de l'accompagnement en formation : alternance, outils et partenariat

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices souhaitant revisiter leurs pratiques d'accompagnement avec les partenaires de la formation par alternance.
- Moniteurs, monitrices en session de remplacement (39 heures).
- Minimum 8 personnes, maximum 12 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans les activités impliquant des apprentissages et l'accompagnement des publics accueillis à la MFR.
- Disposer d'un projet à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Disposer d'un ordinateur à jour et dont les fonctionnalités, micro et caméra, sont opérationnelles.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'évolution constante des sphères familiales et professionnelles, la rapidité des flux d'information, nous amènent à questionner nos pratiques de l'alternance avec nos partenaires. En effet, si nous considérons que l'expérience est première dans le processus d'apprentissage, comment accompagner en partenariat l'alternant ? Pour qu'elle devienne réellement féconde, elle nécessite d'être explicitée, exploitée, analysée. C'est à cette seule condition qu'elle devient source d'apprentissages et de construction de capacités. Les évolutions de la formation posent la question de la manière et de l'outillage pour accompagner ce processus pour les jeunes et les adultes en formation par alternance.

OBJECTIFS

D'évolution

- Initier individuellement et collectivement de nouvelles stratégies pédagogiques de mise en œuvre de l'alternance.

Pédagogiques

- Questionner ses pratiques de la pédagogie de l'alternance à visée intégrative.
- Identifier des moyens de construire et maintenir des partenariats à des fins pédagogiques et d'accompagnement.
- Découvrir de nouvelles formes d'outillage d'une pédagogie de l'alternance.

CONTENU DE LA FORMATION

- Outils de l'alternance.
- La valorisation des acquis et de l'expérience.
- Rôle et place des acteurs de la formation au regard des dispositifs de formation et du territoire (Formation initiale, apprentissage, formation continue ...).
- Dimension partenariale : Repérage, mobilisation, coopération, collaboration.
- Mise en œuvre et animation d'un comité de pilotage.
- Relations avec les familles, les relais éducatifs...
- Les situations d'accompagnement.
- Place de l'innovation pédago-éducative.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Interventions, témoignages.
- Atelier de mise en projet de chaque participant.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Concevoir des modes relationnels et interactionnels favorisant l'agir collaboratif.
- Construire et mettre en œuvre une « ingénierie partenariale » efficace, au service de l'apprenant.
- Intégrer les évolutions, les enjeux, les attentes pour penser.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christine BEYLER et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



	Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	Du 04 au 08 novembre 2024	35 heures tout distanciel, synchrone et asynchrone
	Distanciel – classe virtuelle w@lter accessible sur espace de formation dédié	PÉDAGOGIQUE 1 015 € /pers.	

Développer ses ressources et ses pratiques pour conduire le nouveau thème socio-économique et culturel « le travail en mutation » en BTSa

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs/monitrices, intervenants en économie générale, en expression, en ESC et conduisant l'épreuve 1 commune à tous les BTSa.
- Directeurs, directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Être en responsabilité des Modules M 21 et/ou M 22 (BTSa non rénovés) ou du bloc 1 "s'inscrire dans le monde d'aujourd'hui" des BTSa rénovés.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le thème culturel et socio-économique des classes de BTSa (toutes options) pour les sessions d'examens 2025 et 2026 est "le travail en mutation". La conduite de ce thème constitue un enjeu important pour les apprenants, en termes d'ouverture sur la culture socio-économique et citoyenne, de développement de capacités argumentatives, ainsi qu'au regard du poids de l'épreuve terminale (E1) dans les résultats à l'examen.

Cette session vise à permettre aux moniteurs, monitrices de collecter et étoffer les ressources nécessaires pour conduire le thème socio-économique et culturel des BTSa. Les apports, travaux et échanges de pratiques viseront à enrichir les éléments didactiques de cette thématique. Il s'agit d'un temps privilégié de partage et de prospective pour tout moniteur de BTSa.

OBJECTIFS

D'évolution

- Construire une démarche pédagogique pluridisciplinaire, dans le cadre d'une formation alternée, permettant les apprentissages visés dans la conduite de l'épreuve terminale E1.
- Favoriser une approche expérientielle des apprentissages pour mettre les jeunes en condition de réussite.
- Faire vivre le thème socio-culturel dans le plan de formation dans le cadre des rénovations.

Pédagogiques

- Questionner les pratiques pédagogiques liées à la conduite du thème, en formation par alternance.
- Penser et construire l'outillage d'accompagnement et d'acquisition des capacités visées, y compris les situations d'évaluation.
- Travailler les plans de formation en pluridisciplinarité en intégrant une progression des apprentissages.

CONTENU DE LA FORMATION

- Apports multidisciplinaires en lien avec le thème.
- Recherches de ressources documentaires.
- Construction de séquences pédagogiques, de situations d'apprentissages et d'évaluations.
- Mise en pratique opérationnelle des attendus des référentiels.
- Atelier d'appropriation de l'outillage et de mise en projet.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Échanges et mutualisation de pratiques.
- Recherches de ressources documentaires (Bibliothèque du CNPR, internet, ressources apportées par les participants), en individuel et en sous-groupe
- Ateliers de construction de fiches ressource :
 - en lien direct avec le thème
 - sur des dimensions spécifiques du M21 et du M22 (construire un plan de progression sur les deux années)
- Construction de séquences pédagogiques multi-supports.
- Interventions / Témoignages de pratiques / Visite d'étude.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Conduire la démarche pédagogique pluridisciplinaire, en formation alternée, permettant les apprentissages visés.
- Intégrer à sa démarche pluridisciplinaire les apprentissages expérientiels contribuant à la construction de la culture et la citoyenneté des alternants comme de compétences argumentatives.
- Maintenir une démarche réflexive sur ses pratiques et les finalités des modules

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Hervé KOENIG, Bernard LE ROUX et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 Responsable : Hervé KOENIG herve.koenig@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67 07 48 15 44 45	 Du 12 au 15 novembre 2024	 28 heures en présentiel
	 Au CNP-R des MFR à Chaingy	 PÉDAGOGIQUE 812 € /pers.
		 HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 172 € /pers

AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE NIV.1

Construire son identité professionnelle et coordonner son action en équipe éducative

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Auxiliaire de vie scolaire.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Exercer des fonctions d'accompagnement des alternants en situation de handicap..
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'accueil de publics à besoins spécifiques reconnus au sein des MFR induit le recrutement d'auxiliaire de vie scolaire, afin de répondre aux attentes des notifications MDPH et aux besoins des alternants concernés. La fonction d'AVS implique de travailler en équipe afin de contribuer à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé du jeune en situation de handicap, tant à travers ses interactions avec les parties prenantes de la formation, que par son accompagnement dans les activités de formation et de la vie résidentielle.

Ceci nécessite pour l'AVS d'appréhender son contexte professionnel, tant d'un point de vue réseau MFR, que formation alternée à visée intégrative. L'AVS doit aussi saisir son rôle, sa place, ses missions dans l'équipe pédagogique pour faciliter la coordination de l'accompagnement tant au sein de l'équipe pédagogique qu'avec les partenaires de formation et de suivi.

OBJECTIFS

D'évolution

- Développement des compétences.

Pédagogiques

- Appréhender son environnement professionnel : réseau et fonctions en MFR, formation alternée, inclusion.
- Contextualiser et s'approprier ses missions, son rôle, sa place au sein de l'équipe, dans la conduite de la formation alternée.
- Identifier les leviers de collaboration et de coopération avec les acteurs et partenaires de la formation alternée.
- Comprendre ce que sont les troubles des apprentissages et de la relation.
- Identifier précisément le processus de reconnaissance du handicap.
- Elaborer un projet visant à mobiliser les apprentissages de la session.

CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre d'intervention : réseau MFR, système de formation alternée, à visée intégrative.
- Cadre législatif et processus de RQTH, notification
- Les publics à besoins spécifiques accueillis en MFR : effets du handicap au quotidien
- Rôle, missions de l'AVS dans le système de formation alternée,
- Le suivi et l'accompagnement de l'alternant en situation de handicap en équipe éducative MFR
- Identité et posture professionnelle au sein d'une équipe éducative d'accompagnement en formation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes à partir des projets de chacun des participants.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Vivre sa fonction au sein d'une équipe éducative, s'adapter à son contexte et à ses missions.
- Identifier les collaborations, coopérations nécessaires au suivi global de chaque bénéficiaire d'une aide humaine.
- Contribuer en équipe et en partenariat au suivi et à l'accompagnement de l'alternant en situation de handicap.
- Concevoir et conduire des stratégies collaboratives en équipe pour faciliter la mise en oeuvre de l'accompagnement individualisé ou mutualisé.
- Adapter sa posture aux diverses situations d'accompagnement dans les apprentissages et les situations sociales et relationnelles de vie résidentielle.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 12 au 15 novembre 2024</p>	 <p>28 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 812 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 172 € /pers</p>

AUXILIAIRE DE VIE SCOLAIRE NIV.2

Outiller ses pratiques d'accompagnement individualisés et mutualisés des alternants à besoins spécifiques

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, AVS.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Conduire des activités d'apprentissages et d'accompagnement avec les alternants individuellement et collectivement.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'accueil de publics à besoins spécifiques reconnus au sein des MFR induit le recrutement d'auxiliaire de vie scolaire, afin de répondre aux attentes des notifications MDPH et aux besoins des alternants concernés.

La fonction d'AVS, si elle implique de connaître l'environnement de travail et de contribuer en équipe à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé du jeune en situation de handicap (cf fiche N°4), elle nécessite par ailleurs de devenir force de proposition pour outiller l'accompagnement des alternants, en MFR comme en stage.

Quelles adaptations et quels outils, pour quelles difficultés ou quel handicap ? Comment prendre en compte les recommandations notifiées et faciliter leur mise en œuvre en équipe ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Adopter une démarche d'analyse de pratiques pour faciliter l'adaptation aux évolutions de formation et changements sociétaux.
- Accompagner les apprenants dans leur démarche réflexive.
- Se saisir d'une méthode d'accompagnement qu'est l'explicitation.

Pédagogiques

- Découvrir des méthodes, techniques, outils, applications mobilisables dans le cadre de l'accompagnement individualisé ou mutualisé.

CONTENU DE LA FORMATION

- Posture, collaboration, coopération en formation alternée.
- Méthodes, techniques, outillages d'aide et adaptation.
- Les aménagements d'examen.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports notionnels et pédagogiques.
- Analyse de pratiques.
- Témoignages d'expériences.
- Ateliers d'appropriation et mise en pratique d'explicitation à partir d'une situation choisie par chaque participant.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.



COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- S'outiller pour s'adapter et adapter tant son accompagnement aux situations de formation et d'apprentissages qu'aux compétences et habiletés de l'alternant.
- Définir les stratégies et méthodes d'accompagnement individualisé/mutualisé dans les apprentissages aux besoins des alternants.
- Veiller à la sécurité, à la mobilité de l'alternant et à la mise en place du matériel adapté à la MFR.
- Collaborer avec le référent handicap/ le responsable de groupe concernant le choix des adaptations nécessaires en stage.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Sébastien GOURDIN, Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



<p>Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	<p>Du 18 au 20 novembre 2024</p>	<p>21 heures en présentiel</p>
	<p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	<p>PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.</p>
		<p>HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 119 € /pers</p>

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices intervenant en bac professionnel.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans des modules scientifiques des filières de bac professionnel.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réforme du tronc commun des Bac professionnel conduit à revoir totalement l'enseignement des disciplines scientifiques. En effet, la finalité de ce bloc de compétences B1 vise à favoriser l'acquisition d'une culture scientifique et à développer l'esprit critique chez les apprenants. L'interdisciplinarité s'impose pour répondre aux attendus du référentiel, notamment à la démarche de thème, et contribuer au développement des compétences visées chez les alternants. Cette rénovation peut être un levier pour prendre davantage appui sur le vécu en milieu professionnel, sur des visites ou des voyages d'études, afin de favoriser l'émergence d'un raisonnement scientifique chez les apprenants.

OBJECTIFS

D'évolution

- Initier individuellement et collectivement de nouvelles stratégies pédagogiques de l'alternance à visée intégrative.
- Renforcer les stratégies d'ingénierie pédagogique.

Pédagogiques

- S'approprier les compétences essentielles en matière de durabilité (ONU 2015).
- Questionner les pratiques pédagogiques liées à ce bloc de compétences.
- Travailler le plan de formation en pluridisciplinarité en intégrant une progression des apprentissages.
- Identifier les situations de l'alternance contribuant au sens des apprentissages pour les alternants.

CONTENU DE LA FORMATION

- Compréhension des attendus de formation du bloc de compétences B1.
- Echange de pratiques sur les plans de formation MG1 mis en place.
- Place du vécu dans la mise en place du module.
- Construction de séquences pédagogiques.
- Elaboration de CCF.
- Initiation au langage Python.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Interventions, témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.



COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Construire et conduire une démarche pédagogique pluridisciplinaire en formation alternée permettant les apprentissages visés dans le module MG1.
- Mettre en œuvre une démarche réflexive.
- Penser et construire de l’outillage scientifique.

Développer un esprit de collaboration afin de créer une communauté de moniteurs/monitrices capables d’échanger sur la mise en place de cette rénovation. Les ressources seront en ligne sur la plateforme W-@lter dédiée au groupe de travail et les échanges pourront se poursuivre en ligne au-delà de la session.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Bernard LE ROUX et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L’ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L’ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d’apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 Responsable : Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	 Du 11 au 13 décembre 2024	 21 heures présentiel
	 Au CNP-R des MFR à Chaingy	 PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.
		 HÉBERGEM^T/RESTAURAT[°] 119 € /pers

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, référents et référentes handicap.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Animer ou accompagner des activités d'apprentissage avec des alternants à besoins particuliers ou assurer une mission de référent.e handicap.
- Disposer d'un projet de pratiques professionnelles à décliner avec les méthodes ou les outils abordés en session.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Dans un contexte de démarche qualité, d'école inclusive, de plus en plus de familles se tournent vers les MFR pour scolariser leurs jeunes en situation de handicap. Cette situation renforce l'hétérogénéité des groupes, questionne les pratiques pédagogiques, les méthodes d'apprentissage, les leviers pour atteindre les exigences de formation, les conditions d'immersion professionnelle. Ce contexte renvoie les équipes à la question du rôle du référent handicap, de l'AVS, du moniteur, des limites professionnelles...

La diversité des troubles et de leurs effets dans la vie quotidienne de l'alternant (dys, troubles de l'attention, troubles du spectre autistique...), la méconnaissance de leurs mécanismes empêche d'appréhender les collaborations comme les stratégies pédaگو-éducatives nécessaires pour accompagner les apprentissages et l'élaboration du projet personnel et professionnel. Cette session conduite sous forme d'ateliers permettra à chacun selon son rôle, de développer, adapter ses pratiques à l'accueil et l'accompagnement de publics à besoins particuliers.

OBJECTIFS

D'évolution

- Construire la place des différents acteurs dans l'accompagnement inclusif dans la formation alternée.
- Construire collectivement des dispositifs d'accompagnement inclusif.
- Identifier et solliciter un réseau de partenaires acteurs dans le champ du handicap.
- initier un projet favorisant les environnements capacitants.

Pédagogiques

- Comprendre ce que sont les troubles des apprentissages et leurs effets au quotidien.
- Appréhender des méthodes, favorisant l'accompagnement dans les apprentissages et l'élaboration du projet personnel et professionnel.
- Identifier des techniques, des outils, numériques ou pas contribuant à développer ses stratégies de conception, d'animation d'activités pédagogiques et d'évaluation des apprentissages.
- Clarifier le rôle et la place du référent handicap, de l'AVS, des membres de l'équipe éducative et des partenaires.
- Questionner, la mise en oeuvre des dispositifs et leur dimension capacitante.
- Questionner la relation éducative et développer une posture professionnelle adaptée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Echange et analyse de pratiques d'accompagnement dans les apprentissages.
- Apports sur le fonctionnement du cerveau et sur les troubles spécifiques.
- Législation et la MFR inclusive .
- La question de l'accueil et de l'engagement réciproque : MFR-Famille-Apprenant-Maître de stage.
- Réseau et accompagnement partenarial.
- Rôles, missions, postures et fonctions pédaگو-éducatives au sein de l'équipe.
- Autonomie et environnements capacitants.
- Mise en projet et appropriation d'outillages.
- Techniques et méthodes d'individualisation, outils numériques.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, tableau interactif.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Mutualisation des pratiques et outils.
- Interventions: orthophoniste, référent handicap, AVS/AESH, direction, Conseil d'administration.
- Apports théoriques et pédagogiques issus des neurosciences.
- Découvertes de techniques, méthodes, outils...

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel et distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Collaborer en équipe à l'accueil des publics à besoins particuliers à la MFR.
- Coopérer à la mise en place des aides, aménagements nécessaires à la MFR et en stage.
- Travailler avec le réseau de partenaires à l'élaboration du parcours et à l'accompagnement de l'alternant à besoins particuliers.
- Adapter sa posture, ses supports pédagogiques et la conduite des activités à l'hétérogénéité du groupe d'alternants.
- Construire des environnements capacitants.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



	Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	Du 27 janvier au 30 janvier 2025 27 février 2025 (distanciel)	- 28 heures en présentiel - 7 heures à distance Total de 35 heures
		Au CNP-R des MFR à Chaingy	PÉDAGOGIQUE 1 015 € /pers.
			HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 172 € /pers

Accompagner et consolider la conduite des BTS réformés ESF et SP3S

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, directeurs, directrices, cadre de fédérations, ...
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans les activités impliquant des apprentissages et l'accompagnement des publics accueillis à la MFR.
- Disposer d'un projet à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les alternants en BTS ESF et SP3S viennent de passer en juin 2024 leur première session d'examen réformée. Cette réforme s'appuie sur l'approche par bloc de compétences, explorés à partir de situations professionnelles concrètes, et induit la modularisation

Que peut-on apprendre de cette première expérience ? Que peut-on en retenir en termes d'ingénierie des plans de formation construit à partir de blocs de compétences et de situations professionnelles concrètes ? Comment adapter les situations d'évaluation intégratives aux réalités de l'examen terminal ?

Cette session vise à favoriser la dynamique de réseau MFR, à accompagner les équipes dans des échanges de pratiques, dans la construction de leur ingénierie de formation. Pour y contribuer, il s'agit d'explorer des outils sur le développement des compétences psychosociales, sur la réflexivité chez les apprenants, mais aussi de développer des stratégies de maintien dans la formation en apprentissage en formation supérieure.

OBJECTIFS

D'évolution

- Permettre aux équipes d'approfondir, de consolider la conduite des BTS en blocs de compétences.
- Partager une vision à plus long terme de la formation supérieure pour faciliter l'entrée en DE et en licence professionnelle.
- Favoriser une dynamique de réseau MFR dans la conduite des BTS ESF et SP3S.

Pédagogiques

- Consolider l'approche en blocs de compétences en formation alternée.
- Consolider les plans de formation et les situations d'évaluation en tenant compte de la session d'examen de juin 2024.
- Apporter des outils sur le développement des compétences psychosociales, sur la réflexivité des apprenants.
- Mieux appréhender l'entrée en apprentissage en formation supérieure..

CONTENU DE LA FORMATION

- Consolidation du fonctionnement en blocs de compétences
- Amélioration et adaptation des plans de formation
- Co-construction de nouvelles situations d'évaluation
- Favoriser le développement attendu des compétences psychosociales ainsi que la réflexivité des apprenants



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Capitalisation de l'expérience, interventions exercices, atelier, mise en perspective et en projet.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Adapter ses stratégies d'ingénierie de formation alternée au service d'un plan de formation centré sur une approche par bloc de compétences.
- Outiller ses pratiques pédagogiques et d'animation inter-modulaires.
- Construire des situations d'évaluation intégrative.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Hervé KOENIG et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Hervé KOENIG hervé.koenig@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 10 au 12 février 2025</p>	 <p>21 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 119 € /pers</p>

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS**Salarié.e.s**

- Moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, directeurs, directrices, secrétaires, maîtres, maîtresses de maison, cadres de fédération.
- Minimum 8 personnes - Maximum 15 personnes.

Pré-requis

- Assurer une mission au sein du réseau MFR.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les professionnels de la formation et de l'éducation, à l'image de la société, sont confrontés à des changements noitres en termes de rythmes, d'organisation, d'activités, de communication ...Au regard de la mission des personnels en MFR qui est d'accompagner la personne dans sa singularité, son environnement, son projet, plus que jamais, cela suppose une posture professionnelle associant, sérénité, bien-être, aisance relationnelle...et avant tout connaissance et maîtrise de soi.

OBJECTIFS**D'évolution**

- Se connaître, gérer ses émotions.
- Prendre de la distance et se ressourcer.

Pédagogiques

- Améliorer « l'estime de soi » pour une meilleure maîtrise de soi, personnelle et professionnelle.
- Explorer des moyens pour se ressourcer et gagner en aisance relationnelle.
- Connaître et mobiliser ses ressources et les ressources de proximité pour faire face aux pressions du quotidien.

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaissance de soi :
 - Qui suis-je ? Ce que je veux ? Ce que j'attends de l'autre ? Comment je l'exprime ? Ce que je veux et peux changer ?
- Gestion des émotions et stratégies personnelles.
- Lecture de son environnement (relationnel, matériel...) le comprendre, y trouver sa place pour définir ses stratégies.
- Découverte et appropriation de méthodes pour se ressourcer (ludiques, créatives, corporelles...).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**Moyens pédagogiques**

- Supports pédagogiques.
- Matériel de vidéoprojection.
- intervenants spécialisés.

Méthodes pédagogiques

- Échanges et mutualisation de pratiques.
- Ateliers, productions individuelles et collectives, témoignages.
- Analyse de pratiques.
- Séances d'activités ludiques, créatives, corporelles...

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.



COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Adapter ses stratégies d'interactions professionnelles et humaines.
- Connaître et mobiliser ses ressources et les ressources proximales pour agir au quotidien.
- Mobiliser ses ressources pour agir efficacement dans un contexte contraint.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Marie BLUTEAU et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsables : Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 17 au 21 mars 2025</p>	 <p>35 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 1 015 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEM^T/RESTAURAT^O 225 € /pers</p>

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS**Salarié.e.s**

- Directeurs, directrices, cadre de fédérations, délégué.e.s pédagogiques
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Être expérimenté sur son poste de travail.
- Avoir envie de transmettre ses savoir-faire.
- Être tuteur d'un nouveau salarié ou apprenti ou, être en voie de le devenir.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les MFR qui embauchent de nouveaux collègues ou apprentis ont à veiller à leurs conditions d'accueil et d'intégration, afin qu'ils disposent des repères pour s'engager dans leurs fonctions et missions.

Une part importante de la professionnalisation des nouveaux salariés ayant lieu en situation de travail, ceci nécessite un accompagnement rapproché par un tuteur de proximité désigné.

La mission tutorale, par laquelle le tuteur accompagne le tutoré dans la construction de son identité professionnelle, invite à développer des pratiques de tutorat et une posture adaptée au contexte singulier d'accompagnement d'un collègue tant dans sa prise de poste que dans sa formation.

OBJECTIFS**D'évolution**

- Se positionner en tant que tuteur.
- Faire le point sur ses compétences pour les transférer.
- Développer les situations apprenantes et ses compétences d'évaluation.

Pédagogiques

- Identifier le contexte tuteur et ajuster l'accompagnement du tutoré à ses spécificités en encourageant sa montée en compétences.
- Planifier des missions et un parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences.
- Evaluer la progression et formaliser les acquis du tutoré.
- Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours.

CONTENU DE LA FORMATION

- Identifier les spécificités du tutorat professionnel en MFR.
- Comprendre et intégrer le rôle et les fonctions du tuteur en MFR.
- Acculturer aux valeurs de l'Institution MFR (association de familles, pédagogie de l'alternance, travail d'équipe...).
- Mettre en place une méthodologie d'organisation du tutorat.
- Identifier les publics à accompagner, comprendre leurs motivations et leurs attentes.
- Développer des compétences relationnelles et pédagogiques en tant que tuteur.
- S'approprier les outils du tutorat.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour et smartphone, écouteurs / casque.

Méthodes pédagogiques

- Interventions et apports d'éléments repères, d'outils, de supports.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Mises en situations à partir des expériences des participants.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- S'approprier la fonction tutorale.
- Développer sa posture de réflexivité au service du tutorat.
- Développer les compétences d'accompagnement et d'évaluation.
- Assurer le lien entre les différents acteurs.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christel MELOSI, témoins et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 24 au 26 septembre 2024</p>	 <p>21 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT^O 119 € /pers.</p>

Comprendre et anticiper la réforme en BTSa DATR (Développement et Animation de projets TeRritoriaux)

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteur, monitrice, directeur, directrice.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Coordonner-Conduire-Former en BTSa DATR.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réforme d'ampleur des BTSa engagée en 2022 se poursuit jusqu'en 2026.

Applicable dès la rentrée de septembre 2025, le référentiel rénové du BTSa DATR vise à une meilleure corrélation entre formation et emploi, portant l'ambition de répondre aux évolutions des emplois, ainsi qu'à l'intégration des transitions agroécologiques et numériques. Parallèlement se pose la question de s'engager dans la semestrialisation.

Cette rénovation vise à donner une meilleure lisibilité des formations de l'enseignement supérieur et à faciliter la mobilité dans le cadre des parcours de formation. Il s'agit d'aller vers une nouvelle architecture des formations avec à la clé, le passage à la certification et l'inscription dans le cursus LMD. Cette rénovation conduit les MFR à questionner leur ingénierie pédagogique et de formation.

En effet, il s'agit de construire un plan de formation mettant en cohérence le développement de compétences expérimentielles, par la création d'Unités d'Enseignement pertinentes et progressives.

De plus, il s'agit d'imaginer des situations d'évaluation intégratives qui permettent aux alternants de valider un ensemble cohérent de capacités issues des blocs de compétences. Enfin, au-delà, il s'agit de disposer des informations stratégiques nécessaires au choix de la semestrialisation du BTSa DATR.

OBJECTIFS

D'évolution

- Construire une démarche pédagogique dans le cadre d'une formation alternée permettant les apprentissages visés par capacités.
- Favoriser une approche expérimentielle des apprentissages pour mettre les alternants en condition de réussite.
- Améliorer la lisibilité et donc l'identité du diplôme.
- Collaborer en équipe au pilotage et à la conduite de formation.
- Avoir une vision à long terme de la formation supérieure en BTSa DATR.

Pédagogiques

- Comprendre la logique de formation par blocs de compétences pour une écriture des capacités qui ouvre la voie à la construction d'unités d'enseignement et de situations d'évaluations diversifiées et intégratives.
- Appréhender la méthodologie permettant d'intégrer les enjeux et les contextes locaux pour donner du sens aux situations professionnelles.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation de la réforme.
- Concevoir un itinéraire d'alternance cohérent.
- Comprendre les enjeux stratégiques de la semestrialisation.
- Mise en pratique opérationnelle des attendus du référentiel DATR réformé.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes à partir des projets de chacun des participants.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Conduire ses activités pédagogiques en inter modularité et investir les situations d'évaluation intégratives.
- Savoir adapter les situations d'évaluation à la conduite de la formation :
 - soit exclusivement en ECCF (BTSA semestrialisés).
 - soit en ECCF et en épreuves terminales (BTSA non semestrialisés).
- Mettre en œuvre une démarche réflexive.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Hervé KOENIG et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 Responsable : Hervé KOENIG herve.koenig@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	 Du 25 au 27 septembre 2024	 21 heures en présentiel
	 Au CNP-R des MFR à Chaingy	 PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.
		 HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 119 € /pers

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs et directrices.
- Minimum 8 personnes, maximum 20 personnes.

Pré-requis

- Assurer une mission de coordination pédagogique en BTSa.
- Disposer d'un projet de semestrialisation des BTSa dans sa MFR
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réforme des BTSa de 2022 à 2026 est une réforme d'ampleur. Les seize spécialités voient leurs référentiels rénovés afin de mieux répondre aux évolutions des emplois et d'intégrer les transitions agroécologiques et numériques. Cette rénovation vise à donner une meilleure lisibilité des formations de l'enseignement supérieur et à faciliter les mobilités dans le cadre des parcours de formation. Il s'agit d'aller vers une nouvelle architecture des formations avec à la clé, le passage à la certification et l'inscription dans le cursus LMD.

L'Arrêté du 8 juillet 2021 et la note de service DGER/SDES/2022-54 posent la base légale pour semestrialiser les BTSa. Cette rénovation conduit les MFR à questionner leur ingénierie pédagogique et de formation en créant des Unités d'Enseignement, par semestre étanche, qui intègrent l'ensemble des capacités intermédiaires, sans épreuves terminales. Il s'agit donc de construire de nouveaux plans de formation mettant en cohérence le développement de compétences expérientielles et le cadre d'Unités d'Enseignement, qui, associées à des situations d'évaluation intégratives, permettent aux alternants de valider un ensemble cohérent de capacités issues des blocs de compétences.

OBJECTIFS

D'évolution

- Améliorer la lisibilité et donc l'identité du diplôme.
- Collaborer en équipe au pilotage et à la conduite de formation.
- Avoir une vision à long terme de la formation supérieure.
- Inscrire la formation de manière dynamique dans les changements en cours.

Pédagogiques

- Comprendre la logique de formation par blocs de compétences pour une écriture des capacités qui ouvre la voie à la construction d'unités d'enseignement et de situations d'évaluations diversifiées et intégratives.
- Appréhender la méthodologie permettant d'intégrer les enjeux et les contextes locaux pour donner du sens aux situations professionnelles.
- Mettre en place une ingénierie pédagogique en semestres étanches avec la répartition de 30 ECTS par semestre.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation et compréhension des enjeux de la réforme.
- Présentation des intérêts et des contraintes partagés de la semestrialisation pour les apprenants, pour les équipes, pour l'établissement.
- Elaboration d'un cadre de plan de formation, tenant compte des contraintes liées à la semestrialisation.
- Travail collectif sur la base du dossier d'habilitation à construire.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences, interventions.
- Travaux de groupes.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Concevoir un plan de formation adapté aux exigences de la réforme.
- Intégrer et gérer les bénéfices et contraintes de la semestrialisation.
- Conduire le BTSa selon les stratégies pédagogiques adaptées aux exigences et au cadre évolutif de la formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Hervé KOENIG et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Hervé KOENIG hervé.koenig@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 10 au 12 mars 2025</p>	 <p>21 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT^O 119 € /pers.</p>

Intégrer des éclairages de neurosciences à ses pratiques pédago-éducatives pour favoriser l'engagement des publics en formation alternée

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, AVS, directeurs et directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Disposer d'un projet de mise en œuvre des pratiques découvertes en session.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Si l'enfance est le temps de l'apprentissage des règles et du respect de l'autorité, l'adolescence est le temps de l'apprentissage progressif de l'autonomie et de la responsabilité, qui suppose l'engagement, partie prenante de la construction identitaire et professionnelle de l'individu.

Comment accompagner les publics accueillis en MFR à se connaître, s'auto-déterminer pour qu'ils s'engagent et tirent le meilleur bénéfice de leur parcours de formation alternée ? Comment la posture professionnelle peut-elle favoriser/contribuer à l'engagement à travers des stratégies pédago-éducatives choisies ?

La vulgarisation des recherches en neurosciences des 10 dernières années, nous invite à nous pencher sur leur intégration aux pratiques d'accompagnement et de formation alternée afin de favoriser les apprentissages, leurs sens, l'orientation, les dynamiques d'animation des séances/ séquences pédagogiques.

OBJECTIFS

D'évolution

- Apprendre à situer l'alternant dans ses pratiques d'apprentissages et la connaissance de soi.
- Appréhender des besoins d'accompagnement méthodologiques ou techniques.

Pédagogiques

- Comprendre le développement cognitif opéré au cours de l'adolescence.
- Saisir l'évolution des besoins physiologiques au fil de l'adolescence.
- Appréhender les phases de la construction identitaire de l'adolescent.
- Découvrir des méthodes et techniques d'animation et d'accompagnement dans les apprentissages pouvant contribuer à l'engagement, l'autonomie, la responsabilisation de l'adolescent.

CONTENU DE LA FORMATION

- Évolution et transformation du cerveau.
- Gestion des émotions, interactions sociales, vie de groupe.
- Place du sommeil, de l'alimentation, du jeu.
- Développement des fonctions exécutives : s'organiser, s'auto-évaluer, raisonner.
- Les étapes de construction de l'identité à l'adolescence.
- Méthodes et stratégies d'apprentissages, d'animation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux individuels d'appropriation des techniques et méthodes.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel et distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Positionner l'alternant dans ses pratiques d'apprentissages et dans la connaissance de soi pour situer ses besoins d'accompagnement méthodologiques ou techniques.
- Adapter sa posture professionnelle et ses pratiques d'animation et d'accompagnement pour favoriser l'engagement des alternants en formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christine BEYLER, des témoins et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 12 au 14 mars 2025 6 mai 2025 (dist.)</p>	 <p>- 21 heures en présentiel - 7 heures à distance Total de 28 heures</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 812 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT^O 119 € /pers.</p>

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS**Salarié.e.s**

- Moniteurs, monitrices, directeurs et directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Avoir une mission de développement de formations dans sa MFR et avoir un projet de formation.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La mission première d'une MFR est de participer au développement du territoire par la formation. Dans un contexte de concurrence renforcée, elle se doit de structurer ses compétences en ingénierie de formation et ses liens avec les acteurs du territoire.

Pour mettre en œuvre les stratégies de développement définies par le CA et élaborer une offre de formation pertinente et variée, qui répond aux besoins et aux évolutions territoriales, professionnelles et sociétales, le chargé de développement occupe une fonction charnière entre administrateurs, direction et équipe, en impulsant une dynamique d'innovation et de développement.

OBJECTIFS**D'évolution**

- Disposer des compétences en ingénierie de formation et en stratégies de communication.

Pédagogiques

- Organiser sa veille et analyser les besoins.
- Intégrer le schéma de développement défini par le CA de la MFR.
- Elaborer et co construire les offres de formation.
- Contribuer à accompagner les publics dans leur engagement sur le terrain professionnel.

CONTENU DE LA FORMATION

- Acteurs du territoire et partenariat
- Veille économique, sociale et sur les innovations (professionnelle, pédagogique, territoriale)
- Analyse de besoins
- Outils d'ingénierie de formation
- Accompagnement des publics en entreprise
- Communication: événements, médias, prise de parole

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**Moyens pédagogiques**

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour et éventuellement un smartphone.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.



COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Veiller et écouter les besoins du territoire, des milieux professionnels et des institutions.
- Intégrer les stratégies et axes de développement de la MFR.
- Développer l'offre de formation.
- Favoriser la collaboration d'équipe et le développement de pratiques innovantes.
- Communiquer à travers des événements, les médias.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christine BEYLER, des témoins et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 22 au 25 avril 2025</p>	 <p>28 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 812 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEM^T/RESTAURAT^O 172 € /pers.</p>

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Salarié.e de MFR ayant une fonction pédagogique dans un dispositif de formation par alternance intégrant de la formation en présence et à distance.
- 2 personnes par MFR moniteur, monitrice ou directeur, directrice.
- Minimum 8 personnes, maximum 16 personnes.

Pré-requis

- Mettre en œuvre un dispositif de formation par alternance en apprentissage ou formation professionnelle continue intégrant de la formation ou de l'accompagnement à distance (hybride).
- Un tutorat individualisé est prévu en présence et à distance.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - La formation débute au mois d'octobre 2024.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le contexte sanitaire, législatif et administratif incite au développement de dispositifs de formations par alternance intégrant également de la formation à distance. Après avoir expérimenté des ingénieries d'urgence, l'enjeu de cette formation est de permettre aux MFR qui mettent en œuvre ce type de dispositif de les questionner et de les renforcer au service des alternants.

En effet ces MFR sont souvent isolées dans leurs expérimentations. L'objectif de la formation est de permettre à ces Innovateurs de conforter et construire de nouvelles ingénieries pédagogiques et de formation adaptées à ce type de dispositifs.

OBJECTIFS

D'évolution

- Evaluer et améliorer les dispositifs hybrides de formation par alternance afin d'en faire des espaces capacitants pour les alternants.

Pédagogiques

- Créer des activités pédagogiques reliant les différents espaces temps en prenant appui sur des scénarisations pédagogiques alignées.
- Evaluer le dispositif de formation à partir d'un questionnement des utilisateurs et des parties prenantes.
- Concevoir un environnement capacitant au service de la formation des alternants.
- Expérimenter et analyser le dispositif conçu.
- Formaliser les expériences menées et les effets perçus, le partager avec d'autres porteurs de ces ingénieries.

CONTENU DE LA FORMATION

- Scénarisation pédagogique -Alignement pédagogique.
- Caractéristiques des dispositifs hybrides de formation alternées.
- Espaces capacitants et capacités – un cadre évaluatif.
- Les espaces temps de formation- ruptures et continuités – reliances.
- Protocole d'évaluation du dispositif auprès des alternants et des parties prenantes.
- Formalisation et retour d'expérience.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance.
- Analyse de l'activité et organisation de l'activité en situation de travail de la personne en formation.
- Productions de savoirs issus des activités et investigations de terrain.
- Mutualisation et travaux au sein du groupe.
- Cas concrets/ expérimentation / innovation.
- Démarches actives d'investigation.
- Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques.
- Tutorat individuel.

Méthodes pédagogiques

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...).
- Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter (LCMS).
- Mise à disposition des moyens pédagogiques nécessaires à la réalisation d'activités à distance le cas échéant.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Concevoir une scénarisation pédagogique prenant en compte un alignement des objectifs activités et évaluations dans différentes modalités de formation.
- Organiser un environnement capacitant pour les alternants et les parties prenantes en s'appuyant sur leur retour d'usage du dispositif de formation.
- Evaluer le dispositif mené au regard de ses dimensions idéelles, fonctionnelles et vécues.
- Analyser leur place dans ce dispositif dans une formalisation structurée et communicable.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Marie BLUTEAU et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



	Responsable : Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67		15 octobre 2024 (*distanciel) Du 15 au 17 janvier 2025 27 mars 2025 (*distanciel)		- 35 heures en présentiel (2 x 17h30) - 7 heures à distance, synchrone et asynchrone Total de 42 heures
			Au CNP-R des MFR à Chaingy		PÉDAGOGIQUE 1 218 € /pers.
					HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 119 € /pers

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, responsables de formation.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Intervenir dans les activités impliquant des apprentissages et l'accompagnement des publics accueillis à la MFR
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Tout à la fois outil et démarche, le portfolio est un puissant moyen d'explicitation et de mise en valeur des acquis de l'expérience et à ce titre il trouve naturellement sa place dans notre pédagogie de l'alternance à visée intégrative.

En formation, le portfolio favorise l'autoévaluation, la conscientisation des apprentissages et peut servir de support pour des entretiens avec des familles, des responsables de formation ou de futurs maîtres de stage ou d'apprentissage.

Il encourage également l'évaluation centrée sur les apprentissages et les compétences. A ce titre, la réforme récente du baccalauréat professionnel introduit le support du portfolio pour l'évaluation de la capacité 3.2 positionner son projet professionnel.

Accompagner un groupe d'apprenants dans une démarche de portfolio ne va pas de soi.

Quelles sont les étapes ? Comment réunir les conditions de sa réussite ? Quels sont les points de vigilance ? Faut-il s'orienter vers un portfolio numérique ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Initier individuellement et collectivement de nouvelles stratégies pédagogiques de l'alternance à visée intégrative

Pédagogiques

- S'approprier les étapes de la démarche de portfolio
- Mettre en place un cadre propice aux échanges entre pairs
- Appréhender les limites et points de vigilance de la démarche
- Réunir les conditions de la réussite de la démarche
- Outiller la démarche (outils numériques)
- Evaluer avec un portfolio

CONTENU DE LA FORMATION

- Différentes définitions du portfolio, différence portfolio / portefeuille de compétences.
- Enjeux et contexte de la démarche de portfolio.
- Objectifs de la démarche de portfolio.
- Etapes de la démarche de portfolio.
- Outils de portfolio numérique.
- Evaluation avec un portfolio.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, tableau interactif, documents collaboratifs en ligne.
- Ressources documentaires.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Mutualisation des pratiques et outils,
- Témoignages d'expériences, interventions
- Travaux de groupes

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Accompagner un groupe d'apprenants dans une démarche de portfolio en respectant les étapes.
- Conseiller les apprenants sur le choix d'un support.
- Évaluer les apprentissages réalisés à travers la démarche.
- Mettre en place les conditions propices aux échanges entre pairs.
- Réunir les conditions de la réussite de la démarche de portfolio.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Jean-Christophe FRANÇOIS, des témoins et des intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Participation aux temps synchrones.
- Dépôt de travaux et réalisation des activités attendues (à distance).
- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 Responsable : Jean-Christophe FRANÇOIS jean-christophe.francois@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	 Du 23 au 25 octobre 2024	 21 heures en présentiel
	 Au CNP-R des MFR à Chaingy	 PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.
		 HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 119 € /pers

Diversifier sa pratique pédagogique avec le numérique : comprendre les enjeux et adapter sa posture

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices et directeurs, directrices.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Connaissance de l'outil informatique et d'internet.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les évolutions numériques représentent un des facteurs de changement majeur au sein des environnements professionnels. Le numérique est de plus en plus présent au coeur de nos activités, aussi bien en tant qu'outil pour la production de ressources pédagogiques, qu'en tant qu'objet d'étude. Cette session vise l'accompagnement des salariés des MFR à exploiter les outils numériques dans des activités pédagogiques de formation alternée au service des apprentissages.

OBJECTIFS

D'évolution

- Développer sa culture numérique et ses usages.
- Exploiter des outils pour accompagner des productions d'alternants et pour animer l'alternance.

Pédagogiques

- Adapter sa posture pédago-éducative aux situations et contextes.
- Concevoir et mettre en oeuvre une activité d'apprentissage et une activité d'animation de l'alternance en utilisant les outils numériques.
- Constituer une «boîte à outils» numérique avec les applications et ressources disponibles en ligne.

CONTENU DE LA FORMATION

- Enjeux de l'évolution numérique dans la pédagogie et la posture éducative.
- Outils collaboratifs d'activités multimodales et accompagnement à la production.
- Droits et devoirs.
- Veille et recherche d'outils et de ressources adaptés.
- Évaluation et valorisation à l'heure du numérique.
- Formalisation de la conception des activités d'apprentissage.
- Collection d'applications et de centres de ressources numériques pour les apprentissages.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour, casque audio.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.
- Travaux de groupes à partir des projets de chacun des participants.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Discuter les enjeux éducatifs et pédagogiques liés aux usages du numérique.
- Porter un regard critique de moniteur/trice sur sa pratique dans un environnement numérique.
- Concevoir et mettre en oeuvre des activités d'apprentissages et des démarches d'accompagnement avec les outils numériques.
- Intégrer des démarches d'éducation au numérique et d'évaluation des compétences numériques des alternants.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Sébastien GOURDIN et Intervenant.e.s du CRIJ Centre Val de Loire.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Bilan sur l'appropriation des apports théoriques et pratiques, niveau de satisfaction en fin de session.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 <p>Responsable : Sébastien GOURDIN sebastien.gourdin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	 <p>Du 17 au 21 mars 2025</p>	 <p>35 heures en présentiel</p>
	 <p>Au CNP-R des MFR à Chaingy</p>	 <p>PÉDAGOGIQUE 1 015 € /pers.</p>
		 <p>HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 225 € /pers</p>

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs, directrices, animateurs, animatrices, personnels administratifs.
- Minimum 8 personnes.

Pré-requis

- Connaissance de l'outil informatique et d'internet.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'intelligence artificielle (IA) est un domaine en constante évolution qui impacte de manière significative le secteur de l'éducation et de la formation. Cette session vise l'accompagnement des salariés des MFR sur les enjeux liés à l'utilisation de l'IA dans les pratiques pédagogiques et fournit des pistes de travail pour comprendre et utiliser cette technologie en formation alternée.

OBJECTIFS

D'évolution

- Discuter les enjeux éthiques et déontologiques liés à l'utilisation de l'IA en éducation.
- Développer une culture numérique en intégrant l'intelligence artificielle.
- Se familiariser avec les outils et les plateformes éducatives d'IA disponibles pour accompagner les alternants.

Pédagogiques

- Utiliser différents modèles de langage et applications pour concevoir des activités pédagogiques enrichies par l'IA.
- Evaluer l'impact de l'IA sur les apprentissages en termes de motivation et d'engagement des apprenants.
- Constituer une "boîte à outils" numérique avec les applications et ressources disponibles.
- Sensibiliser à une utilisation responsable de l'IA en formation alternée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Enjeux de l'intégration de l'IA dans les pratiques pédagogiques pour comprendre et démystifier.
- Exploration de différents types d'IA adaptées au contexte de la formation par alternance.
- Utilisation de différents modèles de langage d'IA pour générer du contenu (texte, image vidéo) tels que ChatGPT, Copilot, Mistral AI, etc...
- Risques et précautions d'usages quant aux contenus générés :
 - Ethique, droits et devoirs.
 - Esprit critique.
 - Biais algorithmiques.
 - Phénomènes d'hallucinations, déviance.
- Productions de contenus avec des applications intégrant l'IA (Canva ...).
- Impacts sur l'évaluation des apprentissages en formation alternée.

Les contenus de la session seront adaptés en fonction de l'évolution technologique de l'IA.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle.
- Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter (LMS).
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques.,
- Mutualisation des pratiques et outils.
- Témoignages d'expériences.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel et distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Contextualiser les enjeux éducatifs et pédagogiques liés à l'utilisation de l'IA en éducation.
- Développer un regard critique des salariés sur leurs pratiques dans un environnement numérique.
- Concevoir et mettre en œuvre des activités d'apprentissages en intégrant l'IA.
- Mettre en place des démarches d'accompagnement des apprenants à l'utilisation de l'IA.
- Intégrer l'IA dans les pratiques d'évaluation des compétences des alternants.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Sébastien GOURDIN et Adeline MURET.

SUIVI DE L'ACTION

- Participation aux temps synchrones.
- Dépôt de travaux et réalisation des activités attendues (à distance).
- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Bilan sur l'appropriation des apports théoriques et pratiques, niveau de satisfaction en fin de session.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



	Responsable : Sébastien GOURDIN sebastien.gourdin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	Du 26 au 28 mars 2025 6 mai 2025 (dist.)	- 21 heures en présentiel - 7 heures à distance Total de 28 heures
		Au CNP-R des MFR à Chaingy	PÉDAGOGIQUE 812 € /pers.
			HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 119 € /pers

Mettre en place et accompagner des AFEST

SESSIONS À LA DEMANDE DES TERRITOIRES

PRINCIPES

- **Vous êtes en fonction au sein d'une MFR** et vous êtes intéressé par une thématique « à la demande » : Pré-inscrivez-vous et communiquez votre besoin de formation à votre fédération régionale. Nous pourrions organiser et planifier la session avec elle dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.
- **Vous travaillez au sein d'une fédération et, dans le cadre de l'accompagnement des MFR**, vous avez identifié une thématique « planifiée au CNP-R » ou « à la demande » qui répond aux besoins sur votre territoire. Communiquez votre demande de session par mail au CNP-R. Nous pourrions organiser et planifier la session dès lors qu'un groupe de 10 personnes sera constitué.

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs, directrices.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Assurer une mission d'animation pédagogique et porter un projet de mise en œuvre d'AFEST à décliner avec les méthodes abordées durant la session.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - définition du calendrier par consultation
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La loi avenir de septembre 2018 a apporté de nombreux changements, et notamment la redéfinition de l'action de formation « l'action de formation... peut également être réalisée en situation de travail » (article L.6313-2 du code du travail). Ainsi, est apparu l'AFEST « Action de Formation en situation de travail ». Il s'agit donc de favoriser la construction des compétences à partir du travail, tout comme la validation des acquis de l'expérience, apparue en 2002 par la loi dite « de modernisation sociale » avait pu le mettre en avant.

Cette nouvelle approche de l'action de formation repose ainsi sur des valeurs fortes portées par les MFR, soucieuses de valoriser les situations de travail apprenantes.

Cette formation cherche à répondre à deux questions essentielles, avant d'intégrer l'AFEST dans les dispositifs de formation : Qu'est-ce qu'une AFEST ? Comment mettre en place une AFEST ?

OBJECTIFS

D'évolution

- Développer des compétences d'ingénierie de formation.
- Mettre en œuvre l'innovation pédagogique.

Pédagogiques

- Connaître le cadre légal de l'action de formation en situation de travail.
- Identifier les conditions de réussite d'une AFEST.
- Accompagner la mise en place opérationnelle d'une AFEST.
- Rendre compte de son intervention et de ses effets.
- Analyser sa pratique professionnelle et développement d'une posture réflexive

CONTENU DE LA FORMATION

- Définition et enjeux (cadre réglementaire, éléments constitutifs d'une AFEST, acteurs, financement, approche pédagogique).
- Accompagnement des parties prenantes d'une entreprise dans la construction d'une Action de Formation en Situation de Travail (AFEST).
- Réalisation d'un diagnostic de faisabilité d'une AFEST.
- Analyse d'une situation de travail, identification des compétences et lien potentiel avec des certifications existantes.



- Détermination des objectifs d'apprentissage à atteindre à partir des compétences visées et du positionnement de l'apprenant.
- Identification des situations apprenantes et organisation permettant leur mise en place.
- Elaboration d'un parcours de construction, d'évaluation des apprentissages et de validation des compétences en situation de travail. - Traçabilité du parcours.
- Accompagnement d'un professionnel à développer une posture de formateur AFEST, favorisant le développement de qualités réflexives chez l'apprenant (approche de l'explicitation de l'expérience).
- Conception et expérimentation d'un parcours de formation multimodal intégrant l'AFEST.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports et d'appels au vécu des participants.
- Mises en situations.
- Travail de sous-groupes.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel et distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Savoir appréhender l'Action de Formation en Situation de travail telle que décrite dans la Loi Avenir.
- Concevoir et accompagner des parcours Actions de Formation en Situation de Travail sur le territoire de la MFR.
- Adopter une posture d'architecte de formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Marie BLUTEAU et intervenant.e. expert.e. DISCOVIA.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



	Responsable : Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	A définir avec la région	- 21 heures en présentiel - 14 heures à distance Total de 35 heures
		En région	PÉDAGOGIQUE 1 015 € /pers.

Explorer ses pratiques éducatives : comprendre pour agir avec la Discipline Positive

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Directeurs, directrices, moniteurs, monitrices, animateurs, animatrices, maître, maîtresse de maison, AVS.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Être en situation d'animation ou d'activités avec des groupes d'alternants.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.
 - définition du calendrier par consultation.
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'agir éducatif est plus que jamais au cœur de la mission de chaque salarié en MFR, et s'inscrit dans les ambitions du projet éducatif de la MFR. Les publics, par leurs comportements et leurs rapports à la règle et à autrui questionnent les équipes confrontées à l'hétérogénéité du groupe.

Il s'agit de chercher à comprendre les éléments de contexte pédagogiques et comportementaux pour adapter les pratiques et les postures, via des outils, des méthodes. La Discipline Positive est une démarche de coopération qui s'appuie sur le développement des sentiments d'appartenance et de valeur de chacun. Elle propose des outils concrets ancrés dans la fermeté, la bienveillance et l'encouragement pour le bon fonctionnement des liens en équipe, avec les jeunes et avec les familles.

OBJECTIFS

D'évolution

- Faire évoluer sa posture vers un accompagnement ferme et bienveillant. Mettre en oeuvre des méthodes de recherche de solutions en équipe et avec les partenaires.

Pédagogiques

- Analyser et comprendre les situations éducatives, identifier les compétences favorisant l'autonomie, l'altérité et l'engagement. Adopter une posture éducative appropriée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Éducation en MFR.
- Contexte sociétal et comportement des jeunes, évolutions et enjeux.
- Posture d'accompagnement : fermeté et bienveillance.
- Compétences sociales, émotionnelles et civiques.
- Alternance éducative et mobilisation des acteurs.
- Activités de Discipline Positive (appartenance, encouragements, respect, recherche de solutions).
- Place et mise en oeuvre du projet éducatif de la MFR.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéo projection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable et téléphone à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, travail en petits groupes, partage d'expériences, entraînement aux méthodologies, ateliers d'appropriation et mise en projet.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel ou distanciel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Adopter une posture d'accompagnement ferme et bienveillante.
- Concevoir et animer des activités à visée éducative intégrant les outils de la discipline positive.
- Mettre en oeuvre une méthode de recherche de solutions collectives.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christel MELOSI, Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 Responsable : Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	 A définir avec la région	 21 heures en présentiel ou distanciel
	 En région	 PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Référent.e.s mobilité, directeurs, directrices.
- Minimum 10 personnes (dans chaque session).

Pré-requis

- Être en situation d'animation ou d'activités avec des groupes en vie résidentielle.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.- définition du calendrier par consultation
 - définition du calendrier par consultation avec la fédération ou la MFR
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Cette formation s'inscrit dans un parcours de professionnalisation des référents mobilité des formations par apprentissage (PPRMOFA) initié par un réseau d'acteurs : CCI, CMA, compagnons du devoir, ANFA, CCCABTP, L'agence Erasmus+ et le réseau des MFR. Ce parcours est désormais sous la responsabilité d'EuroApp Mobility.

OBJECTIFS

D'évolution

- Savoir mettre en oeuvre des actions de mobilité européennes et internationales à destination des apprentis (préparant des diplômes de niveau 3 et 4) et post-apprentis.
- Être en capacité d'organiser l'envoi / l'accueil de publics vivant une mobilité.

CONTENU DE LA FORMATION

Module C1.1 : Elaborer un projet de mobilité européenne et international

Module C1.2 : Mettre en œuvre un projet de mobilité européenne et internationale

Module C2 : Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale

Module C.4.1 : définir les modalités pédagogiques de la mobilité européenne ou internationale :

Module C.4.2 : mobiliser les dispositifs adéquats de description, de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage, en lien avec la mobilité européenne et internationale :

Module C5 : Participer à la valorisation d'une action de mobilité européenne et internationale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Approche méthodologique, mise en situation à travers un cas pratique et quizz en ligne.
- Echange de bonnes pratiques, mise en situation à travers un cas pratique, travaux de groupe et quizz en ligne.
- Utilisation d'une plateforme à distance pour accéder au contenu et aux ressources associées.

Méthodes pédagogiques

- Rédaction d'un dossier professionnel.

Modalité

- En présentiel pour les modules 1, 2, 4 et 5.



COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Organiser et gérer un projet de mobilité européenne et internationale
- Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne et internationale
- Communiquer dans une langue étrangère et dans un contexte interculturel
- Assurer la cohérence du projet de mobilité européenne et international avec le parcours pédagogique
- Participer activement à la valorisation d'une action de mobilité européenne et internationale

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Jean-Yves MÉTIN, des développeurs ERASMUS en Fédération et des experts d'autres réseaux.

SUIVI DE L'ACTION

- Le suivi de l'action se fera par le responsable de l'action en coordination avec EuroApp Mobility.

EVALUATION DE L'ACTION

- Chaque compétence sera évaluée et validée sur la base d'une présentation devant un Jury composé de 2 personnes.
- Une production écrite sur un retour d'expérience sera à produire en amont de l'évaluation par le Jury.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



 Responsable : Jean-Yves MÉTIN jean-yves.metin@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	 A définir avec les régions	 35 heures en présentiel et distan- ciel (suivant module)
	 En région AURA En région Nouvelle-Aquitaine	 PÉDAGOGIQUE 1 015 € /pers.

Comprendre et anticiper la réforme en BTSa ACS'AGRI (Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise AGRICOLE) et en BTSa ME (Métiers de l'Élevage : développement, production, conseil»)

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs, directrices.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Coordonner-Conduire-Intervenir en BTSa ACS'AGRI ou ME.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.- définition du calendrier par consultation
 - définition du calendrier par consultation avec la fédération ou la MFR
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réforme des BTSa de 2022 à 2026 est une réforme d'ampleur. Les seize spécialités voient leurs référentiels rénovés afin de mieux répondre aux évolutions des emplois et d'intégrer les transitions agroécologiques et numériques. Il s'agit aussi de pouvoir disposer des informations stratégiques nécessaires pour évoluer ou pas vers la semestrialisation.

Cette rénovation vise à donner une meilleure lisibilité des formations de l'enseignement supérieur et à faciliter les mobilités dans le cadre des parcours de formation. Il s'agit d'aller vers une nouvelle architecture des formations avec à la clé le passage à la certification et l'inscription dans le cursus LMD. Cette rénovation conduit les MFR à questionner leur ingénierie pédagogique et de formation.

En effet, il s'agit de construire un plan de formation mettant en cohérence le développement de compétences expérimentielles, par la création d'Unités d'Enseignement pertinentes et progressives.

De plus, il s'agit d'imaginer des situations d'évaluation qui permettent aux alternants de valider un ensemble cohérent de capacités issues des blocs de compétences. Cette session nationale constitue un temps privilégié de partage et de prospective pour tout moniteur de BTSa.

Cette formation vise à fournir des éléments aux directeurs-, moniteurs pour comprendre la réforme des BTSa, appliquée pour les BTSa ACS'AGRI et ME à la rentrée de septembre 2025.

OBJECTIFS

D'évolution

- Construire une démarche pédagogique dans le cadre d'une formation alternée permettant les apprentissages visés par capacités.
- Favoriser une approche expérimentielle des apprentissages pour mettre les alternants en condition de réussite.
- Améliorer la lisibilité et donc l'identité du diplôme.
- Collaborer en équipe au pilotage et à la conduite de formation.
- Construire une vision à long terme de la formation supérieure en BTSa.
- Inscrire la formation de manière dynamique dans les changements en cours.

Pédagogiques

- Comprendre la logique de formation par blocs de compétences pour une écriture des capacités qui ouvre la voie à la construction d'unités d'enseignement et de situations d'évaluations diversifiées et intégratives.
- Appréhender la méthodologie permettant d'intégrer les enjeux et les contextes locaux pour donner du sens aux situations professionnelles.
- Intégrer les atouts et les contraintes d'un fonctionnement en semestrialisation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation de la réforme.
- Concevoir un itinéraire d'alternance cohérent.
- Comprendre les enjeux stratégiques de la semestrialisation.
- Mise en pratique opérationnelle des attendus des nouveaux référentiels de formation en BTSa ACS'AGRI pour les deux options, ainsi qu'en BTSa ME.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Échanges et mutualisation de pratiques.
- Ateliers.
- Interventions/Témoignages de pratiques/ Visites.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Conduire ses activités pédagogiques en inter modularité et investir les situations d'évaluation intégratives.
- Savoir adapter les situations d'évaluation à la conduite de la formation :
 - soit exclusivement en ECCF (BTSA semestrialisés)
 - soit en ECCF et en épreuves terminales (BTSA non semestrialisés)
- Mettre en œuvre une démarche réflexive.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Bernard LE ROUX et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



<p>Responsable : Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67</p>	<p>A définir avec la région 22.1 - session EST : 17 - 19 septembre 2024 22. - session OUEST : 24 - 26 septembre 2024</p>	<p>21 heures en présentiel</p>
	<p>En région</p>	<p>PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.</p>

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS**Salarié.e.s**

- Moniteurs, monitrices, directeurs, directrices, cadres de fédération.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Conduire des activités d'apprentissages et d'accompagnement avec les alternants individuellement et collectivement.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.- définition du calendrier par consultation
 - définition du calendrier par consultation avec la fédération ou la MFR
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les évolutions des publics et des référentiels de formation demandent aux équipes pédago-éducatives de questionner la posture d'accompagnement du moniteur de MFR. L'évolution des attendus de formation implique aussi de développer des compétences d'explicitation chez les alternants. Cette session s'appliquera à outiller les participants aux techniques d'entretien, notamment à l'explicitation de l'expérience, permettant d'engager une démarche de réflexivité, tant au bénéfice de l'analyse de sa propre pratique, qu'au développement de capacités réflexives chez les alternants, jeunes ou adultes.

OBJECTIFS**D'évolution**

- Adopter une démarche d'analyse de pratiques pour faciliter l'adaptation aux évolutions de formation et changements sociétaux.
- Accompagner les apprenants dans leur démarche réflexive.
- Se saisir d'une méthode d'accompagnement qu'est l'explicitation.

Pédagogiques

- Initier les alternants à la pratique explicitée.
- Inviter les alternants à adopter une posture réflexive.
- Valoriser l'expérience socio-professionnelle comme source d'apprentissages.

CONTENU DE LA FORMATION

- Analyse de pratiques d'accompagnement à l'explicitation.
- Rôle et place de l'accompagnant.
- Variété des matériaux support d'analyse réflexive (stage, mobilité, engagement associatif, vie socio-culturelle...).
- L'expérience et la compétence.
- La conduite et les techniques d'entretien.
- Principes clés de l'explicitation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Apports notionnels et méthodologiques.
- Analyse de pratique.
- Témoignages d'expériences.
- Ateliers d'appropriation et mise en pratique d'explicitation à partir d'une situation choisie par chaque participant.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Accompagner un alternant dans l'explicitation de son expérience socio-professionnelle.
- Animer des situations pédagogiques faisant appel à une pratique réflexive.
- Appréhender un questionnement valorisant les savoirs mobilisés dans l'action.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christel MELOSI et intervenant.e.s expert.e.s.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation.

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



	Responsable : Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67		A définir avec la région		21 heures en présentiel
			En région		PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

Salarié.e.s

- Moniteurs, monitrices, directeurs, directrices.
- Minimum 10 personnes.

Pré-requis

- Assurer une mission d'animation pédagogique.
- Disposer d'un projet de mise en œuvre des pratiques et outils découverts au cours de la session.
- Modalité et délais d'accès :
 - [Inscription en ligne](#), après validation par la direction ou la présidence, au plus tard 45 jours avant la date de démarrage de la formation.- définition du calendrier par consultation
 - définition du calendrier par consultation avec la fédération ou la MFR
 - Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les professionnels comme les moniteurs constatent à travers leurs activités avec certains stagiaires, des savoirs de bases lacunaires, réels freins à la formation, à la qualification, et à l'insertion in fine. Apporter une réponse via la médiatisation, à cette problématique assez fréquente en formation initiale comme en formation continue, devient incontournable au sein de notre Réseau. Mobiliser 1001 Lettres, comme CléA formation, c'est favoriser l'individualisation et l'autonomie dans les apprentissages, c'est mobiliser des outils permettant d'adapter durée et contenus de formation au parcours, au projet personnel et professionnel.

OBJECTIFS

D'évolution

- Adopter une posture de médiateur.
- Concevoir des parcours individualisés d'apprentissage.

Pédagogiques

- Découvrir la navigation et les fonctionnalités des dispositifs multimédia : contenus, diversité des situations authentiques d'apprentissages.
- Appréhender la notion et la pratique de positionnement.
- S'approprier le concept et la pratique de médiation : posture, pratiques de communication et d'accompagnement.
- Identifier les complémentarités entre ces dispositifs multimédia et des objectifs de formation en alternance.
- S'approprier les démarches liées au certificat CLÉA.

CONTENU DE LA FORMATION

- Découverte pratique des dispositifs multimédia : utilisation, fonctionnalités, contenus et situations d'apprentissages.
- Le fonctionnement du cerveau, les mécanismes du traitement de l'information, les mémoires.
- La démarche de positionnement, et de suivi des apprentissages.
- Démarche et posture de médiation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**Moyens pédagogiques**

- Supports pédagogiques : espace dédié sur la plateforme pédagogique W@lter.
- Matériel de vidéoprojection, visioconférence, classe virtuelle, LMS.
- Matériel à prévoir par les participants : ordinateur portable mis à jour.

Méthodes pédagogiques

- Échanges et mutualisation de pratiques, ateliers, productions individuelles et collectives, témoignages.
- Apports théoriques et pratiques.
- Interventions, témoignages de pratiques.
- Alternance de travail collectif et individuel.
- Mise en situation et feedback.
- Espace w@lter dédié facilitant la mutualisation entre médiateurs.

Modalité

La formation prend appui sur l'expérience de chacun des participants et se réalise en présentiel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Effectuer un positionnement dans les apprentissages et individualiser un parcours de formation sur les dispositifs.
- Intégrer des activités du dispositif multimédia à ses pratiques de groupe.
- Adopter posture et démarches de médiation cognitive.
- Scénariser ses séquences pour conjuguer support multimédia et situations de formation par alternance.
- Accompagner les stagiaires dans leur démarche de certification CléA.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Christine BEYLER et intervenant.e.s expert.e.s en médiation.

SUIVI DE L'ACTION

- Émargement par les stagiaires et le formateur. Certificat de réalisation intégrant l'attestation de formation de « médiateur 1001 Lettres ».

EVALUATION DE L'ACTION

- Présentation des projets individuels.
- Tour de table permettant d'apprécier les apprentissages effectifs.
- Bilan « à chaud » : bilan en ligne.



	Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr 02 38 46 67 67	 A définir avec la région	 28 heures en présentiel
	 En région	 PÉDAGOGIQUE 609 € /pers.	



SESSION D'ÉQUIPE

BESOIN COLLECTIF / PERFECTIONNEMENT ÉQUIPE

1203
MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

ANFRA



Credit photo : 123rf © Fizkes

SESSION D'ÉQUIPE

Pourquoi se former « en équipe » ? Quelle « plus-value » ?



Approfondissement d'une thématique, réflexion sur les pratiques collectives, intégration de nouvelles approches pédagogiques et éducatives, adaptation aux nouveaux cadres réglementaires » les formations en équipe permettent de conduire collectivement une réflexion de fond et accompagnent la stratégie des associations MFR. Construites pour vous et avec vous, les programmes s'adaptent à votre problématique, singularité et intention... Ces « temps d'arrêt » dans le quotidien des équipes permettent le dialogue, la construction de projets partagés, la compréhension des nouvelles problématiques pour transformer les incertitudes en opportunité, les idées en projet, en réalités.

Qu'est-ce que le « faire-équipe » en MFR ?



Le travail en équipe est posé comme un postulat en MFR.

Or le constat est que cela ne va pas de soi, qu'installer dans un collectif de travail, les éléments qui constituent une ÉQUIPE est multi factoriel. On peut parler d'un « savoir-faire équipe », d'une véritable compétence à faire-équipe, qui dépend des « savoir », des « vouloir » et des « pouvoir » de chacun.

Cette idée de « faire équipe » vient tester et nourrir nos intentions » collaboratives, c'est une composante d'une ambition pour des salariés d'être en cohérence avec une volonté d'associer les talents de tous et de chacun.

L'esprit de cette démarche est donc bien d'associer dans la réflexion, la mise en œuvre, les prolongements, l'équipe avec la direction de la MFR « demandeuse » et le CNP-R, via l'animateur missionné pour ce temps d'accompagnement et de formation.

Ceci n'exclut pas le Conseil d'Administration et l'animateur de la Fédération sur le territoire de la MFR (directeur, chargé de mission, ...), en fonction des éléments mis en travail.



■ Quelle démarche proposons-nous ?

La démarche que nous proposons repose sur les dimensions suivantes

- **Une réponse à une thématique posée par la MFR** et à des apports d'expériences ou de ressources adaptés à la demande (actualisation de certaines approches éducatives, enjeux du numérique et de sa place dans les pratiques pédagogiques, évolution des thèmes proposés dans le plan de formation et de leur modalité de mise en œuvre, sens et modalités d'organisation du travail collectif, repérage individuel et collectif des compétences disponibles dans l'équipe et des développements qu'elles peuvent permettre, ...).
- **L'adaptation à la demande** (comprendre la situation, écouter la demande, construire ensemble une démarche au plus près des besoins du collectif et des individus).
- **La souplesse des modalités de réponse** (durée, rythme, cadre,) adaptées aux besoins, aux contextes, aux disponibilités.
- **La valorisation de chaque individu**, quel que soit le « métier » qu'il exerce à la MFR, la valorisation des savoir-faire de l'équipe, l'appui sur les réussites, la communication en interne et à l'externe de ces points d'appui et ressources.

■ Ce qu'ils en disent - Expressions d'équipe



« Un moment important et nécessaire dans une vie d'équipe que je n'avais jamais connu »

« Des échanges constructifs »

« Une mise à plat constructive de notre fonctionnement »

« Je n'ai plus le nez dans le guidon puisque nous venons de définir un horizon ! »

« J'ai pu prendre conscience du travail réalisé par mes collègues dans les autres pôles (restauration, animation, secrétariat...) »

« Il est intéressant d'avoir une personne extérieure à la MFR pour mener les débats et les questionnements »

« Prendre le temps de se poser pour résoudre une problématique de fonds »

■ QUELLE PROCÉDURE A SUIVRE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SESSION D'ÉQUIPE ?

- 1 Le directeur de la MFR exprime sa demande, à partir des besoins repérés et intentions à l'aide du formulaire ci-après, qu'il transmet à Evelyne CORÉ et Christine BEYLER.
- 2 À la suite de cette transmission, un entretien avec le directeur sera réalisé pour affiner la demande et permettra de formuler l'offre de formation (objectif, contenu, ...).

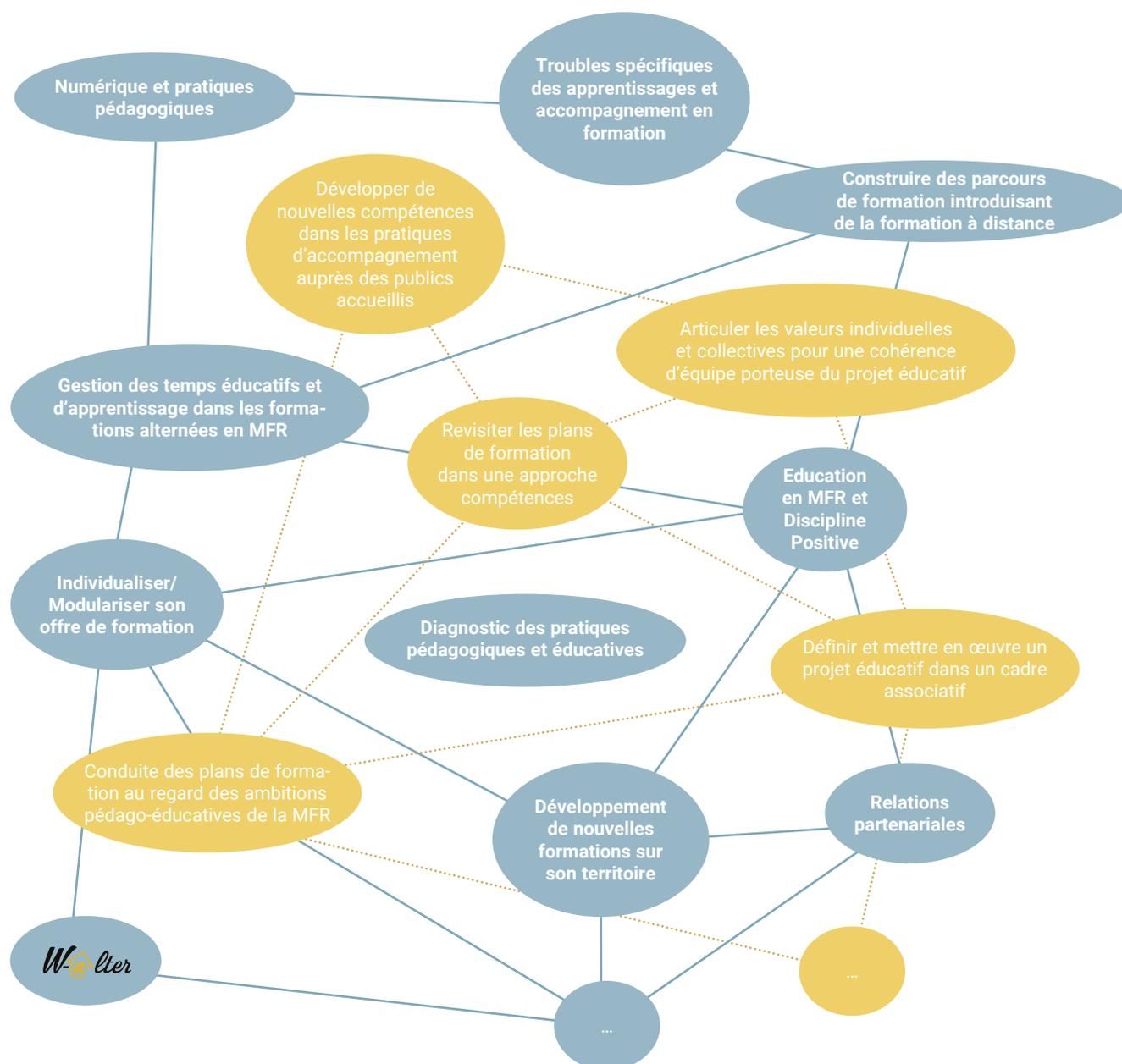


3 Le CNP-R désigne un animateur de session. Celui-ci se met en rapport avec le directeur, et ils définissent ensemble la mise en œuvre de l'action.

4 Un devis est ensuite établi à partir de cette proposition finalisée.

Dans les aspects organisationnels, il est important de privilégier le choix d'un lieu et d'un moment qui permettent de vivre une rupture avec le quotidien et favorisent un moment partagé. **La présence du directeur de la MFR est indispensable** à la bonne conduite de la session.

Des exemples de thèmes et d'objectifs de sessions d'équipe.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SESSION D'ÉQUIPE

Date

Demande réalisée par

N° de portable et mail du directeur

MFR/Centre

Constats à l'origine de la demande. Quelle problématique ?	
Quel(s) objectif(s) de la session ? (Contenu et apports souhaités)	
Public visé (équipe éducative, équipe pédagogique, administrateurs...) et nombre	
Quels résultats attendus ?	
Quelle durée envisagée ?	
Quelle période ou dates souhaitées ?	
Autre (Questions, informations, besoins...)	

A envoyer par mail à Evelyne CORÉ (evelyne.core@mfr.asso.fr) et Christine BEYLER (christine.beyler@mfr.asso.fr).
Téléchargeable sur l'espace CNP-R W-@lter.





Credit photo : 123rf @Kantver

PERFECTIONNEMENT LONG

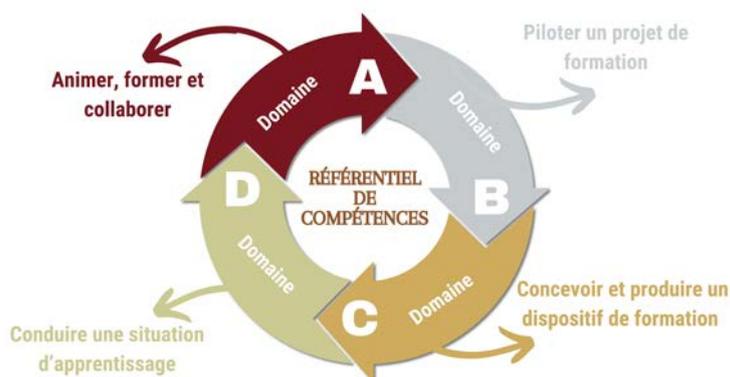
BESOIN INDIVIDUEL / FORMATIONS LONGUES

Diplôme Universitaire NUMÉRIQUE EN FORMATION DES ADULTES

Parcours spécialité *Hybridation et alternance*

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le DU NUMEFA est un parcours de formation à destination de personnes portant un projet dans le domaine de l'éducation et de la formation par le numérique. Elle offre le moyen de travailler ce projet d'ingénierie technopédagogique intéressant les personnes et les associations employeurs pour répondre à la transition numérique des métiers de la formation.



OBJECTIFS

En DU, le salarié est engagé dans la conduite d'un projet technopédagogique dont il assume la responsabilité au sein de son Institution. Ainsi, par la démarche de recherche-action accompagnée, la formation vise :

- L'intégration des pratiques numériques dans les dispositifs de formation
- La production **et l'animation de dispositifs de formation incluant la multi modalité et le numérique**
- **L'acquisition de connaissances théoriques et pratiques favorisant la transposition des pratiques pédagogiques et didactiques**

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es** : moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération, référent, ...
- Groupe minimum 12 personnes et maximum 20 personnes.
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience dans le domaine de la formation
- Avoir obtenu le certificat de Moniteur/Monitrice de Formations alternées

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**

1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R [en ligne](#)
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

- Les situations d'entrées/sorties seront étudiées dans le cadre d'un positionnement individuel.

- **Délai d'accès :**

Le parcours est proposé tous les ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

- **Modalités d'individualisation**

- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par un tutorat professionnel et universitaire



CONTENU DE LA FORMATION

La formation se décline en 4 unités d'enseignement en validation par compétences (portfolio) pour une durée de formation de 132 heures :

- UE1 Outils numérique et fondements pédagogiques
- UE2 Communauté de pratique
- UE3 Multimodalité hybridation et alternance
- UE4 Suivi de projet accompagnement de la démarche portfolio et livret de compétence.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance
- Recherche action engagée par la personne en formation
- Productions de savoirs issus des investigations de terrain
- Mutualisation et travaux au sein du groupe
- Cas concrets
- Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
- Recherches documentaires

Les activités visent à permettre à chacun de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté au projet engagé.

Moyens pédagogiques

- Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille
- Travail et formation à distance sur la plateforme W@lter

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Les compétences visées portent sur la conception, le pilotage, l'aménagement, l'évaluation et la modélisation de dispositifs et systèmes de formation :

- Animer, former et collaborer avec ses pairs dans le domaine de l'éducation et de la formation numérique
- Piloter un projet de formation pour le numérique
- Conduire une situation d'apprentissage mobilisant le numérique
- Concevoir et produire un dispositif de formation instrumenté par le numérique

DURÉE

Le diplôme se prépare sur une année universitaire (10 mois) à distance.

Un minimum 110 heures sur site sont préconisées pour mettre en œuvre le projet, support de la formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants de l'université de Lille, de formateurs ANFRA des MFR choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

L'évaluation des compétences visées est réalisée

- à l'aide de la démarche e-portfolio et du livret de compétence individuel.
 - A la fin du parcours une présentation du projet mené lors d'une soutenance contribue également à l'évaluation des compétences développées en présence des tuteurs universitaire et professionnel.
- L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

A l'issue du parcours de la dernière session en présentiel, un émargement et un certificat de réalisation sont réalisés :

- Pour les activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester du suivi de la formation.
- Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + ...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification.



PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude** : Possibilité de poursuivre le parcours en formation master Ingénierie Pédagogique Multimodale
- **Métiers accessibles** :
 - Concepteur / Conceptrice pédagogique e-formation
 - Concepteur-formateur / Conceptrice-formatrice
 - Responsable / concepteur multimédia
 - Conception de supports de formation
- **Fiches ROME les plus proches** :
 - K2112 : Orientation scolaire et professionnelle
 - K2101 : Conseil en formation
 - K2111 : Formation professionnelle
 - M1502 : Développement des ressources humaines
 - K2102 : Coordination pédagogique
 - E1205 : Réalisation de contenus multimédias



	Responsable : Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr	 Début de formation 02 octobre 2024	 110 h de formation dont 22 h de formation en présence Total de 132 heures
	Secrétariat : Sabine VILCOQ sabine.vilcoq@mfr.asso.fr	 À distance + 2 sessions en présentiel	 PÉDAGOGIQUE 3 828 € /pers.
	Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr		 HÉBERGEM^T/RESTAURAT[°] Selon lieu d'accueil

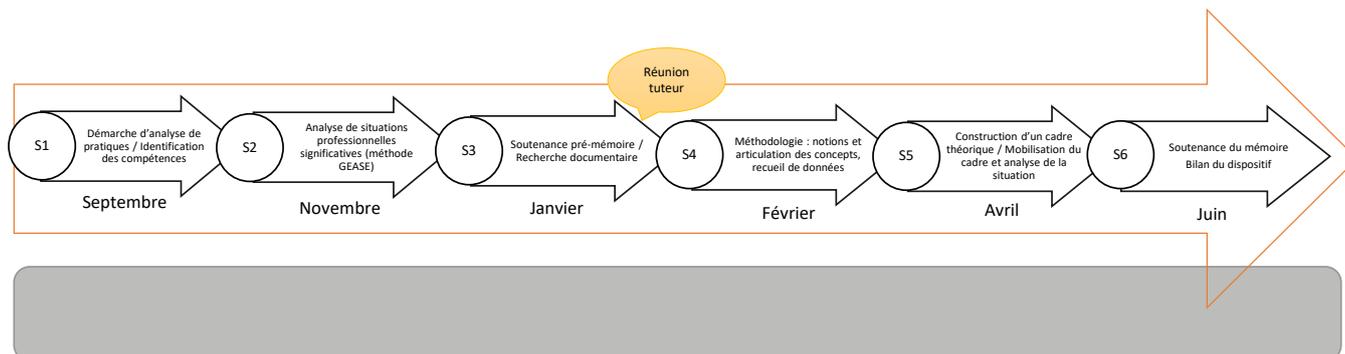
LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Inscrite au RNCP 38185 Code CPF 238476 - Niveau 6

Certificateur Université de Lille - Date échéance de l'enregistrement 31/12/2028

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ANFRA/CNP-R et l'Université de Lille se sont entendues pour proposer aux Moniteurs expérimentés, une formation qui permet de valider leur expérience et d'obtenir une licence en sciences de l'éducation. Ce dispositif permet la conscientisation des compétences acquises aux cours de la trajectoire personnelle et professionnelle en partant de l'analyse distanciée de ses expériences. Il permet de valider les acquis de l'expérience. Il permet d'identifier des situations de travail et/ou des pratiques que les moniteurs souhaitent améliorer.



OBJECTIFS

Les objectifs visés sont :

- Analyser et écrire ses pratiques :
- Formaliser et valoriser son expérience
- Enrichir ses connaissances en sciences de l'éducation
- Analyser et comprendre les processus d'apprentissage, d'accompagnement, d'ingénierie...
- Conduire une démarche de recherche
- Porter un regard réflexif sur ses pratiques et les faire évoluer

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es des MFR** : animateur/animateur, moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération...)
- Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes
- Accessible aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'éducation et de la formation
- Être titulaire d'un BTS ou d'un titre niveau 5
- Pour tout autre niveau, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) présenté à l'université de rattachement.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**

1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R [en ligne](#)
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• Les situations d'entrées/sorties seront étudiées dans le cadre d'un positionnement individuel.

• **Délai d'accès :**

Le dispositif se déroule sur 10 mois. Entrée possible tous les ans.

Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université



• Modalités d'individualisation

- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires
- En cas d'interruption du parcours les unités d'enseignement de la licence restent acquises et une poursuite d'étude peut être envisagée.

CONTENU DE LA FORMATION

- Méthodes d'investigation en sciences de l'éducation, conception et rédaction d'écrits professionnels et scientifiques
- Contextualisation des activités de formation et d'accompagnement
- Analyse de situations de formation et d'accompagnement
- Théories et concepts de l'éducation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique, qui prend appui sur une pédagogie de l'alternance, est structurée autour de l'analyse de pratique en situation professionnelle et d'investigations théoriques.

Les sessions permettent à chacun de bénéficier des apports du groupe, d'intervenants et d'effectuer des recherches.

Modalités pédagogiques

- Alternance à visée interactive.
- Présentiel, à distance, expérientiel (période en milieu professionnel), autoformation accompagnée,

Moyens pédagogiques

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...)
- Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille
- Travail et formation à distance sur la plateforme W@lter et Accel

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Identification des compétences acquises
- Analyse de situations de formation et d'éducation
- Formulation d'une problématique
- Identification des ressources nécessaires à la compréhension d'une situation problème
- Construction et mobilisation d'un cadre théorique d'analyse
- Proposition de perspectives d'action
- Structuration et rédaction d'un écrit universitaire

DURÉE

La formation se déroule sur 10 mois, de septembre à juin, se déclinant ainsi :

- 152 h en présentiel
- 15 h en formation à distance
- 25 h d'autoformation

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants-chercheurs et ingénieurs en formations de l'Université de Lille, formateurs de l'institution des MFR et professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

La validation de la certification se fait au travers de la production et la soutenance du pré-mémoire (janvier) et du mémoire (juin).

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à 1 mois
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session



PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

• S'agissant d'un niveau 6, possibilité de poursuivre le parcours en master en sciences de l'éducation

• **Débouchés :**

- Prises de responsabilités dans l'institution,
- Permet la mobilité professionnelle

• **Métiers accessibles :**

- animateur/animateur de réseau,
- Chargé(e) de mission
- Coordinateur de mission,
- Responsable de programme
- Agent d'accueil
- Conseil de bilan de développement et d'orientation
- Formateur.

• **Fiches ROME :**

- K2104 : éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignements
- K2106 : enseignement des écoles
- K1206 : intervention socio-culturelle
- M1502 : management des ressources humaines



	Responsable : Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr		De septembre 2023 à juin 2024 Calendrier des sessions de formation accessible ici		152 h en présentiel 15 h de formation à distance 25 h d'autoformation Total de 167 heures
	Secrétariat : Sabine VILCOQ sabine.vilcoq@mfr.asso.fr				6 sessions : 4 sessions au CNP-R de Chaingy 2 sessions à l'Université de Lille
	Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr	HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 172 € (28h) / 119 € (21h)			

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Parcours Ingénierie de Formation

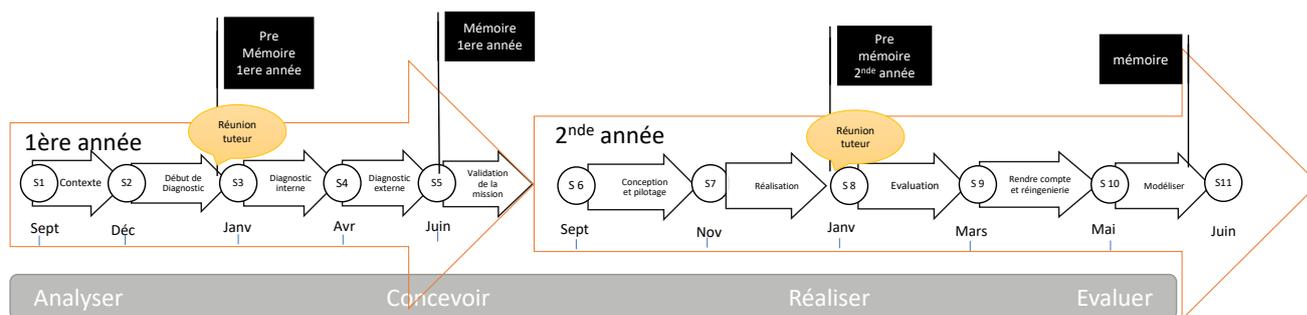
Inscrit au RNCP Code 38156 Code CPF 246474 - Niveau 7

Certificateur Université de Lille - Date échéance de l'enregistrement 01/09/2028

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master Ingénierie de Formation est une formation diplômante de niveau 7, fonctionnant par alternance et sur le principe de la recherche-action.

Elle offre à la fois une valorisation de l'expérience personnelle et professionnelle, un moyen de travailler un projet de développement de formation ou une thématique intéressant les personnes et les associations employeurs.



OBJECTIFS

En Master Ingénierie de Formation, le salarié en formation est engagé dans la conduite d'une mission qui dépasse ses actions de formation ordinaires, dont il assume la responsabilité au sein de son Institution. Ainsi, par la démarche de recherche-action, la formation vise :

- Le développement des capacités à conceptualiser,
- À prendre en compte des environnements complexes
- À mettre en œuvre des projets de développement

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es** : moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération...
- Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes.
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc....) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université
- Avoir une expérience de formation d'au moins 5 ans
- Avoir obtenu le certificat de Moniteur/Monitrice de Formations alternées

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**
 1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R [en ligne](#)
 2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
 3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
 4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université
- Les situations d'entrées/sorties seront étudiées dans le cadre d'un positionnement individuel.

• Délai d'accès :

Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• Modalités d'individualisation

- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires



CONTENU DE LA FORMATION

Se décline en modules permettant de valider les unités d'enseignement :

- Ingénierie pédagogique et identification des modèles d'éducation
- Management des ressources humaines
- Formation et développement local
- Ingénierie juridique et financière
- Langue
- Construction des réseaux partenariaux internationaux
- Méthodologie des démarches à projets et ingénierie
- Maîtrise des méthodologies de recueil et collecte de données en milieu professionnel
- Apports épistémologiques et méthodologiques de la recherche à l'activité d'ingénierie de formation
- Apport de la recherche à la connaissance des mutations dans le champ de la formation
- Spécificité des formations par alternance et des publics en formation (accompagnement, partenariat, dynamique des milieux, projet de formation, connaissance sociologique et psychologique des publics)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance
- Recherche action engagée par la personne en formation
- Productions de savoirs issus des investigations de terrain
- Mutualisation et travaux au sein du groupe
- Cas concrets
- Démarches actives d'investigation
- Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
- Recherches documentaires

Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement au sein de l'institution, de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...)
- Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille
- Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter et Moodle

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Les compétences visées portent sur la conception, le pilotage, l'aménagement, l'évaluation et la modélisation de dispositifs et systèmes de formation :

- Diagnostiquer une situation professionnelle et sociale
- Construire une réponse de formation qui prenne en compte les besoins des territoires et qui mobilise les ressources de la formation par alternance
- Construire une réponse de formation qui tienne compte du rapport au savoir et aux apprentissages des personnes tout en mobilisant les outils adaptés qui s'appuient sur les spécificités de la formation par alternance
- Concevoir une action, un dispositif, une organisation ou un service de formation
- Réaliser l'évaluation, la capitalisation des acquis et la réorientation des actions entreprises
- Analyser les coûts et les effets d'une action/dispositif/politique de formation
- Piloter et coordonner un projet partenarial, y prendre sa place de responsable
- Analyser et ajuster ses pratiques pédagogiques

DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (24 mois) par alternance et donne lieu à 12 sessions de formations espacées de 5 à 6 semaines

Un minimum 110 heures sur site sont préconisées pour mettre en œuvre le projet, support de la formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants de l'université de Lille, de formateurs de l'institution des MFR, de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE, le plus souvent par la production de dossiers en lien avec le projet mené.
Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaire et professionnel.
L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).

Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés,
- Pour les activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester du suivi de la formation.
 - Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + ...
 - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
 - Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude** : Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat
- **Métiers accessibles** :
 - Chef de projet formation Responsable pédagogique
 - Assistant DRH responsable formation
 - Directrice adjointe d'organisme de formation
 - Directeur général d'organisme de formation
 - Responsable de site de formation
 - Chargé de mission OPCO
 - Chargé de mission Conseil régional
 - Responsable formation Conseil général
 - Coordinateur pédagogique
 - Consultant ingénierie de formation
 - Ingénieur de formation
 - Conseiller en formation continue
- **Fiches ROME les plus proches** :
 - K2112 : Orientation scolaire et professionnelle
 - K2101 : Conseil en formation
 - K2111 : Formation professionnelle
 - M1502 : Développement des ressources humaines
 - K2102 : Coordination pédagogique

	Responsable : Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr	 Ouverture 2024.	 300 h en présentiel 30 h de formation à distance Total de 330 heures
	Secréariat : Sabine VILCOQ sabine.vilcoq@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr		
			 HÉBERGEM^T/RESTAURAT[°] 225 € (35h) / 172 € (28h) / 119 € (21h)

MASTER 2 IFAC

Mention Sciences de l'Éducation

parcours Interventions et Fonctions d'Accompagnement en Éducation et Formation

Inscrit au RNCP Code 31849 Code CPF : 311909 - Niveau 7
Certificateur Université de Tours - Date échéance de l'enregistrement 01/01/2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les pratiques d'accompagnement des personnes en formation se développent. Elles se structurent et font apparaître la spécificité d'une ingénierie de l'accompagnement pour les professionnels de la formation (gestion des parcours professionnels, formations par alternance, analyse de pratiques, bilans de compétences, orientation, reconnaissance et validation des acquis de l'expérience, médiations éducatives...).

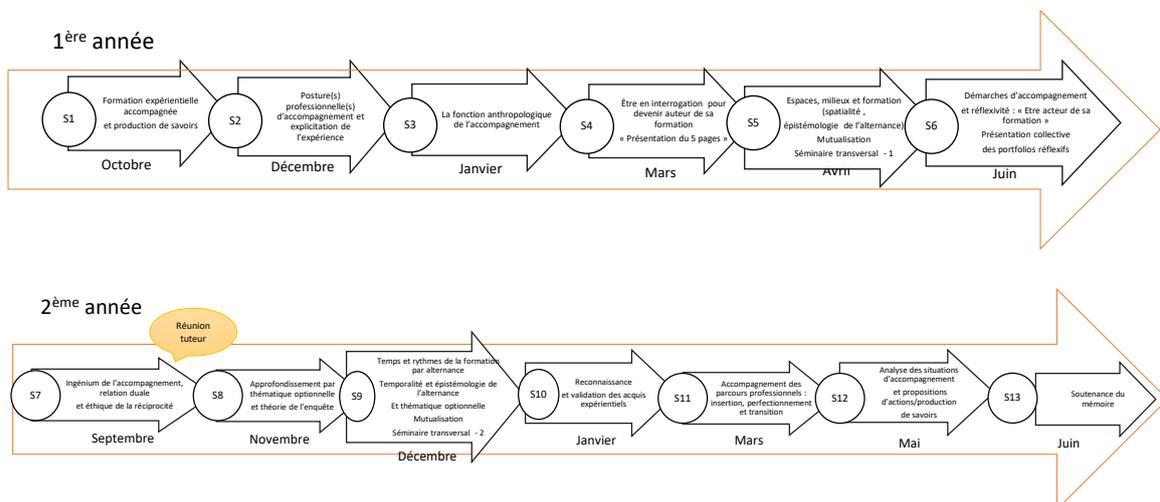
Les fonctions d'accompagnement concernent trois grands secteurs en émergence :

- Accompagnement scolaire et insertion des jeunes,
- Accompagnement dans le champ social et culturel,
- Accompagnement d'adultes au travail ou en transition professionnelle.

La structuration de ces nouveaux métiers fait apparaître la spécificité d'une ingénierie de l'accompagnement.

Le parcours IFAC, organisé en alternance, propose des enseignements très spécialisés ainsi qu'un retour réflexif sur l'expérience pour répondre à cette nouvelle professionnalité d'accompagnement.

Avec la préparation du Master IFAC, il s'agit de proposer une formation diplômante de niveau 7 (nomenclature Europe) fonctionnant par alternance et sur le principe de la recherche-action. Elle offre à la fois une valorisation de l'expérience personnelle et professionnelle, un moyen de travailler un projet professionnalisant concernant les personnels et l'institution à travers les associations.



OBJECTIFS

Le Master « Ingénierie et Fonctions d'Accompagnement en Formation » permet de former des professionnels qui interviennent auprès de jeunes et d'adultes, dans les champs de l'accompagnement des parcours de formation, d'éducation et des parcours professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ

Salarié.es : moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération...

Groupe de minimum 15 personnes et maximum 25 personnes.

- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc ...) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université de Tours.
- Avoir une expérience professionnelle dans le monde de l'éducation, de la formation ou de l'accompagnement.
- Avoir obtenu le certificat de Moniteur/Monitrice de Formations alternées.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**

1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R [en ligne](#)
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Tours et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• **Délai d'accès :**

Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• **Modalités d'individualisation**

- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires

CONTENU DE LA FORMATION

Se décline en 10 unités avec des enseignements spécifiques et transversaux :

1. Recherche et méthodologie d'intervention
2. Démarches narratives et accompagnement des parcours : le portfolio réflexif
3. Analyse des pratiques professionnelles et de recherche
4. Accompagnement collectif et interaction recherche/milieu professionnel
5. Accompagnement coopératif et interaction recherche/milieu professionnel
6. Théories de l'accompagnement, réciprocité des savoirs :
 - Histoire et dispositif de la VAE
 - Tenir conseil et techniques d'explicitation de l'expérience
 - Intervenir et accompagner par le numérique
7. Éthique de l'accompagnement et de l'intervention :
 - Relation d'accompagnement et éthique de la réciprocité,
 - Accompagnement des parcours professionnels : insertion, transition, évolutions de carrière
8. Vocabulaire anglophone de l'éducation et de la formation
9. Thématiques transversales - 2 séminaires sur les enjeux et métiers de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation :
10. Module d'approfondissement thématique (choix d'une option) :
 - Méthodologie d'intervention en analyse institutionnelle,
 - Histoires de vie en formation
 - Analyses des compétences, savoirs expérientiels et rapport au savoir
 - Perspectives philosophiques en éducation et formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie de l'alternance,
- Recherche action engagée par la personne en formation,
- Productions de savoirs issus des investigations de terrain,
- Mutualisation et travaux au sein du groupe,
- Cas concrets,
- Démarches actives d'investigation,
- Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
- Recherches documentaires.

Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement dans le processus de formation en confrontant les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques :

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...),
- Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, et à la bibliothèque de l'université de Tours
- Travail et formation à distance sur les plateformes W-@lter et CELENE de l'université de Tours

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de la formation, le salarié doit être en mesure de :

- Construire un projet de recherche-formation référé à une activité professionnelle d'accompagnement et se constituer un portefeuille de compétences,
- Assurer l'accompagnement coopératif de l'accueil, de la reconnaissance des acquis, de l'orientation, du bilan et du suivi
- Adapter des démarches d'identification des étapes et processus de construction de soi dans les axes personnels et professionnels, en fonction des caractéristiques du demandeur,
- Faciliter la définition du projet professionnel et de formation et le pilotage de carrière
- Construire une problématique conceptuelle et opérationnelle de l'accompagnement prenant en compte les dimensions sociojuridiques, professionnelles, cognitives et anthropo-formatives,
- Réaliser et communiquer socialement une recherche articulant action et formation dans une problématique d'accompagnement



DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (24 mois) par alternance et donne lieu à 12 sessions de formations espacées de 4 à 6 semaines.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants de l'université de Tours, de formateurs de l'institution des MFR, de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE, le plus souvent par la production de dossiers en lien avec le projet mené.
Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaires constituant le jury final.
L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).
Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés :

- Dans le cas éventuel d'activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester du suivi de la formation.
- Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + ...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude** : Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat
- **Métiers accessibles** :
 - Chargé(e) d'études en sciences humaines,
 - Coordinateur/coordinatrice de formation, pédagogique, de stage en formation professionnelle, de dispositif de formation, responsable pédagogique, formateur de l'alternance,
 - Animateur/animateur de formation, formateur/formatrice d'action sociale, d'adultes, de formateurs, de formation professionnelle,
 - Conseiller/conseillère en formation auprès des entreprises, conseiller/conseillère en formation continue, en validation des acquis de l'expérience, consultant/consultante en formation, en formation d'adultes
 - Responsable de la gestion des ressources humaines,
 - Accompagnateur de bilan,
 - Accompagnateur VAE,
 - Accompagnateur-médiateur
 - Directeur/directrice pédagogique,
 - Chargé(e) de mission programmes européens
- **Fiches ROME les plus proches** :
 - K2111 : Formation professionnelle
 - K2101 : Conseil en formation

	Responsable : Lucie DURET-GUERINEAU lucie.guerineau@mfr.asso.fr Secrétariat : Sabine VILCOQ sabine.vilcoq@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr	 Ouverture 2024.	 293 h en présentiel 67 h de formation à distance Total de 360 heures
	 12 sessions : 6 sessions au CNP-R de Chaingy 6 sessions à l'Université de Tours	 PÉDAGOGIQUE 9 360 € /pers.	
		 HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 225 € (35h) / 172 € (28h) / 119 € (21h)	

MASTER IPM PARCOURS INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE MULTIMODALE

Sciences humaines et sociales - Mention Sciences de l'Éducation

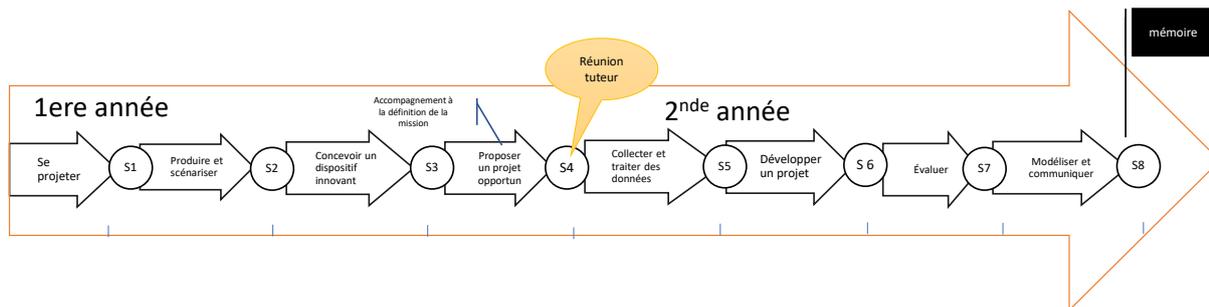
Inscrit au RNCP Code 38156 Code CPF 246474 - Niveau 7

Certificateur Université de Lille - Date échéance de l'enregistrement 01/09/2028

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master Ingénierie Pédagogique Multimodale est une formation diplômante de niveau 7, fonctionnant de manière hybride et par alternance sur le principe de la recherche-action.

Elle offre à la fois une valorisation de l'expérience personnelle et professionnelle, un moyen de travailler un projet de développement de nouvelles ingénieries pédagogiques en réponse à une thématique intéressant les personnes et les associations employeurs.



OBJECTIFS

En Master Ingénierie Pédagogique Multimodale, le salarié en formation est engagé dans la conduite d'une mission qui dépasse ses actions de formation ordinaires, dont il assume la responsabilité au sein de son Institution.

Ainsi, par la démarche de recherche-action, la formation vise :

- Au développement des capacités à conceptualiser
- À la prise en compte des environnements complexes
- À la mise en œuvre d'un projet de développement

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es** : moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération...
- Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc....) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université
- Avoir une expérience de formation d'au moins 3 ans
- Avoir obtenu le Certificat de Moniteur/Monitrice de Formations alternées

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**

1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R [en ligne](#)
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université

• Les situations d'entrées/sorties seront étudiées dans le cadre d'un positionnement individuel.

• **Délai d'accès :**

Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• **Modalités d'individualisation**

- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires



CONTENU DE LA FORMATION

- Contenus pour le e-learning (traitement d'image, audiovisuel numérique), outils de conception et d'intégration multimédia, scénarisation et respect du storyboard, plateformes et services, organisation d'un projet multimédia
- Langages et conception pour le e-learning web-mobile, côté client et côté serveur
- Pédagogie de l'alternance et numérique, dispositifs innovants
- Méthodes et démarches d'investigation au service de son ingénierie et d'une production de savoirs
- Compétences linguistiques en anglais
- Modèles d'analyse, conduite de projets multimédia, stratégie et économie digitale, Ergonomie, droits des nouvelles technologies, droit de la formation
- Didactique des TICE, pédagogie de l'alternance et numérique, tutorat dans les dispositifs de formation
- Conduite d'un projet : méthodologies de l'ingénierie de formation, évaluation et régulation en ingénierie et accompagnement aux projets

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance
- Recherche action engagée par la personne en formation
- Productions de savoirs issus des investigations de terrain
- Mutualisation et travaux au sein du groupe
- Cas concrets
- Démarches actives d'investigation
- Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
- Recherches documentaires

Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement au sein de l'institution, de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...)
- Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille
- Travail et formation à distance sur la plateforme W-@lter

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Elles portent sur la conception, le pilotage, l'aménagement, l'évaluation et la modélisation de dispositifs de formation professionnelle par alternance mobilisant des instrumentations multimédias :

- Observer, situer, recueillir les données dans un contexte de formation intégrant ou non le numérique
- Mobiliser des connaissances théoriques des sciences de l'éducation et de la formation des adultes
- Analyser, comprendre l'usage de dispositifs de formation incluant ou non le numérique
- Évaluer des modules de formation en usage
- Modéliser, designer, maquetter gérer les dispositifs de formation alternés en prenant en compte l'expérience utilisateurs
- Gérer un projet dans son contexte professionnel
- Accompagner la transformation digitale des organisations
- Communiquer en respectant le droit et les règles
- Adopter une posture réflexive par rapport à son action en sachant la restituer dans un contexte professionnel et académique
- Produire des contenus multimédias, numérique pour la formation
- Utiliser et maîtriser des instruments pour produire ces contenus

DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (18 mois) par alternance et donne lieu à 8 sessions de formations espacées de 8 semaines.

Un minimum de 110 heures sur site sont préconisées pour mettre en œuvre le projet, support de la formation.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants de l'université de Lille, de formateurs de l'institution des MFR, de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE sous la forme de plusieurs projets à rendre et/ou travaux intermédiaires.
 Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaire et professionnel.
 L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).

Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session
- Connexions à la plateforme, dépôts des travaux à réaliser pour les activités de formations à distance
- Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + ...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude** : Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat
- **Métiers accessibles** :
 - Chef de projet en ingénierie pédagogique
 - Responsable / consultant technologies de l'information et de la communication
 - Responsable / concepteur multimédia
 - Conception de supports de formation
- **Fiches ROME les plus proches** :
 - K2102 : Coordination pédagogique
 - E1205 : Réalisation de contenus multimédias

	Responsable : Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr		De septembre 2025 à juin 2027.		268 h en présentiel 152 h de formation à distance Total de 420 heures
	Secrétariat : Sabine VILCOQ sabine.vilcoq@mfr.asso.fr		8 sessions : 5 sessions au CNP-R de Chaingy 3 sessions à l'Université de Lille		PÉDAGOGIQUE 10 920 € /pers.
	Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr				HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 225 € (35h) /pers.

MASTER 2 GAED - VDTR

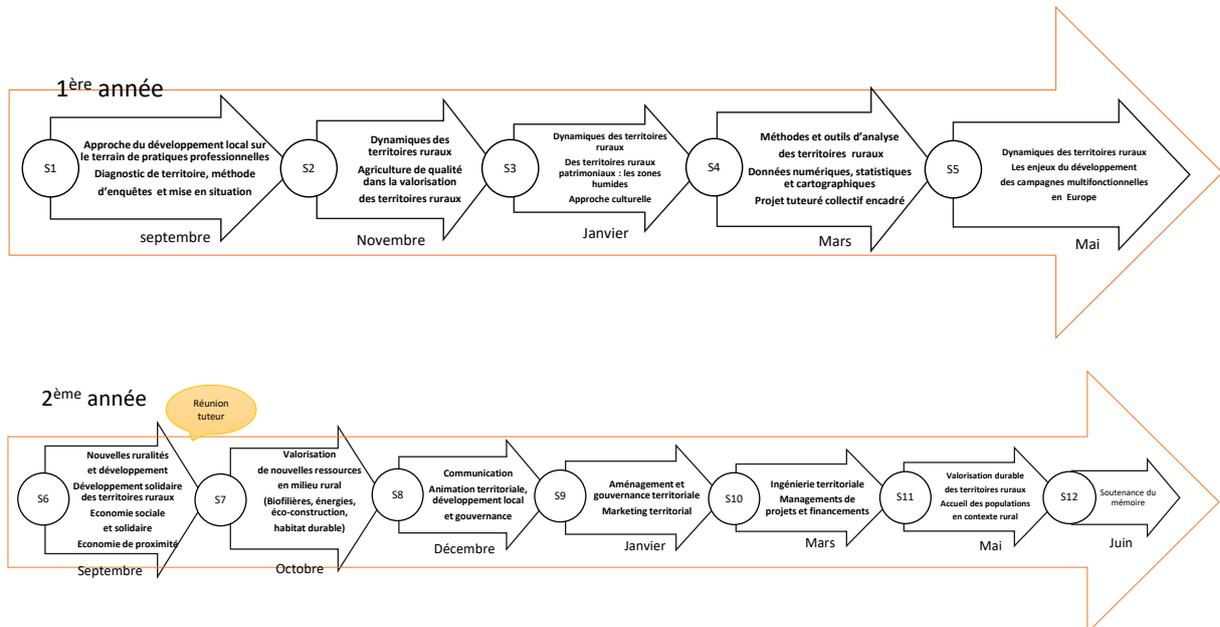
Géographie Aménagement Environnement et Développement parcours Valorisation et Développement des Territoires Ruraux

Inscrit au RNCP Code 34074 Code CPF 326725 - Niveau 7

Certificateur Université d'Orléans - Date échéance de l'enregistrement 31/08/2024

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master GAED spécialité « Valorisation et Développement des Territoires Ruraux » est un cycle professionnalisant de niveau 7 mis en place dans le cadre d'un partenariat entre l'université d'Orléans et le Centre National Pédagogique et de Ressources (CNP-R) des Maisons Familiales Rurales de Chaingy et l'ANFRA (Paris).



OBJECTIFS

Destiné à des professionnels du développement, le master VDTR a pour objectif l'acquisition, en alternance avec une activité professionnelle, du bagage théorique et des compétences des acteurs territoriaux du développement local. Les étudiants se formeront notamment aux stratégies et aux outils destinés à favoriser, d'une part, l'identification et la valorisation durable des ressources rurales et, d'autre part, la qualité de l'alimentation et sa relocalisation.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salariés** : moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération...
- Tout professionnel intervenant dans le domaine du développement local, de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources naturelles, de l'économie sociale, de l'agriculture, etc...
- Aux étudiants de la formation continue,
- À toute personne extérieure au réseau possédant une expérience de formation en lien avec le développement local...
- Groupe minimum de 12 personnes et maximum de 25 personnes.
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau 6 ou équivalent. Pour tout autre niveau (Licence, DUHEPS, DURF, Ingénieur, etc ...) ou formation non universitaire, le dossier de candidature sera complété par un dossier de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) validé par l'université d'Orléans. Avoir une expérience professionnelle significative.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- **Le candidat, en accord avec son employeur, effectue les démarches suivantes :**

1. Faire une demande de pré-inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R [en ligne](#)
2. Réaliser un entretien de motivation et de positionnement avec les responsables de formation
3. Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université d'Orléans et le cas échéant, la demande de VAPP
4. Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université



• **Délai d'accès :**

Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

• **Modalités d'individualisation**

- Un entretien de positionnement
- Un accompagnement socio-professionnel régulier par les tuteurs professionnels et universitaires

CONTENU DE LA FORMATION

1. Approches du développement local sur le terrain de pratique professionnelle
2. Projet tuteuré collectif
3. Les campagnes multifonctionnelles en Europe
4. Eau, territoire et patrimoine culturel
5. Diagnostic et méthodes d'enquêtes
6. L'accueil des populations en milieu rural
7. Animation territoriale, développement local et gouvernance
8. Langue étrangère
9. Le projet tuteuré personnel et le mémoire
10. L'agriculture de qualité dans la valorisation des territoires ruraux
11. Management de projets et financements
12. Economie sociale et solidaire
13. Développement rural alternatif et coopérations Nord/Sud
14. Communication et marketing territorial
15. Valorisation de nouvelles ressources, écoconstruction et habitat durable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie de l'alternance
- Recherche action engagée par la personne en formation
- Productions de savoirs issus des investigations de terrain
- Mutualisation et travaux au sein du groupe
- Cas concrets
- Démarches actives d'investigation
- Apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques
- Recherches documentaires

Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement dans le processus de formation en confrontant les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Moyens pédagogiques :

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...)
- Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, et à la bibliothèque de l'université d'Orléans
- Travail et formation à distance sur les plateformes W-@lter et CELENE de l'université d'Orléans

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

A l'issue de la formation, le salarié doit être en mesure de :

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques de l'aménagement, l'environnement et du développement et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes, en proposer une lecture spatiale
- Mener des diagnostics, des études généralistes ou thématiques, des analyses prospectives afin d'optimiser la connaissance des milieux et des territoires et de restituer une information opérationnelle et stratégique d'aide à la prise de décision : analyser, formaliser et interpréter les données recueillies, élaborer des recommandations, communiquer/diffuser les résultats
- Comprendre l'organisation d'un territoire, les échelons de gouvernance, les rôles des acteurs géographiques, l'analyse de discours, les diagnostics territoriaux
- Gérer des projets liés à l'aménagement, à l'environnement et au développement territorial : concevoir, piloter, mettre en œuvre, suivre, animer, évaluer en mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale



DURÉE

Le diplôme se prépare sur deux années universitaires (24 mois) par alternance et donne lieu à 12 sessions de formations espacées de 5 à 6 semaines.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La formation est assurée par une équipe composée d'enseignants de l'université d'Orléans, de formateurs de l'institution des MFR ayant validé un parcours universitaire et de professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise.

L'accompagnement est confié à deux tuteurs universitaires, un de l'université d'Orléans et un de l'ANFRA/ CNP-R. Chaque apprenant se fera accompagner par un tuteur professionnel de son choix.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE, le plus souvent par la production de dossiers en lien avec le projet mené.

Une autre partie des unités d'enseignement sont évaluées au travers de la mission et de la production du mémoire et de sa soutenance en présence des tuteurs universitaire et professionnel.

L'ensemble de la formation est sanctionné par un total de 60 crédits européens de formation (ECTS).

Il est possible de valider partiellement la formation par unités d'enseignement dans le cadre de la durée de validité de la maquette de formation dont l'université de rattachement est garante.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés :

Lors de chaque session en présentiel, un émargement et une attestation sont réalisés :

- Dans le cas éventuel d'activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester du suivi de la formation.

- Evaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit + tour de table + ...

- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6/18 mois

Enquête de satisfaction employeur à un mois après l'obtention de la certification.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude** : Possibilité de poursuivre le parcours en doctorat

- **Métiers accessibles** :

- Consultant
- Animateur de territoire
- Formateur

- **Fiches ROME les plus proches** :

- K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics
- M1808 : Information géographique
- M1802 : Développement local



	Responsable : Lucie DURET-GUERINEAU lucie.guerineau@mfr.asso.fr	Ouverture 2025.	300 h en présentiel 60 h de formation à distance Total de 360 heures
	Secrétariat : Sabine VILCOQ sabine.vilcoq@mfr.asso.fr	11 sessions : Au CNP-R de Chaingy et à l'Université d'Orléans	PÉDAGOGIQUE 9 360 € /pers.
	Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr		HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT^o 172 € (28h) / 119 € (21h)

DIRECTEUR ANIMATEUR RÉSEAU

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le parcours entend répondre à la complexité dans laquelle opèrent les MFR et au projet de carrière des cadres engagés du mouvement. Le dispositif de formation vise à répondre à cette double problématique en permettant aux directeurs expérimentés et cadres de fédérations de prendre de la distance et de la hauteur sur leurs missions, de porter un regard réflexif sur leurs pratiques pour capitaliser leur expérience, de soutenir l'expertise construite dans des champs d'activité spécifiques et d'envisager de nouvelles modalités d'exercice de leur métier voir d'envisager une mobilité professionnelle et personnelle.

En parallèle le parcours a vocation d'amener les stagiaires à réfléchir sur les problématiques qui se posent à eux, par la consolidation de leurs connaissances, de leurs expériences, leur confrontation aux apports et à leurs pairs pour consolider et élaborer des pistes de réflexion au Mouvement.



OBJECTIFS

- Conscientiser ses pratiques,
- Développer son agilité à appréhender des situations complexes,
- Eclairer la dimension éthique de la responsabilité,
- S'approprier une démarche méthodologique de recherche action,
- Partager et débattre.

Les finalités du parcours :

Interroger son expérience de la responsabilité pour penser et projeter sa trajectoire professionnelle, contribuer aux enjeux portés par le Mouvement par ses travaux de recherche-action, s'ouvrir aux approches collectives de l'innovation.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es** : tout directeur d'association du réseau MFR, personnel de fédération en charge de l'animation du réseau (chargé de mission, adjoint technique, directeur adjoint)
- Groupe minimum de 8 personnes et maximum de 25 personnes.
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être en poste de directeur dans le réseau MFR depuis 5 ans au moins ou assurer une mission d'animation de réseau en fédération.
- Bénéficier d'un accord de l'association employeur.
- Exprimer le besoin de valoriser son expérience.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- La formation est ouverte tous les deux ans. Elle débute en général dans le premier trimestre de l'année civile.
- Pré-inscription à solliciter auprès du secrétariat du dispositif.
- Participation à une journée d'information et d'échanges sur le dispositif.
- Entretien de positionnement permettant une première approche de l'expérience des participants, la prise en compte de leurs attentes, la vérification de l'adéquation du dispositif à celles-ci.

CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours propose la conduite d'une recherche-action individuelle qui supporte l'individualisation de parcours. Consignée tout au long du parcours, la recherche-action fait l'objet d'une exposition professionnelle et d'une valorisation institutionnelle à l'issue du parcours.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Le dispositif utilisera les méthodes actives et expérientielles permettant aux stagiaires d'éprouver les méthodologies proposées et de capitaliser afin de réinvestir dans leur pratique, notamment celles du débat et de la mobilisation de l'Intelligence Collective

Modalités pédagogiques :

Dispositif en présentiel. La recherche action sera conduite sur le terrain des stagiaires. Des temps d'accompagnement seront proposés en distanciel.

Moyens pédagogiques :

Salles de travail, Vidéos projecteurs, paperboard.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Coordonner, renforcer le projet stratégique d'une association ou d'un réseau,
- Développer son leadership et son habileté en intelligence collective à hauteur de réseau,
- Renforcer l'efficacité et l'innovation dans les dispositifs de formations alternées en MFR,
- Assoir une posture méta, réflexive et éthique dans l'exercice de sa fonction.

DURÉE

171h dont 150h en présentiel et 21h en distanciel d'accompagnement à la recherche action.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Simon BIKOÏ, responsable du dispositif
- Charlotte MESTRE, coordinatrice du dispositif
- animateurs de parcours DAR du réseau : Gaëlle DAVID, Daniel GILLET, Philippe JOLY, Sébastien VACHAUDEZ
- Consultants extérieurs
- Intervenant témoins, salariés et administrateurs du réseau

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- Production d'un mémoire issu de la recherche action
- Communication de la recherche en session 6
- Attestation de formation en fin de parcours

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Emergence par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Certification de réalisation délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Débouchés : poste équivalent dans le réseau, direction d'un établissement de l'économie sociale et solidaire, poste en fédération.

Métiers accessibles : Directeur, directeur de fédération, animateur en fédération.

Fiches ROME : K2103

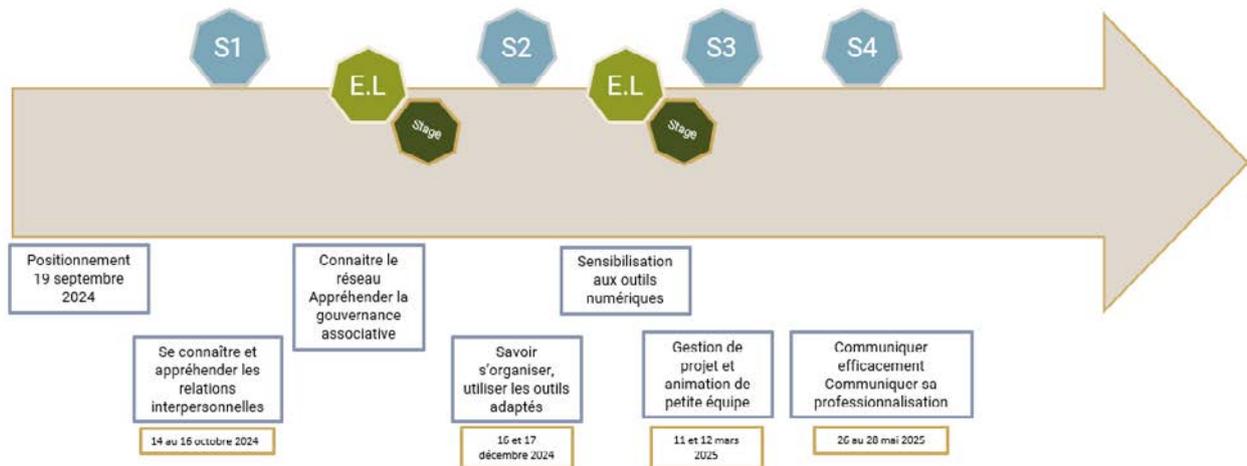


	Responsable : Charlotte MESTRE charlotte.mestre@mfr.asso.fr Secrétariat : Aurélie HEINTZ aurelie.heintz@mfr.asso.fr Aspect financier : Sarah BORREDON sarah.borredon@mfr.asso.fr	La formation se déroule sur une année scolaire	150 h en présentiel 21 h en distanciel Total de 171 heures
	En régions	PÉDAGOGIQUE 6 156 € /pers.	HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 3 300 € /pers.

PARCOURS ASSISTANTE OU ASSISTANT DE DIRECTION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réflexion sur les métiers portée par le Conseil d'Administration de l'Union Nationale a mis en exergue les métiers supports à la fonction de direction dont celui d'assistante ou assistant de direction. La complexité du métier tant sur la fonction (relation aux jeunes et aux familles, digitalisation, plateformes multiples, procédures,) que par la compréhension de l'écosystème MFR (le réseau, les parties prenantes) et de ses interactions mais aussi la place centrale dans l'organisation de la MFR (communication, relation à l'équipe, à la direction) sont autant de champs à appréhender durant la formation.



OBJECTIFS

Les finalités sont de soutenir la professionnalisation et l'adaptation au métier et de permettre la mobilisation des compétences au service d'une organisation complexe.

Objectifs :

- Se connaître, relationner et adopter une posture professionnelle
- Comprendre les spécificités de notre organisation
- Appréhender la gouvernance associative
- Appréhender les outils (organisationnels, numériques, de veille, de gestion de projet...)
- Animer un collectif
- Communiquer efficacement
- Communiquer sur sa professionnalisation

PUBLIC CONCERNÉ

Le parcours est accessible tant aux salariés qui bénéficient d'une fonction d'assistante ou assistant de direction depuis peu de temps qu'aux salariés qui en bénéficient depuis plusieurs années. Dans le premier cas, l'enjeu est celui de l'installation dans une organisation tandis que dans le second cas, il s'agit d'une consolidation de la professionnalité d'un salarié au service d'une organisation mature.

Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

La candidature à l'entrée dans le parcours nécessite par conséquent que l'association employeur reconnaisse pleinement ce positionnement de soutien dans l'organisation des ressources humaines et particulièrement à l'endroit de la direction. La candidature nécessite également la totale adhésion du salarié dans la recherche d'efficacité entre ses compétences et aspirations et les besoins de l'organisation.



MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur. La candidature pour le parcours est de ce point de vue possible dès lors que le directeur, avec l'accord du conseil d'administration, valide la légitimité du salarié pour l'accès à la formation. En cas d'avis favorable, la candidature est examinée par les responsables de formation, puis le candidat est convié à un entretien de positionnement.

CONTENU DE LA FORMATION

- Se connaître, appréhender les relations interpersonnelles et adapter sa posture, Connaître le réseau (international, national, régional, départemental) (module en e-learning),
- Appréhender la gouvernance associative (acteurs, projet d'association, mon rôle) (module en e-learning),
- Savoir s'organiser, utiliser les outils adaptés (organiser, planifier (son travail, celui de la direction en adéquation avec l'organisation globale), organiser la veille, transmettre les informations),
- Appréhender les outils numériques (module en e-learning + visio),
- Appréhender la gestion de projet et l'animation d'une petite équipe,
- Communiquer efficacement en situation,
- Communiquer sur sa professionnalisation.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

L'individualisation du parcours s'opérera après le positionnement qui affinera le parcours de formation dans le but de valider l'ensemble des compétences attendues pour l'exercice du métier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : la formation est basée sur l'expérience et le vécu des stagiaires, les méthodes actives sont privilégiées pour favoriser l'engagement des stagiaires en formation. Les méthodes combinent les apports théoriques, le partage de pratiques, les mises en situation ainsi que l'apport d'outils réutilisables en contexte.

Modalités pédagogiques : les sessions de formation sont conduites en présentiel, le distanciel est privilégié dans l'accompagnement des stagiaires au regard de l'origine géographique des candidats.

Moyens pédagogiques : supports de cours et de formation, vidéos ou articles explicatifs, quizz, outils de synthèse de l'information.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Connaissance de soi et adaptation de sa posture,
- Organisation et gestion des priorités,
- Communication efficace,
- Gestion et utilisation des outils adaptés (numériques, de veille, de communication),
- Gestion de projet,
- Animation d'équipe.

DURÉE

- Positionnement (2h),
- 4 sessions en présentiel + 2 visios conférences (70h),
- 2 périodes d'activités individualisées (35h),
- Accompagnement individualisé (3h tutorat pédagogique + 2h métier carrière).

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La responsabilité des parcours est assurée par M. Simon BIKOI, la coordination est assurée par Charlotte Mestre de l'Union Nationale des MFR.

La responsabilité de la formation est assurée par Muriel Vallat (Fédération Bourgogne Franche Comté). Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR ainsi que des consultants externes dont l'expertise relève de la connaissance de soi, de l'outillage et de la prise de parole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

En fin de parcours, le stagiaire présentera à un jury composé d'administrateurs et de salariés un dossier retraçant sa professionnalisation et sa réflexion sur le métier et les conditions de son exercice.



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de chaque session
- Attestation de formation en fin de parcours

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

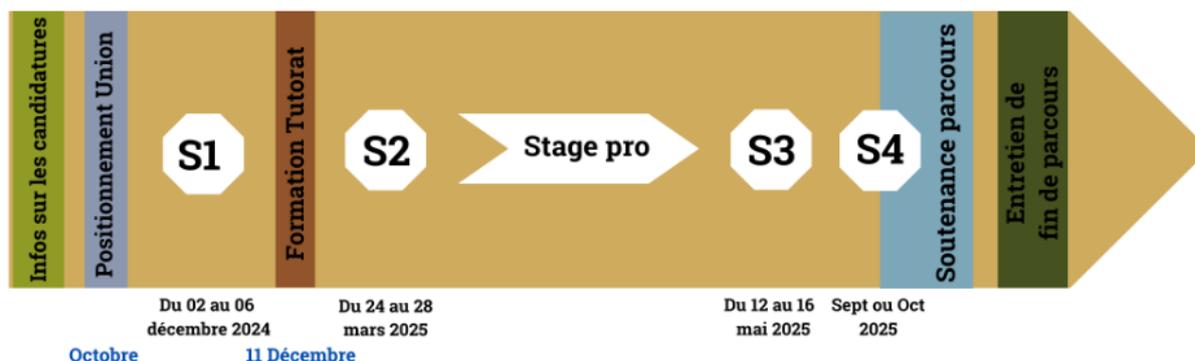
Débouchés : formation Transition et Responsabilité ou Encadrement et Coordination
 Métiers accessibles : adjoint de direction - directeur

	Responsable : Charlotte MESTRE charlotte.mestre@mfr.asso.fr	 Du 14 octobre 2024 au 28 mai 2025.	 2h de positionnement 70h de formation 5h d'entretiens 35h d'activités individualisées Total de 112 heures
	Secrétariat : Aurélie HEINTZ aurelie.heintz@mfr.asso.fr		
	Aspect financier : Sarah BORREDON sarah.borredon@mfr.asso.fr	 PÉDAGOGIQUE 2 156 € /pers.	
			 HÉBERGEMENT/RESTAURAT° 1 820 € /pers.

ADJOINT OU ADJOINTE DE DIRECTION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le dispositif « Adjoints de direction » est destiné aux salarié(e)s en poste dans les différentes associations du réseau des MFR, et qui par leur mission et leur posture, exercent une responsabilité d'adjoint, soutien indispensable à l'exercice de la fonction de direction. Le métier d'Adjoint de Direction fait partie de la nouvelle cartographie validée par le CA de l'Union Nationale des MFR. On entend par « mission », l'exercice d'une responsabilité qui nécessite l'expression d'une capacité à agir au sein de l'organisation. Cela se traduit par une liberté d'initiative, d'animation et de décision, en accord et sous la responsabilité des dirigeants de l'association (Président et Direction).



OBJECTIFS

Au regard de la professionnalisation à accompagner, de la structuration du métier dans les MFR, les finalités sont les suivantes :

- Soutenir le métier d'Adjoint de Direction dans une organisation,
- Permettre une collaboration avec la Direction au service du projet de l'Association.

Objectifs :

- Se situer dans une organisation : lecture et décryptage d'une organisation en situation d'adjoint,
- Manager en coopération : Animation - Encadrement - Coordination,
- Animer le système pédagogique spécifique MFR à enjeux éducatif et professionnalisant,
- Comprendre et travailler avec la Gouvernance MFR : une association de famille identifiée sur un territoire,
- Appréhender le modèle économique d'inspiration de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

PUBLIC CONCERNÉ

Le parcours est accessible tant aux salariés qui bénéficient d'une fonction d'adjoint ou d'adjointe de direction depuis peu de temps qu'aux salariés qui en bénéficient depuis plusieurs années. Dans le premier cas, l'enjeu est celui de l'installation dans une organisation et selon une logique d'évolution de carrière tandis que dans le second cas, il s'agit d'une consolidation de la professionnalité d'un salarié au service d'une organisation mature.

Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

La candidature à l'entrée dans le parcours nécessite par conséquent que l'association employeur reconnaisse pleinement ce positionnement de soutien dans l'organisation des ressources humaines et particulièrement à l'endroit de la direction. La candidature nécessite également la totale adhésion du salarié dans la recherche d'efficience entre ses compétences et aspirations et les besoins de l'organisation.



MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- **Délai d'accès** : L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur. La candidature pour le parcours est de ce point de vue possible dès lors que le directeur, avec l'accord du conseil d'administration, valide la légitimité du salarié pour l'accès à la formation. En cas d'avis favorable, la candidature est examinée par les responsables de formation, puis le candidat est convié à un entretien de positionnement.
- **L'individualisation** du parcours s'opérera après le positionnement qui affinera le parcours de formation dans le but de valider l'ensemble des compétences attendues pour l'exercice du métier de directeur.

CONTENU DE LA FORMATION

Le métier d'adjoint dans une organisation :

- Le métier et les parties prenantes
- Les interrelations dans une équipe
- Compréhension de l'écosystème d'une organisation spécifique MFR

La posture d'adjoint dans l'animation et la coordination d'équipe :

- Les postures et éthique de la position de l'AD
- Portage d'une délégation comme mission globale auprès d'une équipe, d'un directeur, au sein de la MFR
- Accompagnement et soutien d'une équipe (médiation – régulation – conseil)
- Manager en soutien de la Direction

L'animation du système pédagogique MFR :

- Repères pour une approche éducative partagée (la place des acteurs...)
- La pédagogie MFR, une démarche plus qu'un outillage (les enjeux de la coopération)
- L'organisation du projet pédagogique et éducatif de la MFR (comprendre les ressorts et les axes d'une animation d'équipe)

La MFR et la gouvernance associative :

- Le projet d'association : intérêt, enjeux de vision et de mobilisation des parties prenantes
- Animation de l'engagement associatif
- Pilotage et mise en oeuvre de projet d'association (évaluation et dynamique de projet)

Le modèle économique MFR, un modèle d'inspiration ESS :

- L'objet de l'ESS
- Les indicateurs de gestion d'une MFR
- Questionner un modèle économique/projet d'association

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : la formation est basée sur l'expérience et le vécu des stagiaires, les méthodes actives sont privilégiées pour favoriser l'engagement des stagiaires en formation. Les méthodes combinent les apports théoriques, le partage de pratiques, les mises en situation ainsi que l'apport d'outils réutilisables en contexte.

Modalités pédagogiques : les sessions de formation sont conduites en présentiel, le distanciel est privilégié dans l'accompagnement des stagiaires au regard de l'origine géographique des candidats.

Moyens pédagogiques : supports de cours et de formation, vidéos ou articles explicatifs, quizz, outils de synthèse de l'information.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Se connaître, se situer dans une organisation,
- Coordonner, animer et encadrer des équipes,
- Porter un projet pédo-éducatif auprès d'une équipe, animer l'équipe éducative autour de ce projet,
- S'inscrire dans la dynamique associative, animer et mettre en oeuvre le projet d'association en concertation avec le CA et la direction,
- Comprendre le modèle économique MFR et son inscription dans le champ de l'ESS.



DURÉE

- 1 entretien de positionnement (3h),
- 4 sessions de formation conduites en région (100h),
- Suivi individualisé (2h entretien métier carrière, 3h suivi pédagogique),
- Des séquences de formation individualisées (35h),
- 1 journée de formation du directeur, de la directrice (7h).

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination de la formation est assurée par Charlotte Mestre de l'Union Nationale des MFR. La responsabilité du parcours est assurée par Eric Jaffrot (directeur de la Fédération Armor et Argouat). Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR ainsi que des consultants externes dont l'expertise relève de la connaissance de soi ou des questions d'animations des collectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

En fin de parcours, le stagiaire présentera à un jury composé d'administrateurs et de salariés un dossier retraçant sa professionnalisation et sa réflexion sur le métier et les conditions de son exercice en responsabilité.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de chaque session
- Attestation de formation en fin de parcours

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Débouchés poursuite de formation :
Parcours Transition & Responsabilité
Métiers accessibles : Direction, chargé de mission en fédération



	Responsable : Charlotte MESTRE charlotte.mestre@mfr.asso.fr Secrétariat : Aurélie HEINTZ aurelie.heintz@mfr.asso.fr Aspect financier : Sarah BORREDON sarah.borredon@mfr.asso.fr	La formation se déroule sur 4 sessions	103h de formation 7h de formation tuteurs 5h d'entretiens 35h d'activités individualisées Total de 150 heures
	En régions, sur différents lieux tout au long du parcours	PÉDAGOGIQUE 3 240 € /pers. HÉBERGEM^T/RESTAURAT[°] 2 200 € /pers.	



Credit photo : MFR Ambliery - © Laurent Mayeux

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

BESOIN INDIVIDUEL

FORMATION PÉDAGOGIQUE DES MONITEURS

Moniteur/Monitrice de Formations Alternées

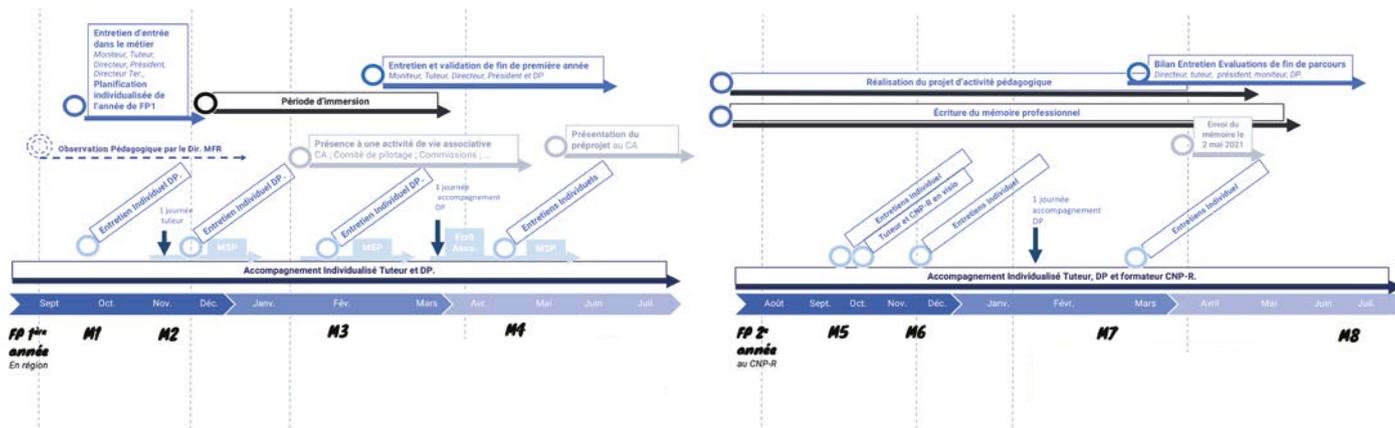
Inscrite au RNCP Code 38470 - Niveau 6

Certificateur ANFRA

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Formation d'entrée dans le métier de Moniteur en MFR, de niveau 6
- Formation par alternance (MFR et ANFRA / CNP-R) comprenant jusqu'à 8 modules et/ou par la VAE
- En 1^{ère} année, formation par des mises en situation professionnelles, formalisées par un dossier de productions écrites
- En 2^{ème} année, conduite d'un projet pédagogique, faisant l'objet d'un mémoire professionnel
- A l'issue des deux années de formation et de la réussite aux épreuves terminales, les moniteurs sont titulaires du Certificat de Moniteur/Monitrice de Formations Alternées



OBJECTIFS

Développer les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de Moniteur en MFR et construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salariés** : moniteurs / monitrices de MFR
- Pas de nombre limité de stagiaires
- Les groupes sont constitués d'environ 25 personnes
- Accessible aux personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

- Être en poste de Moniteur / Monitrice en MFR au minimum à 50% du temps de travail
- Être titulaire d'un niveau 5
- Selon le statut de la MFR, des dispositions particulières s'appliquent. Nous contacter pour plus d'informations

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Modalités d'inscription :

- par le Directeur de l'association employeur
- auprès l'ANFRA/CNP-R
- en ligne sur la plateforme W-@lter, dans l'espace CNP-R via [ce lien](#)
- confirmation d'inscription de l'ANFRA/CNP-R par mail au directeur de l'association employeur

Délai d'accès :

Fin des inscriptions 45 jours avant le début de la formation (en octobre de **chaque année**)

Des entrées et des sorties différées sont possibles.

Une procédure de remplacement et de reprise de formation sont mises en place.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

- Un entretien de positionnement permet d'adapter l'accompagnement et les apports à chaque candidat.



CONTENU DE LA FORMATION

1^{ère} année de Formation Pédagogique, en groupe régional (298h) :

- Moniteur : acteur au sein de l'institution MFR (Module 1 - 32h)
- Entretien d'entrée dans le métier (3h30)
- Moniteur : concepteur et acteur de la pédagogie de l'alternance (Module 2 - 39h)
- Observation d'une activité pédagogique par le Directeur (1h)
- Moniteur : concepteur et animateur d'activités pédagogiques et éducatives (module 3 - 39h)
- Moniteur : acteur au sein d'une dynamique associative et territoriale (module 4 - 39h)
- Production écrite de 3 mises en situation professionnelles (72h)
- Immersion dans le milieu professionnel (35h)
- Production écrite sur l'immersion en milieu professionnel (5h)
- Elaboration du projet pédagogique (14h)
- Production écrite sur la vie associative et évaluation de sa soutenance (5h+1h)
- Observation et évaluation d'une activité d'accompagnement par le Directeur (1h)
- Observation et évaluation d'une activité de relation éducative par le Directeur (1h)
- Journée d'accompagnement par le DP (7h)
- Entretien bilan de la 1^{ère} année (3h30)

2^{ème} année de Formation Pédagogique, en groupe national (178h) :

- Moniteur : animateur de partenariats et co-concepteur d'ingénieries dans la pédagogie de l'alternance (module 5 - 39h)
- Moniteur : acteur et accompagnateur de la relation éducative (module 6 - 39h)
- Moniteur : co-évaluateur d'une ingénierie de formation au service de l'accompagnement des apprentissages et des projets des alternants (module 7 - 39h)
- Moniteur : acteur dans une dynamique professionnelle tout au long de la vie (module 8 - 31h)
- Journée d'accompagnement par le DP (7h)
- Entretien bilan de fin de 2^{ème} année (3h)
- Elaboration et écriture du projet pédagogique (16h)
- Observation par le Directeur de la mise en œuvre d'une séquence pédagogique et éducative (1h)
- Observation par le Président prenant appui sur la présentation du projet pédagogique mené par le moniteur (1h)
- Observation et évaluation d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance par le Délégué Pédagogique (1h)
- Evaluation d'un oral réflexif sur la fonction d'accompagnement des publics par le Directeur et le Délégué Pédagogique (1h)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mutualisation des pratiques et outils
- Témoignages d'expériences
- Travaux de groupes
- Pédagogie active
- Méthodes inductive, déductive, interrogative
- Observation, analyse de pratiques et mise à distance de mises en situations professionnelles

Modalités pédagogiques :

- Présentiel, expérientiel (période en milieu professionnel), conduite de projet, autoformation accompagnée.
- Accompagnement individuel tout au long du parcours par la conduite d'entretiens.
- Accompagnement individuel dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques : espaces numériques de formation sur la plateforme W-@lter
- Matériel de vidéo-projection, TBI, visioconférence, classe virtuelle
- Salle d'activités, salles de travail, centre de ressources et de documentation

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Mettre en œuvre une ingénierie de formation et pédagogique par alternance en réponse à des besoins identifiés sur le territoire de la MFR pour développer des compétences
- Accompagner seul et en équipe dans le cadre du projet d'éducation de l'association des groupes, des personnes en formation dans leur projet pour développer leurs capacités à vivre en société
- Conduire, analyser et formaliser des projets pédagogique-éducatifs prenant en compte le contexte d'une association MFR inscrite dans un territoire pour accompagner les alternants



DURÉE

- En présentiel : 297 heures en centre de formation / 179 heures en expérimentiel à distance

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Equipe nationale de formateurs de l'ANFRA/CNP-R
- Délégation pédagogique de l'ANFRA/CNP-R en région
- Intervenants extérieurs
- Tuteurs professionnels

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Formation pédagogique 1^{ère} année :

- 1 écrit à partir d'une immersion en milieu professionnel
- 1 pratique observée et explicitée d'une activité d'accompagnement
- 1 pratique observée et explicitée d'une animation d'un réseau de partenaires
- 1 pratique observée et explicitée d'une activité d'animation de groupe
- 1 écrit et sa soutenance prenant appui sur la vie associative

Formation pédagogique 2^{ème} année :

- 1 pratique observée d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance
- 1 épreuve écrite terminale
- 1 soutenance orale prenant appui sur un écrit professionnel suite à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique

- Lorsque le candidat, opte pour le parcours en présentiel, tous les modules de formation pédagogique doivent être suivis dans leur totalité.

- En cas de validation partielle, la durée de validation des modules est relative aux rénovations du contenu de la formation pédagogique. Un nouvel entretien de positionnement sera effectué pour permettre au candidat de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Le certificat de moniteur/monitrice de formations alternées est délivré lorsque les 3 blocs de compétences sont validés.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à 1 mois après la délibération de la Commission Nationale
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude :**
 - Master, Formation Préparatoire à la Prise de Responsabilités, Formation Préparatoire à la Fonction de Direction
 - Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédo-éducatives
- **Métiers accessibles (et fiches ROME) :**
 - Moniteur / Monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction (K2109)
 - Coordinateur pédagogique (K2102)
 - Formateur-accompagnateur en organisme de formation – (K2111)
 - Accompagnateur de validation (VAE, CQP...) / Conseiller.ère en emploi, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi (K1801)

	Responsables : Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr Secrétariat : Isabelle VASSEUR isabelle.vasseur@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr	 De septembre 2024 à juillet 2026 Calendrier des sessions de formation accessible ici	 297 h en présentiel 179 h de formation à distance et expérimentiel Total de 476 heures
		 1 ^{ère} année : en alternance sur le lieu de travail du salarié et dans la région géographique de la MFR 2 ^{ème} année : en alternance sur le lieu de travail du salarié et à l'ANFRA / CNP-R	 PÉDAGOGIQUE 9 898€ (parcours classique)
			 HÉBERGEMENT/RESTAURAT^o 1 ^{ère} année selon le lieu d'accueil 2 ^{ème} année : 225€ / module

FORMATION PÉDAGOGIQUE DES MONITEURS EN VAE

Moniteur/Monitrice de Formations Alternées

Inscrite au RNCP – code 38470 – Niveau 6

Certificateur ANFRA

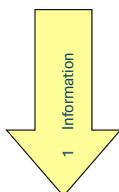
Date échéance de l'enregistrement 21/12/2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- Les conditions de la VAE sont celles définies par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 complétées par les instructions du 01/10/2017.
- Parcours d'entrée dans le métier de moniteur en MFR, de niveau 6.
- A l'issue de la démarche et après la "validation du dossier de validation des acquis" (livret 2) par le jury professionnel, les moniteurs sont titulaires du Certificat de Moniteur/Monitrice de Formations Alternées.
- Ce parcours de professionnalisation comprend une phase d'information et de faisabilité de la demande, une phase d'accompagnement facultatif à l'écriture du dossier de validation des acquis (livret 2) et une phase d'évaluation.

1^{ère} phase

- Accueil information sur la démarche VAE
 - Inscription sur le site France VAE
 - Analyse de la demande
 - Remise ou non du « dossier de recevabilité »
-
- Étude du « dossier de recevabilité » (type CERFA)
 - Information à la préparation du « dossier validation »



2^{ème} phase

Constitution du « dossier de validation des acquis »

3^{ème} phase

Évaluation du dossier par le jury professionnel

Validation totale

Validation partielle

Préconisation du jury

Nouveau Plan d'accompagnement

Évaluation du dossier par le jury

Obtention de la Certification de Moniteur de Formations Alternées



OBJECTIFS

- Valoriser par l'expérience, les acquis, les compétences visées et spécifiques nécessaires à l'exercice du métier de moniteur en MFR.
- Développer, par des actions de formations, les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de moniteur en MFR, Lorsque ces dernières ne peuvent pas être valorisées par l'expérience et les acquis.
- Construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés.es : Moniteur/monitrice de MFR.

Dans le cas d'une VAE collective : les groupes sont constitués d'environ 10 à 12 personnes.

Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être en poste de Moniteur/monitrice en MFR au minimum à 50 % du temps de travail d'un Equivalent Temps Plein.
- Avoir une expérience de 1 an dans le domaine de l'éducation et de la formation en lien avec la certification visée.
- Absence de cumul de demandes de VAE (une seule dans l'année civile pour le même titre ou trois maximum dans l'année civile pour des diplômes ou titres différents).
- La demande de faisabilité doit être confirmée par le dossier de faisabilité.



MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• Modalités d'inscription :

- Par le directeur de l'Association employeur et/ou le moniteur en exercice
- Au près de l'ANFRA/CNP-R
- En ligne sur la plate-forme w-@lter dans l'espace CNP-R dédié

• Délai d'accès :

- La procédure d'inscription doit être réalisée avant le début de la démarche VAE.
- Après la réalisation de l'entretien de faisabilité et après avoir reçu un avis favorable à la faisabilité de la démarche VAE.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

- La phase d'information, suivie de l'entretien de faisabilité permet d'adapter le parcours en s'appuyant sur les expériences professionnelles et personnelles acquises au préalable.
- Possibilité de se faire accompagner à l'écriture du dossier de validation des acquis (livret 2), pour viser la certification par un formateur de l'ANFRA.
- Accompagnement par un tuteur professionnel sur site.

CONTENU DE LA FORMATION

- Un entretien d'information sur la démarche VAE.
- Un entretien de faisabilité pour vérifier la faisabilité d'une VAE et pour construire le parcours de formation (en totalité en VAE ou en modèle hybride alliant démarche VAE et formation).
- Un accompagnement personnalisé à l'écriture du livret 2 (facultatif).
- Une évaluation écrite sur ses pratiques professionnelles.
- Une évaluation orale prenant appui sur le livret 2.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- Méthodes inductives, déductive et interrogative.
- Entretien d'explicitation à l'écriture du livret 2.

Modalités pédagogiques

- Expérientiel.
- Accompagnement individuel et collectif à l'écriture du livret 2 (facultatif).

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espaces numériques de formation sur la plateforme w-@lter.
- Matériel de visioconférence, classe virtuelle.
- Salles d'activités, salles de travail et un centre de ressources et de documentation.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Mettre en oeuvre une ingénierie de formation et pédagogique par alternance en réponse à des besoins identifiés sur le territoire de la MFR pour développer des compétences.
- Accompagner seul et en équipe dans le cadre du projet d'éducation de l'association des groupes, des personnes en formation dans leur projet pour développer leurs capacités à vivre en société.
- Conduire, analyser et formaliser des projets pédago-éducatifs prenant en compte le contexte d'une association MFR inscrite dans un territoire pour accompagner les alternants.

DURÉE

- 1^{ère} phase : information - demande de faisabilité : 6 heures 30
- 2^{ème} phase (optionnelle) : accompagnement à l'écriture du livret 2, préparation à l'entretien avec le jury : 24 heures
- 3^{ème} phase l'évaluation : 4 heures 30



FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

- Equipe nationale de formateurs de l'ANFRA/CNP-R
- Tuteurs professionnels sur site

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- Une épreuve écrite.
- Un entretien prenant appui sur le livret 2 avec un jury professionnel.
- En cas de validation partielle à l'issue de la démarche, de nouvelles préconisations seront transmises aux candidats pour lui permettre de valider le bloc de compétence ou les compétences non validées par la VAE.
- La durée de validation des modules est relative aux évolutions du métier de moniteurs/monitrices et donc à la rénovation des blocs de compétences visés par le métier. Dans cette hypothèse, un nouvel entretien de faisabilité.
- Sera effectué pour mesurer la faisabilité d'une démarche VAE partielle ou totale.
- Le certificat de moniteur/monitrice de formations alternées est délivré lorsque les 3 blocs de compétences sont validés.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois.
- Enquête de satisfaction employeur.
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque séquence d'accompagnement.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude :**
 - MASTER, Formation Transition et responsabilité, Formation Coordination et responsabilité
 - Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédagogique-éducatives
- **Métiers accessibles**
 - Moniteur /monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction
 - Coordinateur pédagogique,
 - Formateur-accompagnateur en organisme de formation
 - Conseiller en insertion professionnelle
- **Fiches ROME :**
 - Moniteur/monitrice avec prise de responsabilité en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction : K2109
 - Coordinateur pédagogique : K2102
 - Formateur-accompagnateur en organisme de formation : K2111
 - Accompagnateur de validation (VAE,CQP,...) / Conseiller.ère en insertion professionnelle, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi : K1801

	Responsables : Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr	 À partir de septembre 2023	 De 12 à 18 mois
	Secrétariat : Isabelle VASSEUR isabelle.vasseur@mfr.asso.fr	 Sur le lieu de travail du salarié et à l'ANFRA CNP-R	 PÉDAGOGIQUE Sur devis selon l'option choisie pour l'accompagnement : 3 080 € à 5 720 €
	Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr		 HÉBERGEM ^T /RESTAURAT ^O Selon le lieu d'accueil

MAITRISE DE MONITEUR

Moniteur / monitrice de formations alternées

Inscrite au RNCP code 38470 - Niveau 6

Certificateur ANFRA - Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2025

et Licence professionnelle mention Métiers du conseil

et de la formation des adultes parcours gestion des parcours professionnels et personnels dans les organisations (GA3P)

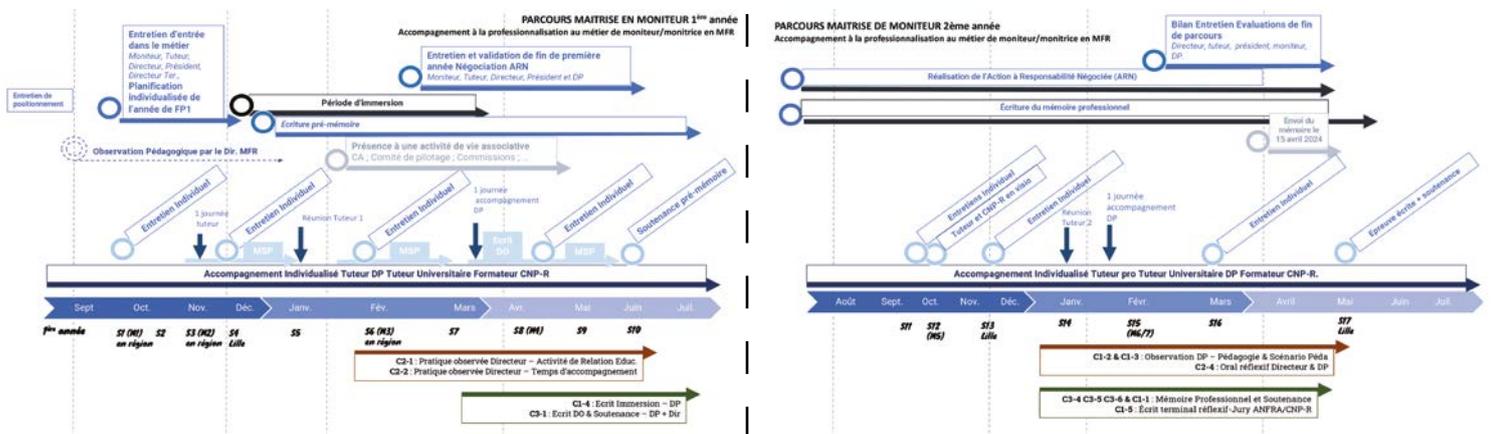
Inscrite au RNCP code 35820 code CPF 284044 - Niveau 6

Certificateur Université de Lille - Date d'échéance de l'enregistrement 15/07/2026

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ANFRA et l'Université de Lille se sont entendues pour proposer un dispositif permettant l'obtention :

- de la Licence Professionnelle Métiers du Conseil et de la Formation des Adultes, parcours Gestion des Parcours Personnels et Professionnels dans les organisations (GA3P) délivrée par l'Université de Lille, de niveau 6
 - du Certificat de Moniteur / Monitrice de Formations Alternées délivré par l'ANFRA, de niveau 6
- L'ensemble constitue le parcours appelé Maîtrise de Moniteur.



OBJECTIFS

Développer les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de Moniteur en MFR et construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

Formuler un projet d'activité pédagogique issue d'une problématisation, et conduire l'activité dans le cadre d'une prise de responsabilité au sein de l'équipe (ingénierie de formation, partenariat, orientation, formation continue, développement local, ancrage territorial...).

Affirmer sa prise de responsabilité au sein de l'équipe et se projeter dans l'évolution de son métier.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es** : moniteur/monitrice en MFR
- Groupe minimum 15 personnes et maximum 25 personnes
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5 (Bac+2, DUT, DUFA, Licence 2)
- Accès possible par une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) si titulaire d'un titre de niveau 5, si expérience d'au moins 3 ans dans des responsabilités de technicien supérieur.
- Etre en poste avec une mission pédagogique
- Etre embauché en CDD sur 2 ans ou en CDI
- Etre à temps plein
- Si contrat d'apprentissage : âge maximum 29 ans révolus



MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• **Modalités d'accès**

- Par le Directeur de l'association employeur auprès de l'ANFRA/CNP-R
- En ligne sur la plateforme W-@lter, dans l'espace CNP-R via [ce lien](#)
- Confirmation d'inscription de l'ANFRA/CNP-R par mail au directeur de l'association employeur
- Entretien d'admission avec le responsable de formation pour vérification des pré-requis et positionnement du candidat
- Le candidat effectue son inscription en ligne auprès de l'Université la première et la seconde année
- Le candidat dépose son dossier VAPP auprès de l'Université, le cas échéant

• **Délai d'accès :**

Inscriptions à partir de mai et avant la clôture des inscriptions à l'Université.

Le début de l'apprentissage doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début de la formation.

• **Modalités d'individualisation**

- Un positionnement permet de personnaliser l'accompagnement et d'adapter les apports au regard des besoins de la personne
- En cas d'interruption du parcours, les unités d'enseignement de la Licence restent acquises et une poursuite d'études peut être envisagée

CONTENU DE LA FORMATION

• **1^{ère} année**

- Session 1 (M1 FP) (32h) : Moniteur : acteur au sein de l'Institution MFR
- Entretien d'entrée dans le métier (3h30)
- Session 2 (28h) : Lecture d'un dispositif de formation et fonctions assumées par le moniteur
- Session 3 (M2 FP) (39h) : Moniteur : concepteur et acteur de la pédagogie de l'alternance
- Session 4 (35h) : Méthodologie d'investigation et ingénierie pédagogique multimédia
- Session 5 (35h) : Méthodologie d'interprétation des données et construction du tutorat
- Session 6 (M3 FP) (39h) : Moniteur : concepteur et animateur d'activités pédagogiques et éducatives
- Session 7 (35h) : Lecture de l'environnement et dynamique des organisations
- Session 8 (35h) : Pilotage d'un projet pédago-éducatif partagé
- Session 9 (M4 M5 FP) (39h) : Moniteur : animateur de partenariats et co-concepteur d'ingénierie dans la pédagogie de l'alternance
- Session 10 (35h) : Système français de Formation continue, environnement juridique - Soutenance pré-mémoire
- Production écrite de 3 mises en situation professionnelles (72h) (non pris en charge par l'OPCO)
- Immersion dans une autre MFR (35h)
- Production écrite sur l'immersion dans une autre MFR (5h)
- Observation et évaluation d'une activité d'accompagnement par le Directeur (1h)
- Observation et évaluation d'une activité de relation éducative par le Directeur (1h)
- Soutenance orale de la vie associative (dynamique des organisations) (1h)
- Contractualisation de l'ARN et entretien bilan de la 1^{ère} année FP (3h30)
- Langue vivante (12h30)

• **2^{ème} année**

- Session 11 (35h) : Préparation du plan d'action du projet (ARN)
- Session 12 (M6 FP) (39h) : Moniteur : acteur et accompagnateur de la relation éducative
- Session 13 (35h) : Evaluation de système français et formation continue et environnement juridique
- Session 14 (35h) : Action conduite et critères d'évaluation
- Session 15 (M7 FP) (39h) : Moniteur : co-évaluateur d'une ingénierie de formation au service de l'accompagnement des apprentissages et des projets des alternants
- Session 16 (35h) : Finalisation du mémoire
- Session 17 (M8 FP) (27h) : Moniteur : acteur dans une dynamique professionnelle tout au long de la vie
- Entretien bilan de fin de 2^{ème} année (3h)
- Elaboration et écriture de l'ARN (61h)
- Observation par le Directeur de la mise en œuvre d'une séquence pédagogique et éducative (1h)
- Observation et évaluation d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance par le Délégué Pédagogique (1h)
- Evaluation d'un oral réflexif sur la fonction d'accompagnement des publics par le Directeur et le Délégué Pédagogique (1h)
- Langue vivante (Anglais) (22h30)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mutualisation des pratiques et outils
- Témoignages d'expériences
- Travaux de groupes
- Pédagogie active
- Méthodes inductive, déductive, interrogative
- Observation, analyse de pratiques et mise à distance de mises en situations professionnelles

Modalités pédagogiques :

- Présentiel, distanciel, expérientiel (période en milieu professionnel), conduite de projet, autoformation accompagnée.
- Accompagnement individuel tout au long du parcours par la conduite d'entretiens

Moyens pédagogiques

- Supports pédagogiques : espaces numériques de formation sur la plateforme W@lter
- Matériel de vidéo-projection, TBI, visioconférence, classe virtuelle
- Salle d'activités, salles de travail, centre de ressources et de documentation
- Bibliothèque de l'Université de Lille : LILLIAD
- Travail et formation à distance sur les plateformes W@lter et Accel.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Analyser et comprendre le contexte institutionnel, territorial et partenarial de la formation par alternance pour contribuer à la dynamique partenariale de l'association sur son territoire
- Accompagner la construction et la conduite de parcours personnels et professionnels de formation
- Mettre en œuvre une ingénierie de formation et pédagogique par alternance en réponse à des besoins identifiés sur le territoire de la MFR pour développer des compétences
- Accompagner seul et en équipe dans le cadre du projet d'éducation de l'association des groupes, des personnes en formation dans leur projet pour développer leurs capacités à vivre en société
- Conduire, analyser et formaliser des projets pédago-éducatifs prenant en compte le contexte d'une association MFR inscrite dans un territoire pour accompagner les alternants

DURÉE

Durée totale de 821 heures dont :

- 597 heures en présentiel
- 224 heures de formation à distance et expérientiel

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La formation est assurée par une équipe composée d'enseignants-chercheurs et d'ingénieurs de formation de l'Université de Lille, de formateurs de l'ANFRA/CNP-R et du réseau des MFR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par les responsables de l'UE, s'y ajoute :

- 1 pratique observée sur une activité d'accompagnement
- 1 pratique observée sur une activité de relation éducative
- 1 écrit à partir d'une immersion en milieu professionnel
- 1 écrit et sa soutenance prenant appui sur la vie associative
- 1 pratique observée d'une animation dans le cadre de la pédagogie de l'alternance
- 1 soutenance sur la réflexivité autour de la posture d'accompagnement
- 1 épreuve écrite terminale
- 1 soutenance orale prenant appui sur le mémoire professionnel relatant la démarche de recherche-action du candidat.

Tous les modules de la Formation Pédagogique doivent être suivis dans leur totalité.

En cas de formation incomplète, la durée de validité des modules est relative aux renouvellements du contenu de la Formation Pédagogique. Un nouveau positionnement est effectué lors de la reprise du parcours.

Pas de validation par blocs de compétences.



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à 1 mois après la délibération de la Commission Nationale
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session
- Pour les activités de formation à distance, la connexion à la plateforme, le dépôt des travaux à réaliser seront les moyens d'attester le suivi de la formation

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude :**
 - Master, Formation Préparatoire à la Prise de Responsabilités, Formation Préparatoire à la Fonction de Direction
 - Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédo-éducatives
- **Métiers accessibles (et fiches ROME) :**
 - Moniteur / Monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction (K2109)
 - Coordinateur pédagogique (K2102)
 - Formateur-accompagnateur en organisme de formation – (K2111)
 - Accompagnateur de validation (VAE, CQP...) / Conseiller.ère en emploi, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi (K1801)
 - Assistant (e) de direction en ressources humaines, de la formation, du personnel (M1501) avec une expérience en RH.



	Responsable : Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr	De septembre 2023 à juin 2025 Calendrier des sessions de formation accessible ici	597 h en présentiel 224 h de formation à distance et expérientiel Total de 821 heures
	Secrétariat : Isabelle VASSEUR isabelle.vasseur@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr		
		PÉDAGOGIQUE 15 540 € /pers.	
		HÉBERGEM^T/RESTAURAT[°] Au CNP-R 225 € /pers. (39h et 35h)	

FORMATION PÉDAGOGIQUE ET MASTER

Moniteur / monitrice de formations alternées

Inscrit au RNCP code 38470 - Niveau 6

Certificateur ANFRA - Date échéance de l'enregistrement 21/12/2025

et Master Sciences de l'éducation et de la formation - Parcours Ingénierie de Formation

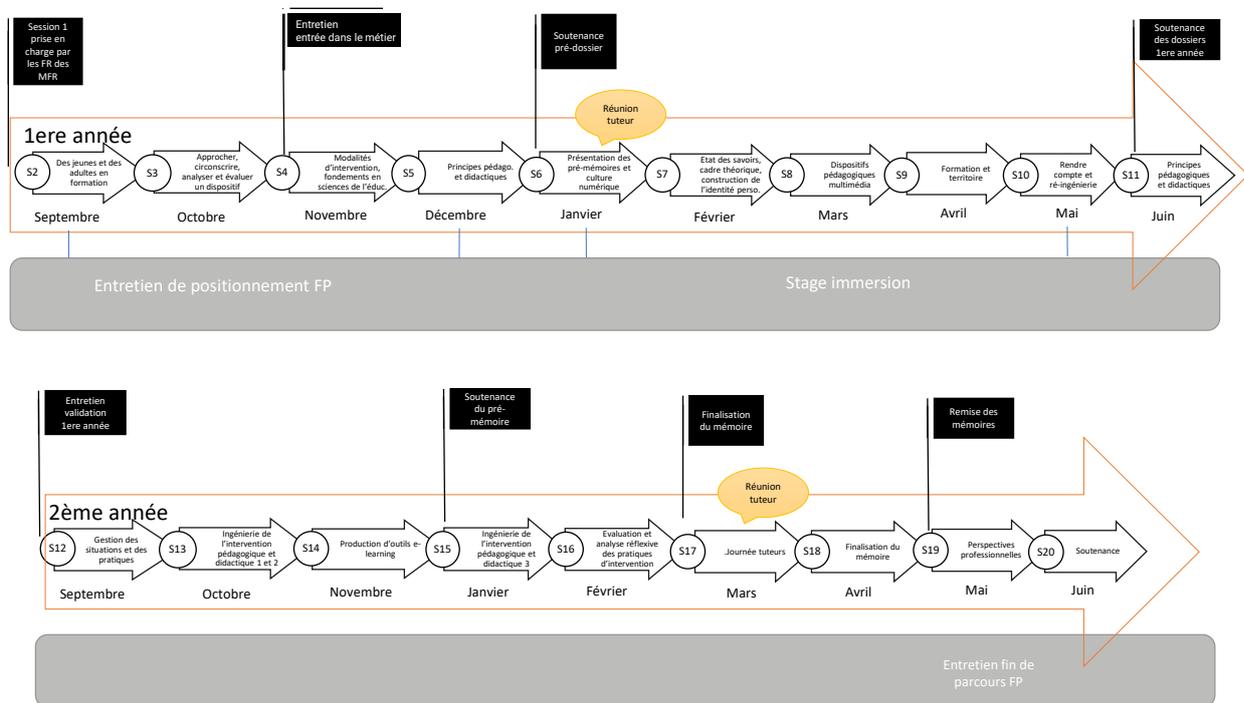
Inscrit au RNCP Code 38156 Code CPF 246474 - Niveau 7

Certificateur Université de Lille - Date échéance de l'enregistrement 01/09/2028

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'ANFRA et l'Université de Lille se sont entendues pour proposer un dispositif permettant :

- L'obtention du Master 2 Ingénieries et Transformations de la Formation des adultes (niveau 7) délivré par l'Université de Lille,
 - L'obtention du Certificat de Moniteur/Monitrice en Formations Alternées (niveau 6) délivré par l'ANFRA.
- L'ensemble constitue le parcours appelé FP et Master.



OBJECTIFS

Développer les aptitudes requises pour l'exercice de la fonction de Moniteur en MFR et construire sa professionnalisation dans les domaines de l'ingénierie pédagogique, de l'ingénierie de formation, de l'accompagnement éducatif et du partenariat dans un contexte associatif.

Former des professionnels du diagnostic, de la conception, de la conduite et de l'analyse de situations d'intervention pédagogique et didactique dans les dispositifs de formation en alternance.

PUBLIC CONCERNÉ

- **Salarié.es MFR :** moniteur/monitrice, directeur/directrice, directeur/directrice adjoint(e), cadre de fédération...
- Groupe minimum 12 personnes et maximum 25 personnes
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'une licence générale ou professionnelle ou avoir obtenu une Validation d'acquis professionnels.
- Être embauché en CDD de 2 ans ou CDI à temps plein à compter du 1er septembre
- Être en poste avec une mission pédagogique en MFR au minimum à 50% du temps de travail
- Pour les personnes titulaires du certificat de moniteur / monitrice de formations alternées, d'un Master 1 ou d'une VAP possibilité d'entrer directement en 2^{ème} année de master.
- Si contrat d'apprentissage : âge maximum de 29 ans révolus.



MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

• Modalités d'accès

L'employeur effectue les démarches suivantes :

- Faire une demande d'inscription auprès de l'ANFRA/CNP-R via [ce lien](#)

Le candidat effectue les démarches suivantes :

- Réaliser un entretien avec les responsables de formation afin de déterminer la conformité du projet de formation avec son contenu et le besoin de réaliser une VAP
- Réaliser une candidature en ligne auprès de l'université de Lille et, le cas échéant, la demande de VAP
- Effectuer l'inscription en ligne à la formation et à l'examen auprès de l'université la première et la seconde année de formation

• Délai d'accès :

Le parcours est proposé tous les deux ans. Les démarches d'inscriptions doivent être réalisées avant le début de la formation et avant la clôture des inscriptions à l'université.

Le début de l'apprentissage doit avoir lieu au plus tôt trois mois avant et au plus tard trois mois après le début de la formation.

• Modalités d'individualisation

- Un positionnement permet de personnaliser l'accompagnement et d'adapter les apports au regard des besoins de la personne
- En cas d'interruption du parcours, les unités d'enseignement du master restent acquises et une poursuite d'étude peut être envisagée

CONTENU DE LA FORMATION

• La première année a été pensée comme une étape conduisant à choisir le projet d'ingénierie pédagogique dans le cadre de la pédagogie de l'alternance. Celui-ci est ensuite développé dans un mémoire au cours de la seconde année.

• Les thématiques abordées au cours des deux années sont :

- Théorie de l'éducation et de la formation
- Problématisation et modélisation d'un sujet complexe
- Accompagnement du projet
- Adoption d'une posture éthique professionnelle
- Démarche d'Ingénierie de formation, pédagogique et didactique
- Evaluation des apprentissages
- Outillage conceptuel et méthodologique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique, qui prend appui sur une pédagogie de l'alternance, est structurée autour de la recherche action engagée par la personne en formation.

Les productions de savoirs issus des investigations de terrain et la mutualisation au sein du groupe représentent une partie importante de la démarche de formation. Au-delà nous appuyons également sur des cas concrets et des démarches actives d'investigation dans le cadre des sessions présentielles.

Chaque session comprend des apports professionnels, méthodologiques et épistémologiques. Elles permettent à chacun de bénéficier des apports du groupe et d'effectuer des recherches documentaires.

Les sessions visent à permettre à chacun de faire le point quant à son engagement au sein de l'institution, de confronter les avancées par rapport à son propre questionnement, de construire un cadre conceptuel et méthodologique adapté à la recherche-action engagée.

Modalités pédagogiques :

Alternance à visée interactive. Dispositif hybride. Fonction tutorale distribuée

Présentiel, à distance, expérientiel (période en milieu professionnel), AFEST, mode projet, autoformation accompagnée,

...

Moyens pédagogiques

- Salles de travail équipées (TBI, vidéoprojecteur, Wifi...),
- Accès à la bibliothèque du CNP-R forte de plus de 16.500 ouvrages, à LILLIAD, la bibliothèque de l'université de Lille,
- Travail et formation à distance sur la plateforme W@lter et Moodle.



COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

Les compétences et capacités professionnelles visées sont identifiées plus haut et relèvent des activités répertoriées dans le référentiel universitaire des métiers de la formation et du référentiel du métier de moniteur

- Diagnostic et étude préalable (analyser un contexte institutionnel)
- Conception et mise en œuvre de plans et de dispositifs de formation de formation par alternance
- Conception et mise en œuvre de séquences, de situations et de parcours de formation par alternance
- Accueil et accompagnement des personnes
- Évaluation
- construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle
- Participer/contribuer à un projet d'éducation partagé en équipe
- Participer/contribuer à la vie associative
- Elaborer et conduire un processus de formation et d'apprentissage dans un projet
- Animer un réseau sur un territoire

DURÉE

La formation se déroule sur 24 mois, de septembre à juillet réparties ainsi :

• **Durée totale de 871 heures dont :**

- 689 h en présentiel
- 47 h en distanciel
- 135 h expérientiel

• **Organisation de la formation :**

- Le parcours se réalise par alternance (19 sessions de 35 heures dont 1 en région de 32 heures et 1 de 21 heures (dont soutenance)
- Un stage de 35 heures hors MFR (expérientiel)
- Des mises en situations professionnelles (expérientiel AFEST)
- Accompagnement à distance (mémoire, dossiers UE)

Pour les formations par apprentissage, la formation est incluse dans le temps de travail.

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

Enseignants chercheurs et ingénieurs en formations de l'Université de Lille, formateurs de l'institution des MFR et professionnels choisis au regard de la pertinence de leur expertise. L'accompagnement à proprement parler est confié à deux garants, l'un de l'Université de Lille et l'autre du CNP-R. Tous deux interviennent dans le processus d'acquisition des compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation en cours de formation selon les conditions présentées par le responsable de l'UE.

La formation est validée par la production de deux écrits universitaires : un dossier et un mémoire qui sont évalués comme suit :

- Soutenance du pré-dossier janvier 2025
- Soutenance du dossier en 1^{ère} année et une évaluation des pré-requis nécessaires pour entrer en 2^{ème} année (mai 2025)
- Soutenance du pré-mémoire et du mémoire en 2^{ème} année (janvier 2026 - juin 2026)
- Évaluation du mémoire
- Le mémoire sert à la validation des deux certifications.

Pour ce qui concerne le certificat de Moniteur-monitrice de Formations Alternées :

- 4 observations de pratiques professionnelles pédago-éducatives sur les 2 ans,
- 1 évaluation écrite sur une immersion professionnelle,
- 1 évaluation écrite et orale sur la vie associative de la MFR
- 1 évaluation orale sur la réflexivité autour de la posture d'accompagnement
- 1 épreuve terminale écrite sur table

Le jury est constitué d'universitaires et de professionnels de la pédagogie de l'alternance pour le Master et de représentants des employeurs et salariés de l'Institution des MFR pour la qualification pédagogique, (juin 2026).

Concernant la qualification pédagogique, le jury statue et peut demander un écrit complémentaire.



ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- **Le plan de formation est régulièrement actualisé et validé lors des rencontres du conseil de perfectionnement :**
 - Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
 - Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
 - Enquête de satisfaction employeur à 1 mois après la délibération de la Commission Nationale
 - Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
 - Attestation de présence délivrée à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Poursuite d'étude :**
 - Master, Formation Préparatoire à la Prise de Responsabilités, Formation Préparatoire à la Fonction de Direction
 - Session à thématiques singulières : veille et approfondissement sur ses pratiques pédo-éducatives
- **Métiers accessibles (et fiches ROME) :**
 - Moniteur / Monitrice en MFR avec prise de responsabilités en MFR : pédagogique, pôle, filière, direction (K2109)
 - Coordinateur pédagogique (K2102)
 - Formateur-accompagnateur en organisme de formation (K2111)
 - Accompagnateur de validation (VAE, CQP...) / Conseiller.ère en emploi, en insertion et en formation / en évolution professionnelle et emploi (K1801)

 Responsable : Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr Secrétariat : Isabelle VASSEUR isabelle.vasseur@mfr.asso.fr Pour les aspects financiers : Corinne HOUZE corinne.houze@mfr.asso.fr	 De septembre 2024 à juin 2026	 675 h en présentiel 224 h de formation à distance et expérientiel Total de 899 heures
	 1 session en région 16 sessions au CNP-R de Chaingy 3 sessions à l'Université de Lille	 PÉDAGOGIQUE 19 870 € /pers.

DIRECTEUR, ENTRÉE DANS LE MÉTIER

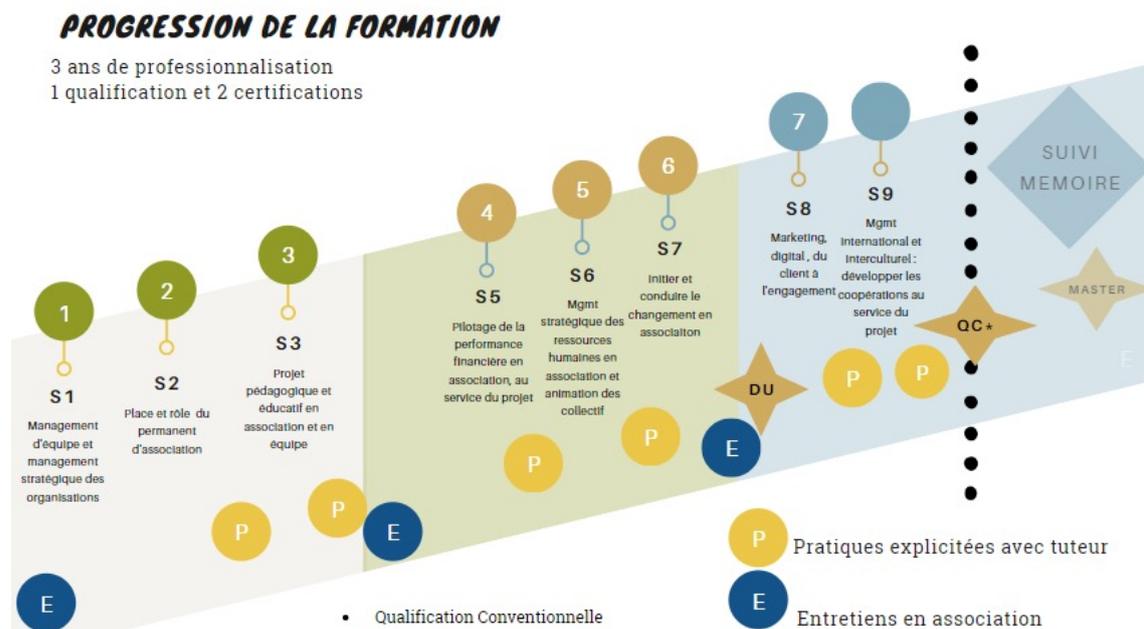
« Formation Préparatoire à la Fonction de Direction en MFR » selon le libellé conventionnel DU « Management stratégique, innovation et changement »

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le dispositif d'accompagnement et de professionnalisation à l'entrée dans le métier prend appui sur la définition conventionnelle du métier de directeur en Maison Familiale Rurale, ainsi « chaque salarié, dans ses fonctions, ses comportements et ses actes, joue un rôle éducatif vis-à-vis du public en formation. Le parcours en question entend de ce point de vue soutenir la conversion professionnelle nécessaire à l'exercice d'un métier complexe et exigeant. Il prend appui sur l'exercice en situation et associe de ce fait les acteurs du réseau et la gouvernance de l'association. » Le process de formation schématisé ci-dessous permet de considérer le parcours institutionnel et la capitalisation de l'expérience en tant que qualification (milieu de troisième année) et les épreuves intégrées, permettant d'accéder à une certification en deux temps :

- A la fin de l'année 2 : le DU « Management stratégique, innovation et changement »
 - En janvier de l'année 3 : qualification institutionnelle prenant appui sur l'expérience et sa capitalisation via un portfolio
- Et de poursuivre ensuite si le candidat le souhaite en fin de troisième année vers :
- Le Master 2 mention « Management » parcours « Management Stratégique et Changement » (MSC)

La mise en relation entre la formation du directeur et son usage dans le développement de l'association se fait sur le terrain grâce aux directeurs de fédération, aux tuteurs professionnels via des explicitations de pratiques jalonnant le parcours. Des entretiens avec les responsables associatifs, intégrant les productions écrites de fin d'année comme objets de médiation, sont conduits dans chaque association par les fédérations.



OBJECTIFS

Finalités :

- Sécuriser, soutenir et renforcer l'intégration des directeurs et directrices nouvellement en poste
- Sécuriser l'association du réseau MFR dans l'accompagnement du permanent de l'association
- Soutenir le développement des compétences et la professionnalisation des personnes en responsabilité dans le réseau MFR



DIRECTEUR, ENTRÉE DANS LE MÉTIER / NIV.6

FORMATION PRÉPARATOIRE À LA FONCTION DE DIRECTION EN MFR CERTIFICATION ASSOCIÉE AU PARCOURS :
TITRE RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Objectifs :

- Prendre place dans l'organisation et exercer son métier en responsabilité
- Comprendre son contexte (local et en réseau, au sein d'un mouvement)
- Organiser et gérer la MFR en association
- Manager les collectifs
- Piloter les collectifs (pédagogiques et éducatifs)
- Penser la stratégie en association
- Piloter le changement en association
- Coopérer avec les parties prenantes

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout directeur et toute directrice recrutés par une association pour la première fois (voir Convention Collective).
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être en poste de direction dans une association MFR.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur. Toutes directrice ou directeur peut accéder au parcours (débutant en novembre).

Inscription à solliciter auprès du secrétariat du dispositif.

Les inscriptions à l'IAE et à l'ANFRA se feront simultanément.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

L'individualisation du parcours s'opérera après le positionnement qui affinera le parcours de formation dans le but de valider l'ensemble des compétences attendues pour l'exercice du métier de directeur.

CONTENU DE LA FORMATION

S1 : Management d'équipe et management stratégique des organisations

S2 : Place et rôle du permanent d'association

S3 : Projet pédagogique et éducatif en association et en équipe

S4 : Pilotage de la performance financière en association, au service du projet

S5 : Management stratégique des ressources humaines en association et animation des collectifs

S6 : Initier et conduire le changement en association

S7 : Marketing digital, du client à l'engagement

S9 : Management international et interculturel : développer les coopérations au service du projet

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation professionnelle est conduite en alternance et en partenariat avec l'IAE Paris Saclay.

Elle présente une hybridation de parcours incluant des temps en distanciel (webinaires avant et après chaque session, temps de méthodologie, d'entretiens) et des temps en présentiel partagés entre les interventions de l'IAE et de l'équipe d'animation MFR. Elle prend appui sur des activités de formation en situation (action individuelle et collective, observations et investigations) ; des activités de formation sur l'action (accompagnement tutoral, interventions et témoignages de référents internes et externes au réseau MFR, productions de connaissances reposant sur l'expérience, accompagnement pédagogique, consultations de ressources théoriques) et des activités de formation sur soi (entretiens, autoformation, capitalisation de l'expérience, évaluations)

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Élaborer et manager des projets collectifs au sein d'une organisation en mobilisant l'intelligence collective
- Élaborer et mettre en œuvre en association une démarche stratégique, intégrée et responsable.
- Développer son leadership pour gérer et mobiliser des équipes en tant qu'acteurs de la transformation des organisations.
- Identifier, spécifier et utiliser des outils de gestion financière au service du projet de l'Association
- Identifier, spécifier et utiliser des outils numériques et de communication d'une manière adaptée au contexte

DURÉE

- Positionnement : 2 heures
- 8 sessions de regroupement : 200 heures
- 20 sessions de formation à distance : 40 heures
- Accompagnement méthodologique : 12 heures
- Accompagnement des écrits : 18 heures



DIRECTEUR, ENTRÉE DANS LE MÉTIER / NIV.6

FORMATION PRÉPARATOIRE À LA FONCTION DE DIRECTION EN MFR CERTIFICATION ASSOCIÉE AU PARCOURS :
TITRE RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DURÉE (SUITE)

- Accompagnement projet tutoré : 35 heures
- Temps de formation expérimentale : 30 heures
- Évaluations : 3 heures

Total : 340 heures

- Formation des tuteurs : 7 heures
- Entretiens : 6 heures

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination du dispositif est assurée conjointement par Simon BIKOÏ et Charlotte MESTRE pour l'ANFRA et Gilles ROUET et Mourad ATTARÇA pour l'IAE. Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR et l'équipe de formation de l'IAE dont l'expertise relève des champs du management, de la stratégie, du diagnostic des organisations, de l'Économie Sociale et Solidaire... Les témoignages en formation sont assurés par des acteurs salariés et bénévoles du réseau MFR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- **Évaluation individuelle du candidat pour l'obtention du DU management stratégique, innovation et changement en fin de deuxième année de parcours :**
 - Soutenance orale du diagnostic (juin-juillet Année 1)
 - Soutenance orale de la réflexion stratégique (septembre N+2)
- **Évaluation individuelle du candidat pour l'obtention de la qualification institutionnelle à la fonction de direction (en plus des épreuves du DU) :**
 - Soutenance orale de la professionnalisation via l'exposition du portfolio (janvier N+3)
- Émargement par les stagiaires et le responsable de parcours (attestant de l'assiduité aux sessions présentielles et distancielles).
- Attestation de formation.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Évaluation à chaud (satisfaction des participants) : bilan écrit au terme de chaque session de formation + bilan en fin de parcours individuel et collectif
- Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilan à 6 et à 18 mois

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- **Débouchés poursuite de formation :**
 - Master 2 mention « Management » parcours « Management Stratégique et Changement » (MSC)
 - Parcours Directeur Animateur de Réseau
 - Parcours Accompagnement à la fonction RH pour les directeurs et directrices
- **Métiers accessibles :** Directeur Directrice de Fédération, Adjoints de Fédération



 Responsable : Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr Secrétariat : Auréli HEINTZ aurelie.heintz@mfr.asso.fr	 La formation se déroule sur 3 années scolaires. Calendrier des sessions de formation accessible ici	 340 heures de formation 7 h de formation tuteurs 6 h d'entretiens
	 En région (différents lieux tout au long du parcours)	 PÉDAGOGIQUE 9 688 € /pers. hors frais d'inscription à la faculté (243 € pour 2022/2023)
		 HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 4 400 € /pers.

TRANSITION ET RESPONSABILITÉ

Parcours de formation préparatoire à la prise de responsabilité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les salariés du réseau des MFR développent des compétences au fur et à mesure de leurs prises de responsabilité au sein des associations c'est pourquoi l'ANFRA met en œuvre des actions de formation tout au long de la vie de façon à répondre aux besoins des organisations et aux aspirations des salariés.

Afin de satisfaire l'ambition de promotion des salariés du réseau et de fluidifier les carrières tout en préservant la culture du mouvement, l'ANFRA met en œuvre un parcours à destination des salariés désireux d'assumer une transition professionnelle vers davantage de responsabilités.



OBJECTIFS

- Finalités :
 - Accompagner le projet de transition vers d'autres responsabilités
 - Favoriser la promotion des salarié(e)s du réseau avec l'appui de l'association
- Interpréter son expérience, développer sa capacité réflexive,
- Se situer dans l'exercice d'une posture d'accompagnement sur les plans stratégique, institutionnel, relationnel, managérial et déontologique,
- Trouver des solutions, améliorer ses pratiques, mieux gérer la pression,
- Renforcer son leadership et la dynamique de réseau.

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés de MFR, CFP et fédérations.
- Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

- Être salarié.e.s de MFR ou de centre et souhaitant s'engager dans une démarche de réflexion de prise de responsabilités.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur.

La candidature pour le parcours est de ce point de vue possible dès lors que le directeur, avec l'accord du conseil d'administration, valide la légitimité du salarié pour l'accès à la formation.

En cas d'avis favorable, la candidature est examinée lors de l'entretien de positionnement conduit à l'Union Nationale des MFR.

MODALITÉ D'INDIVIDUALISATION

L'individualisation du parcours s'opère après le positionnement, en fonction du projet professionnel présenté par le candidat.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation professionnelle est conduite en alternance. Elle prend appui sur des activités de formation en situation (action individuelle et collective, observations et investigations) ; des activités de formation sur l'action (accompagnement tutoral, interventions et témoignages de référents internes et externes au réseau MFR, productions de connaissances reposant sur l'expérience, accompagnement pédagogique, consultations de ressources théoriques) et des activités de formation sur soi (entretiens, autoformation, évaluations).



CONTENU DE LA FORMATION

Session 1 : Se situer dans l'exercice de la responsabilité. Utilisation du process communication pour se comprendre, identifier ses forces et ses potentiels, identifier ses besoins, ses représentations de la responsabilité.

Session 2 : Appréhender la responsabilité partagée dans un système MFR.

Stage : Se confronter à une organisation MFR autre que la sienne pour comprendre les singularités et les adaptations nécessaires dans l'exercice d'une responsabilité.

Session 3 : Se situer dans son projet de prise de responsabilité.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Le développement de compétences concerne les domaines suivants :
 - Se situer dans sa carrière, dans la responsabilité en association
 - Mobiliser son parcours de formation, se donner des perspectives
 - Appréhender la fonction de direction en MFR et identifier les compétences à mobiliser pour exercer la fonction.
- Développer une approche système de l'organisation et une approche réflexive de la posture

DURÉE

- Positionnement : 5 heures
- Trois sessions de regroupement : 75 heures
- Formation en immersion hors l'association : 35 heures

Total : 115 heures

- Formation des tuteurs : 7 heures
- Formation tutorée dans l'association : 20 heures
- Entretiens conduits dans l'association : 4 heures

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination du dispositif est assurée conjointement par Simon BIKOÏ et Charlotte MESTRE pour l'ANFRA. Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR et des consultants dont l'expertise relève du champ de la GRH en l'occurrence Séverine ROY (Hommes et Projet), Laurent BECSEI (Hommes et Projet) et Aline JEGOU (Agence Citron). Les témoignages en formation sont assurés par des acteurs salariés et bénévoles du réseau MFR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- L'évaluation des salariés en formation repose sur l'évaluation du dossier professionnel.
- Une attestation de participation sera délivrée au terme du parcours.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Evaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Emargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Prise de responsabilités dans une MFR du réseau ou un poste de chargé(e) de mission en fédération.
Métiers accessibles : Directeur.trice de MFR, adjoint de direction et chargé de missions.

Fiche ROME : K 2103



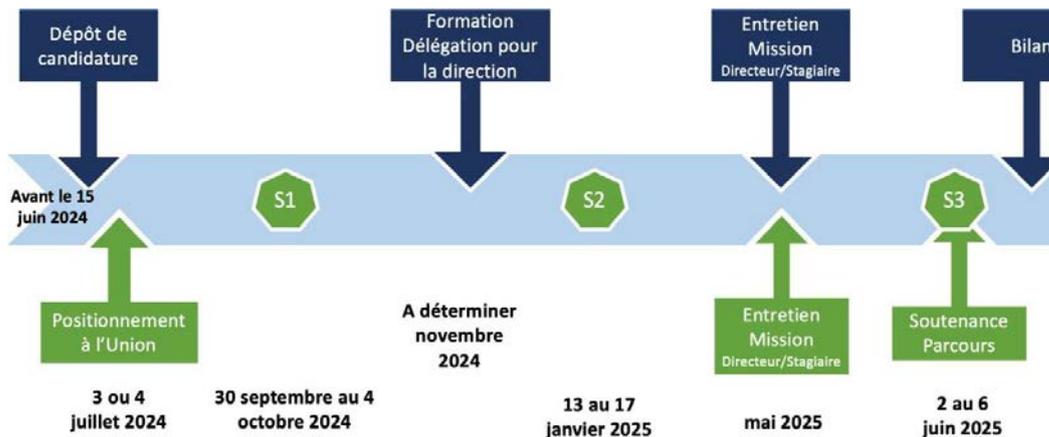
 Responsable : Simon BIKOI simon.bikoi@mfr.asso.fr Secrétariat : Aurélie HEINTZ aurelie.heintz@mfr.asso.fr Aspect financier : Sarah BORREDON sarah.borredon@mfr.asso.fr	 Du 23 au 27 septembre 2024 Du 27 au 31 janvier 2025 Du 10 au 13 juin 2025	 Total de 115 heures
	 En région	 PÉDAGOGIQUE 2 250 € /pers.
		 HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 1 650 € /pers.

ENCADREMENT ET COORDINATION

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La complexité que connaissent les organismes de formation nécessite un développement des compétences permanent pour l'ensemble des salariés, des responsables associatifs également.

Pour faire face à cette complexité, les associations du réseau MFR ont fait évoluer leurs organisations avec notamment l'émergence de fonctions support à l'exercice de la fonction de direction. Les missions confiées ont toutefois besoin d'être accompagnées pour déployer les compétences qui lui sont nécessaires.



OBJECTIFS

Soutenir le développement des compétences et valoriser les personnes en responsabilité dans le réseau.
Consolider l'efficacité d'une mission à des fins de sécurisation des personnes et de l'association MFR.

PUBLIC CONCERNÉ

Le dispositif **Encadrement et Coordination** est destiné aux salarié·e·s en poste dans les différentes associations du réseau des MFR, et qui par leur mission et leur posture, exercent un soutien indispensable à l'exercice de la fonction de direction. Accessible aux personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS

Le parcours est accessible tant aux salariés qui bénéficient d'une mission depuis peu de temps qu'aux salariés qui en bénéficient depuis plusieurs années. Dans le premier cas, l'enjeu est celui de l'installation dans une organisation et selon une logique d'évolution de carrière tandis que dans le second cas, il s'agit d'une consolidation de la professionnalité d'un salarié au service d'une organisation mature.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

L'accès à la formation relève de la responsabilité pleine et entière de l'association, au regard de sa fonction employeur. La candidature pour le parcours est de ce point de vue possible dès lors que le directeur a obtenu l'accord de son conseil d'administration qui valide son inscription.

Le nombre de places étant limité pour une même session, dès l'inscription, le candidat se verra proposé un calendrier spécifique.

L'individualisation du parcours s'opère après le positionnement.

CONTENU DE LA FORMATION

Session 1 : Développer son habileté relationnelle en situation de leadership

Session 2 : Se positionner dans l'organisation des RH et dans la délégation

Session 3 : Valoriser son parcours et ses compétences, développer l'intelligence collective.



ENCADREMENT ET COORDINATION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation professionnelle est conduite en alternance à savoir qu'elle prend appui sur la mission conduite par le salarié. La professionnalisation porte sur la mise en mémoire des activités clé de la mission et des compétences ressources. L'accompagnement est double, sur site avec le directeur responsable des ressources humaines d'une part et d'autre part, en formation, avec le référent pédagogique responsable de l'accompagnement individualisé.

Le salarié en formation est accompagné par le directeur, chef d'établissement et permanent de l'association. Ce dernier met à disposition les informations et ressources nécessaires à la consolidation de la mission confiée. Le directeur participe à une journée de formation dans la perspective de favoriser le développement des compétences en organisation et de conduire un entretien d'optimisation de la délégation.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES

- Animer et fédérer une équipe de taille restreinte
- Organiser et manager le travail pour soi et pour autrui
- Assumer et asseoir une posture interface responsable

DURÉE

- 1 journée de positionnement : 5 heures
- 3 sessions de formation conduites en régions : 75 heures
- Des séquences de formation individualisées : 20 heures
- 1 journée de formation du directeur, de la directrice : 7 heures

- Prendre part à une délégation
- Se connaître pour bien vivre sa responsabilité

FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS

La coordination du dispositif est assurée conjointement par Simon BIKOÏ et Charlotte MESTRE pour l'ANFRA. Les intervenants sont des professionnels du réseau des MFR et des consultants dont l'expertise relève du champ de la GRH et plus largement de la relation humaine. Les témoignages en formation sont assurés par des acteurs salariés et des bénévoles MFR. Le parcours sera animé par 2 professionnels du réseau MFR : Nathalie WIART, adjointe de direction à la FD des MFR de Vendée et par Sébastien MANAC'H, directeur de la MFR de Moissac.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET /OU DE CERTIFICATION

- L'évaluation des salariés en formation repose sur : l'évaluation du dossier professionnel ; l'évaluation de la mission par le directeur.
- L'évaluation du parcours repose sur les bilans de session des salariés en formation, le bilan de la commission d'évaluation de fin de parcours, le bilan de fin de parcours de l'équipe d'animation.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

- Évaluation « à chaud » : bilan écrit, tour de table...
- Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » : bilans à 6 et à 18 mois
- Enquête de satisfaction employeur à 1 mois
- Émargement par les stagiaires et le formateur à chaque session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de chaque session

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Prise de responsabilités dans une MFR du réseau.

Métiers accessibles : Adjoint de direction, assistant de direction...

Fiche ROME : M 1302, M 1604



	Responsable : Simon BIKOI simon.bikoi@mfr.asso.fr		Du 30 septembre au 04 octobre 2024 Du 13 au 17 janvier 2025 Du 02 au 06 juin 2025		Total de 107 heures
	Secrétariat : Aurélie HEINTZ aurelie.heintz@mfr.asso.fr				En région
	Aspect financier : Sarah BORREDON sarah.borredon@mfr.asso.fr			HÉBERGEMENT^T/RESTAURAT[°] 1 650 € /pers.	

LES FORMATIONS, EN RÉSUMÉ

FORMATIONS	DURÉE	COÛT DE FORMATION
ENTRÉE DANS LE MÉTIER		
FORMATION PEDAGOGIQUE DES MONITEURS	476 h dont 311 h présentiel	4 524,80 € pour MFR sous Contrat avec le Ministère de l'Agriculture 9 898 € pour les autres MFR
MAITRISE DE MONITEUR	821 h dont 597 h présentiel	15 540 €
FP ET MASTER 2 IIP	899 h dont 675 h présentiel	19 870 €
DIRECTEUR ENTRÉE DANS LE MÉTIER	340 heures	9 688 €
TRANSITION ET RESPONSABILITÉ	117 heures	2 100 €
ENCADREMENT ET COORDINATION	107 heures	2 100 €
PERFECTIONNEMENT COURT		
FORMATIONS THÉMATIQUES	35 h	1 015 €
	28 h	812 €
	21 h	609 €
	14 h	406 €
SESSION D'ÉQUIPE		
SESSION ÉQUIPE	A la demande	Selon devis
SESSION INTER-ÉQUIPES	A la demande	Selon devis
PERFECTIONNEMENT LONG		
DU NUMEFA	132 h dont 22 h présentiel	3 828 €
LICENCE SEF	167 h dont 152 h présentiel	3 800 €
MASTER 2 IFAC	360 h dont 300 h présentiel	9 360 €
MASTER 2 IF	330 h dont 300 h présentiel	8 580 €
MASTER 2 IPM	420 h dont 268 h présentiel	10 920 €
MASTER 2 GAED VDTR	360 h dont 300 h présentiel	9 360 €
DIRECTEUR ANIMATEUR RÉSEAU	171 heures dont 150 h présentiel	6 156 €
ASSISTANTE OU ASSISTANT DE DIRECTION	112 heures	2 156 €
ADJOINT OU ADJOINTE DE DIRECTION	150 heures	3 240 €



L'ANFRA - CENTRE NATIONAL PÉDAGOGIQUE ET DE RESSOURCES,

organisme de formation, facture le montant des frais en distinguant :

- Les frais de formation,
- Les frais d'hébergement/restauration.

COÛT HÉBERGEMENT/ RESTAURATION	RESPONSABLE	SECRÉTARIAT
1 ^{ère} phase : selon lieu d'accueil 2 ^{ème} phase : 225 €/module	Christel MELOSI christel.melosi@mfr.asso.fr	02 38 46 67 67 isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
Modules en région : selon lieu d'accueil Sessions au CNP-R : 225 €	Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr	02 38 46 67 67 isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
Sessions au CNP-R : 225 €	Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr	02 38 46 67 67 isabelle.vasseur@mfr.asso.fr
4 400 €	Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
1 650 €	Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
1 650 €	Simon BIKOÏ simon.bikoi@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
225 € 172 € 119 € 66 €	Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr	02 38 46 67 61 annabelle.radiguet@mfr.asso.fr
-	Evenyne CORÉ evelyne.core@mfr.asso.fr Christine BEYLER christine.beyler@mfr.asso.fr	02 38 46 67 65 corinne.houze@mfr.asso.fr
-	-	-
Selon lieu d'accueil	Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
172 € (28 h) 119 € (21 h)	Bernard LE ROUX bernard.leroux@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
225 € (35 h) 172 € (28 h) 119 € (21 h)	Lucie DURET GUERINEAU lucie.guerineau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
225 € (35 h) 172 € (28 h) 119 € (21 h)	Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
225 € (35 h)	Marie BLUTEAU marie.bluteau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
172 € (28 h) 119 € (21 h)	Lucie DURET GUERINEAU lucie.guerineau@mfr.asso.fr	02 38 46 67 63 sabine.vilcoq@mfr.asso.fr
3 300 €	Charlotte MESTRE charlotte.mestre@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
1 820 €	Charlotte MESTRE charlotte.mestre@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr
2 200 €	Charlotte MESTRE charlotte.mestre@mfr.asso.fr	01 44 91 86 57 aurelie.heintz@mfr.asso.fr

L'employeur prend à sa charge les frais de formation, de déplacement et d'hébergement.

Le salarié perçoit son salaire pendant toute la durée de la session.





LE CNP-R

Infos pratiques

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

En bord de Loire et au cœur de la réserve Naturelle de Saint Mesmin

HÉBERGEMENT

35 chambres individuelles et 12 chambres doubles (douches individuelles)

RESTAURATION

80 couverts possibles

SALLES

Salles de travail équipées (TBI, Vidéoprojecteur, Wifi...), salles de détente

BIBLIOTHÈQUE

Horaires

lundi de 13h30 à 17h30

mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h

vendredi de 8h30 à 12h30

Les + du CNP-R

- Des sessions ANFRA permettant le **changement d'échelon**
- Des formats variés **adaptables aux besoins de chacun**
- Une approche **expérientielle** et une pédagogie **participative**
- Une bibliothèque avec **15 000 références**
- **W@lter** : Une **plateforme numérique** de ressources, d'apprentissages et de collaboration



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11750944175 auprès du préfet de la Région

1. OBJET ET CHAMP CONTRACTUEL

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles l'ANFRA (siret.77566009500123) s'engage à vendre une prestation de formation dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- 1.2. Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client et notamment dans ses conditions générales d'achat.
- 1.3. Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou le bon de commande ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.
- 1.4. Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.
- 1.5. L'ANFRA peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.
- 1.6. Ces CGV concernent les formations présentielles, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentielles peuvent être réalisées dans les locaux de l'ANFRA (à Chaingy ou à Paris), dans des locaux mis à disposition de l'ANFRA ou dans les locaux du Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

2. DÉFINITIONS

- L'Organisme de formation = ANFRA.
- Formation inter-entreprises : formation dont le contenu est décrit dans le présent catalogue réalisée dans nos locaux ou ceux de nos partenaires.
- Formations diplômantes (reconversion professionnelle pour adultes) : parcours de formation diplômante associant ou non des stages.
- Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux.
- Client : personne morale ou physique qui s'inscrit ou passe commande auprès de l'ANFRA.
- Stagiaire : personne physique qui bénéficie de la formation.

3. MODALITÉS DE FORMATION

L'ANFRA est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par l'ANFRA.

La durée globale d'une Formation est susceptible de varier d'une Formation à une autre. Elles sont précisées sur les documents de communication de ANFRA.

Les Formations inters peuvent être assurées dans le Centre de formation de l'ANFRA, au siège social de l'ANFRA ou dans un site extérieur. Les Formations intras peuvent être assurées dans les locaux du Client et avec les moyens logistiques qu'il fournit (à minima, un ordinateur, un vidéoprojecteur et un paperboard).

Les participants à une Formation en présentiel qui se tient dans les locaux de l'ANFRA, sont tenus de respecter le règlement intérieur affiché dans les locaux du centre de formation.

Si la formation se déroule hors du Centre de formation de l'Organisme de formation, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

L'ANFRA ne saurait être tenue responsable d'une quelconque erreur et/ou oubli constaté dans la documentation rédigée par les intervenants et remise au Client lors de la Formation.

Le Client reconnaît et accepte que cette documentation n'engage en aucun cas l'ANFRA Formation sur son exhaustivité, et qu'il n'est pas tenu d'assurer une quelconque mise à jour de la Documentation postérieurement à la Formation.

4. PRISE EN COMPTE DES INSCRIPTIONS

- 4.1. Pour les clients personnes morales : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du règlement, s'il y a lieu (montant indiqué sur la convention de formation ou le bon de commande valant convention de formation) et, d'autre part, de la convention ou du bon de commande valant convention de formation, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.
- 4.2. Pour les personnes physiques : l'inscription n'est validée qu'à réception, d'une part, du contrat de formation signé et, d'autre part, d'un règlement du prix de la formation. Le versement de cet acompte ne peut être exigé qu'à l'expiration du délai de rétractation de 10 jours qui court à compter de la signature de ce contrat.
- 4.3. Pour les formations diplômantes : l'inscription est en outre subordonnée à la décision d'admission prononcée par le jury ou de l'autorité décisionnaire.

5. RESPONSABILITÉ

Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation.

La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

- 5.1. Toute inscription à une formation implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur applicable aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.
- 5.2. L'ANFRA ne peut être tenue responsable d'aucun dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les stagiaires.
- 5.3. Il appartient au client/stagiaire de vérifier que son assurance personnelle et/ou professionnelle le couvre lors de sa formation.

6. PRIX - MODALITÉS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

- 6.1. Les prix sont indiqués en euros sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation. Ils sont nets de taxes, l'ANFRA n'étant pas assujettie à la TVA par application de l'article 261 al 4-4 du Code général des impôts.
- 6.2. Les modalités de facturation et de paiement sont précisées sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation.

7. PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME TIERS

- 7.1. Lorsque la formation est prise en charge totale ou partielle par un organisme tiers (OPCO...), il appartient au client/stagiaire :
 - de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et du paiement par l'organisme qu'il a désigné ;
 - d'indiquer explicitement sur le bon de commande et/ou la convention et/ou le contrat de formation quel sera l'organisme tiers à facturer, en indiquant précisément son nom et son adresse.
- 7.2. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à l'ANFRA avant le premier jour de la formation, les frais de formation sont intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat est facturé au client. En cas de subrogation de paiement par un organisme tiers et/ou un OPCO, l'Organisme de Formation procédera à l'envoi de la facture aux organismes concernés.
- 7.3. Dans le cas où l'organisme tiers n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, un abandon ou pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du prix de la formation, qui lui est donc facturé.

8. PÉNALITÉS DE RETARD ET SANCTIONS EN CAS DE DÉFAUT DE PAIEMENT

- 8.1. Toute somme non payée à l'échéance donne lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire le jour suivant la date de paiement prévue.
- 8.2. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement, sauf s'il s'agit de particuliers.
- 8.3. En cas de retard de paiement, l'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité ou que le Client puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement.

9. CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

- 9.1. Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée au client. L'ANFRA ne peut être tenue responsable de la non réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.
- 9.2. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

10. ANNULATION - REPORT - CESSATION ANTICIPÉE - ABSENCES

- Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite (e-mail, courrier, LRAR).
- 10.1. Par le client personne morale
 - Lorsque la demande d'annulation est reçue par l'ANFRA plus de 15 jours calendaires avant le début de formation, l'ANFRA retient 30% du règlement (ou la facture s'il n'a pas été payé).
 - Dans le cas où la demande est reçue entre 15 et 1 jours calendaires avant le début de la formation, l'ANFRA retient 50 % du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
 - Toute annulation à la date du début de la formation ou en cours de formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
 - Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.
 - 10.2. Par le client personne physique
 - Lorsque la demande d'annulation est reçue par l'ANFRA après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, l'ANFRA retient l'acompte (ou la facture s'il n'a pas été perçu), s'il y a lieu, sauf cas de force majeure.
 - Une fois la formation commencée, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées. En l'absence de force majeure, une fois la formation commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.
 - Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture.
- 10.3 Par l'ANFRA
- L'Organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation, notamment lorsque le nombre de participants à cette Formation est jugé pédagogiquement inapproprié, et d'en informer le Client au plus tard 7 jours calendaires avant la date de la Formation. L'Organisme de formation n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.
- L'Organisme de formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la Formation dans les meilleurs délais.
- Lorsque le report de la Formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, l'Organisme de formation procède au remboursement de la totalité du prix, de la Formation à l'exclusion de tout autre coût.
- L'Organisme de formation peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que le personnel de l'Organisme de Formation peut être amené à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.
- En cas de cessation anticipée pour cas de force majeure, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes.
- Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ANFRA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'elle propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif à l'ANFRA.

Toute utilisation, représentation, reproduction intégrale ou partielle, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par l'ANFRA est illicite et pourra donner à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

12. CONFIDENTIALITÉ

L'ANFRA le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quelles que soient leur forme et leur nature (économiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

13. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Afin de traiter les demandes d'inscription et envoyer des informations utiles, l'ANFRA collecte des données personnelles en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après « Règlement Général sur la Protection des Données » ou « RGPD »).

L'ANFRA s'engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de ses Clients conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les données personnelles du contact ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire au regard des finalités précédemment exposées.

Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour exercer ces droits, le Client doit adresser une demande par email en écrivant à l'adresse suivante : cnp.chaingy@mfr.asso.fr en indiquant son nom, prénom, adresse email.

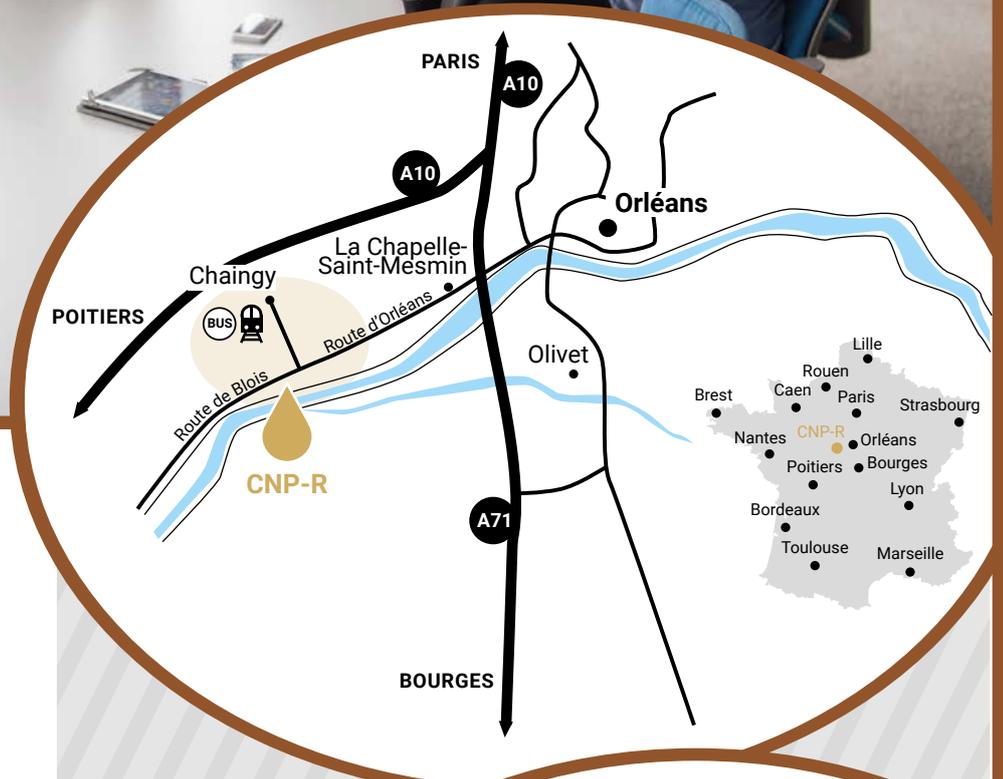
14. DROIT APPLICABLE-TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Toutes les contestations relatives aux ventes de biens et services conclues par cnp.chaingy@mfr.asso.fr, ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige relatif aux contrats ou conventions de formation fera l'objet au préalable d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut la partie la plus diligente saisira le tribunal compétent.

15. RELATION CLIENTS

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser l'ANFRA, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ou transmettre un courriel à cnp.chaingy@mfr.asso.fr





Contacts

CNP-R

23, route de Blois
45380 CHAINGY
02 38 46 67 67
cnp.chaingy@mfr.asso.fr

UNMFR

58, rue Notre-Dame-de-Lorette
75009 PARIS
01 44 91 86 86
unmfreo@mfr.asso.fr



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Association Nationale pour la Formation
— et la Recherche pour l'Alternance —